L'ANGELUS

AU

XIXe SIÈCLE

PAR

Mgr GAUME

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.

Ceux qui m'embellissent, auront la vie éternelle.

Eccli., XXVI, 31.

2e ÉDITION

PARIS

GAUME ET Cie, ÉDITEURS

3, Rue de l'Abbaye, 3

1885



PROPRIÉTÉ

CORRESPONDANTS-DÉPOSITAIRES

EN FRANCE

Angers,	Briand.
—	Cailliere.
Annecy,	Burdet.
Arras,	Bradier.
Besançon,	Lanquetin.
Blois,	Dezairs.
Bordeaux,	Féret.
Bourg,	Martin Bottier.
Bourges,	Levrier.
Brest,	Lefournier.
Caen,	Chenel.
Carcassonne,	Gadrat.
Chambéry,	Perrin.
Clermont-Fd,	Bellet.
Dijon,	Ratel.
Langres,	Dallet.
Lille,	Quarré.
Lons-le-Saur,	Martin.
Lyon,	Vitte et Perrussel.
—	Delhomme et Briguet.
Le Mans,	Le Guicheux.
Limoges,	Leblanc.
Marseille,	Chauffard.
Montpellier,	Calas.
Nantes,	Lanoë et Metayer.
—	Libaros.
Nancy,	Thomas et Pierron.
Nevers,	Thomas Ferrandier.
Orléans,	Blanchard.
—	Luzeray.
—	Séjourné.
Poitiers.	Bonamy.
Reims,	Geoffroy.
Rennes,	Verdier.
Rouen,	Montargis.
Saint-Brieuc,	Conor-Grenier.
Sens,	Mosdier.
Toulouse,	Privat.
Tours,	Cattier.
Troyes,	Lambert.
Versailles,	Oswald.

A L'ÉTRANGER

Amsterdam,	Van Langenhuysen.
Bois-le-Duc,	Bogaerts.
Bréda,	Van Vees.
Bruges,	Beyaert Defoort.
Bruxelles.	Haënen.
Dublin,	Duffy.
Fribourg,	Herder.
Genève,	Trembley.
Liège,	Spée-Zelis.
Leipzig,	Twietmeyer.
Londres	Burns et Oates.
Louvain	Peeters.
—	Desbarax.
Madrid,	Bailly-Baillière.
Milan,	Dumolard.
Montréal,	Rolland.
Pétersbourg,	Mellier.
Rome,	Bocca.
Turin,	Marietti.
Vienne	Gérold et fils.

3000-85. — Corbeil. Typ. et stér. Crété

AVANT-PROPOS

L'excellent jeune homme à qui furent adressées, il y a dix ans, les lettres sur le *Signe de la Croix*, et plus tard sur l'*Eau Bénite*, m'en demande aujourd'hui sur l'*Angelus* [1].

Loin de se modérer avec l'âge, sa curiosité devient de plus en plus vive. C'est, du reste, le caractère du vrai savant : plus il sait, plus il veut savoir.

Comme les vrais savants sont presque aussi rares que les cygnes noirs, il importe plus que jamais de seconder ceux

[1] Composé de trente et une lettres, l'*Angelus* peut servir de lecture pour le mois de Marie.

qui travaillent à le devenir, surtout dans l'ordre religieux.

On l'a dit, et rien n'est plus vrai : *Un peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène.* L'ignorance et le mensonge sont les ennemis nés du christianisme. Pour lui vouer foi et amour, il suffit de le connaître. Son histoire est son apologie. Présentées sous leur vrai jour, toutes ses œuvres se justifient d'elles-mêmes : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* [1].

Puisse ce très-modeste opuscule en être une nouvelle preuve !

Toutefois, satisfaire la louable curiosité d'un jeune savant, n'est pas l'unique but de ces lettres. On peut s'en douter au titre seul de notre correspondance : *l'Angelus au dix-neuvième siècle.*

Ce titre est justifié par l'étude des

[1] Ps. XVIII, 10.

questions suivantes : quelle place tient l'Angelus au dix-neuvième siècle? y est-il connu? y est-il récité? Importe-t-il beaucoup au dix-neuvième siècle de le connaître et de le réciter? Comment en conserver ou en rétablir la pratique?

De l'examen de ces différents points d'histoire religieuse et sociale ressortira, nous osons l'espérer, l'à-propos de notre travail. Il demeurera bien établi que la récitation de l'Angelus, au dix-neuvième siècle, *est à l'ordre du jour.*

D'une part, elle est une protestation publique et journalière contre le naturalisme, qui nous dégrade et nous conduit à la barbarie. D'autre part, elle entre plus que jamais dans le mouvement prodigieux, qui, depuis quelques années, pousse le monde catholique aux pieds de l'auguste Vierge, dont l'éternelle mission est d'écraser la tête du serpent.

Si Dieu daigne la bénir, cette troisième correspondance, complément des deux précédentes, contribuera, nous l'espérons, à remettre en honneur les trois pratiques séculaires qui, à raison de leur fréquent usage, sont comme la respiration surnaturelle de l'humanité : le *Signe de la Croix* l'*Eau Bénite* et l'*Angelus*.

C'est la seule récompense que nous ambitionnons.

L'ANGELUS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

PREMIÈRE LETTRE

Oubli de l'Angelus.

Paris, 31 mai 1872.

Aventure d'un voyageur en Terre-Sainte. — Désarmé et dépouillé par les Bédouins. — Son histoire est celle d'un grand nombre de chrétiens. — Trois Bédouins qui les désarment. — Nature des armes qu'ils leur enlèvent. — Dépouillement qu'ils subissent. — État malheureux où ils sont réduits. — L'Angelus. — Objet et plan de cette correspondance.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Je commence, comme tu vois, notre nouvelle correspondance, le dernier jour du *Mois de Marie*. Mon intention est de

la mettre sous la protection de la Mère de miséricorde, dernier espoir du dix-neuvième siècle.

Voici, d'abord, une histoire.

Il y a peu de jours, je m'entretenais avec un de nos amis, revenu dernièrement du pèlerinage de Terre-Sainte. Écoute l'aventure qu'il me raconta.

« Le 16 janvier 1872, je partis seul pour visiter le mont Thabor. J'étais à cheval et bien armé. Arrivé au sommet de la miraculeuse montagne, je me trouve en face de trois Bédouins, sortis tout à coup d'un massif d'oliviers sauvages. Ils m'entourent, la lance au poing. L'un d'eux, qui me parut être leur chef, espèce de colosse à épaisse barbe noire, saisit rapidement la bride de mon cheval, et m'ordonne de mettre pied à terre, en me disant : *Pas de résistance, ou tu es mort.*

« Que veux-tu ? lui dis-je. — Donne tes pistolets. Les voilà. — Donne ton couteau. Le voilà.

« Une fois démonté, désarmé et toujours entouré de mes bandits, je dus me résigner à un complet dépouillement.

« L'opération ne se fit pas attendre, et ne laissa rien à désirer. — Donne-ton manteau. Le voilà. — Donne ta cravate. La voilà. — Donne ton habit. Le voilà. — Ta montre. La voilà. — Ta bourse. La voilà. — Tes bottes. Les voilà. Ils ne me laissèrent que ma chemise.

C'est dans ce costume, à peu près primitif, que je descendis de la montagne, au risque d'être la proie des bêtes fauves, passablement nombreuses dans les taillis dont sont couverts les versants escarpés du Thabor. »

Je ne sais, cher Frédéric, si tu seras de mon avis. A mes yeux ce récit contient l'histoire trop véridique de la plupart des chrétiens de notre époque.

La vie est l'ascension du Thabor, montagne de la Transfiguration. Sur les sentiers qui y conduisent, se tiennent en

embuscade trois Bédouins, non moins redoutables que ceux de la Palestine. Leur chef s'appelle le Démon: les deux autres le Monde et la Chair. Ces infatigables bandits n'ont d'autre métier que de désarmer le chrétien, afin de le dépouiller. *Pas de résistance*, lui disent-ils, *ou tu es mort*. Ils mentent; car ils sont lâches et, pour leur résister, il suffit de le vouloir.

Beaucoup néanmoins prennent peur et se laissent désarmer. Quelles sont les premières armes qu'ils leur enlèvent? Dans nos lettres sur le *Signe de la Croix* et sur l'*Eau Bénite au dix-neuvième siècle*, j'en ai cité plusieurs. Telles sont, entre autres, l'usage fréquent du signe de la croix et de l'eau bénite, la prière en famille, la bénédiction de la table, le chapelet, les médailles, le scapulaire: armes puissantes dont l'Église leur mère les avait pourvus, afin de soutenir victorieusement les combats de la vie et faire avec succès l'ascension nécessaire du Thabor.

Au dire des trois Bédouins, toutes ces choses sont des inutilités et des superstitions ridicules : et toutes sont livrées. Les rusés voleurs savent ce qu'ils font. L'âme de tout chrétien, jeune ou vieux, riche ou pauvre, est une ville assiégée. Les pratiques de dévotion particulière, établies par l'Église, sont les ouvrages avancés qui tiennent l'ennemi à distance et protégent le cœur de la place. Tant qu'ils résistent, rien n'est à craindre. Sont-ils détruits ? La ville peut être battue en brèche et bientôt emportée.

Il n'en sera jamais autrement, car il est écrit : « Celui qui est fidèle dans les petites choses, sera fidèle dans les grandes ; et celui qui est infidèle dans les petites choses, sera infidèle dans les grandes[1]. » Depuis le commencement du monde, l'expérience confirme ces divi-

[1] Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est, et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est. (Luc., XVI, 10.)

nes paroles. Lève les yeux vers le ciel, et dis-moi si tu trouves un bienheureux, un seul, qui n'ait commencé par de petites vertus, c'est-à-dire par la fidélité aux petites choses. Abaisse tes regards vers l'enfer, et dis-moi encore si tu trouves un réprouvé, un seul, qui n'ait commencé par de petites fautes : c'est-à-dire par l'infidélité aux petites choses.

Parce qu'ils étaient plus chrétiens, nos ancêtres étaient mieux avisés que nous. Ils savaient que *ce qui suffit, ne suffit pas*. De là, leur religieuse fidélité aux nombreuses dévotions particulières, dues à la prévoyante sollicitude de leur mère. A ces moyens variés qui, à chaque instant, mettaient l'homme en communication avec le monde surnaturel, il est juste d'attribuer la conservation de la vie chrétienne dans nos anciennes familles, aussi bien que dans nos anciennes sociétés.

Et nous, imprudents, nous dédaignons

ces armes sacrées et nous les livrons à nos ennemis ! De ce désarmement insensé quelles sont les suites? hélas! ce que nous voyons de toutes parts, dans les villes et dans les campagnes : un naturalisme désespérant, de honteuses défaites, et un dépouillement qui va jusqu'à la nudité.

Maîtres des ouvrages avancés, les ennemis ont attaqué la place elle-même ils l'ont prise et ils l'ont pillée. La foi, l'espérance, la charité, les vertus et les actes qui en sont la manifestation essentielle, la fréquentation des sacrements, le respect du dimanche, l'observation des lois de l'Église, en un mot, la vie surnaturelle n'est plus q'une exception parmi les chrétiens du dix-neuvième siècle. Pris dans son ensemble, ce siècle lui-même, si dédaigneux et si fier, n'est plus qu'un siècle animal, *animalis homo*; un lépreux couvert de plaies, un mendiant, dépouillé de tout par sa propre

faute et digne de la plus profonde pitié.

Parmi les pratiques vénérables dont l'abandon nous a peu à peu conduits au triste état que nous venons d'indiquer, il en est une particulièrement regrettable : c'est l'ANGELUS.

Tu désires, cher ami, que je t'en fasse l'histoire. Je l'entreprends volontiers; mais connais le but que je me propose. Faire reprendre à ceux qui l'ont abandonnée, cette prière si sublime en elle-même et si éminemment sociale, telle n'est pas ma prétention. Dieu seul fait remonter les torrents vers leur source.

Ma plus douce récompense serait d'en conserver l'usage à ceux qui s'y montrent encore fidèles, et les affectionner plus que jamais à une pratique religieusement observée, surtout en France, pendant nos siècles de foi et plus que toute autre appropriée aux besoins de notre temps.

J'aurai donc à te parler des miracles

et des bienfaisants mystères dont l'*Angelus* perpétue le souvenir; de la cloche qui l'annonce et lui donne une solennité particulière; des personnages qui s'y trouvent nommés; des paroles qui le composent; des phases successives que cette divine prière a parcourues, avant d'arriver à sa forme actuelle; de la manière de la dire et des avantages qui y sont attachés.

Comme tu vois, le champ est assez vaste; et, je puis ajouter, jusqu'ici peu exploré. Il en résulte qu'en le parcourant avec soin, nous avons l'espoir de révéler un certain nombre de détails, qui auront pour l'érudit, comme pour le chrétien, tout l'attrait de la nouveauté.

Tout à toi.

DEUXIEME LETTRE

Miracles de l'Angelus.

2 juin.

La petite fille de douze ans. — Sa prophétie. — Étonnement des auditeurs. — Accomplissement de la prophétie, perpétuel et universel. — L'Angelus partout et toujours : Preuves. — Fait humainement inexplicable.

CHER AMI,

Je m'adresse aux habitants de n'importe quelle ville ou village de l'ancien et du nouveau monde. C'est un jour de solennité. Hommes et femmes de tout âge et de toute condition, remplissent l'église. Ils ne sont ni fous, ni hallucinés ni payés pour mentir à leur conscience et nier le soleil en plein midi. Tous, au contraire, sont désintéressés et sains d'esprit et de corps, comme il faut être pour déposer devant un tribunal.

« Mes amis, leur dis-je, si, au sortir de la grand'messe, une jeune fille de votre paroisse, connue de vous tous, à peine âgée de quatorze ans, pauvre et pauvrement vêtue, vous réunissait autour d'elle et vous tenait ce langage :

« A partir de ce moment, toutes les nations me proclameront bienheureuse : oui, toutes sans en excepter une seule. Non-seulement vous, mes parents et mes amis, habitants de cette paroisse, où je suis née et où j'ai vécu, vous chanterez ma gloire et mon bonheur. A vous s'uniront non-seulement tous les habitants de notre province, non-seulement tous les habitants de la France et de l'Europe entière; mais encore tous les habitants de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et des autres parties du monde, découvertes ou à découvrir. Il en sera ainsi, non-seulement une fois, mais tous les jours des millions de fois, jusqu'à la fin du monde.

« Chacune de mes paroles sera recueillie précieusement, comme un oracle; mon nom sera béni dans toutes les langues. Le jour de ma naissance et celui de ma mort, ou plutôt de mon triomphe, seront des jours de fête pour l'univers entier. Aux louanges de la terre se joindront les concerts des anges, et ces louanges et ces concerts dureront autant que l'éternité. »

Dis-moi, cher ami, quelle impression produirait, sur les compatriotes de la jeune enfant, un pareil langage? Saisis d'un douloureux étonnement, tous diraient : elle a perdu la raison.

Or, ce fait étrange, incompréhensible, renversant, s'est réalisé. Il y a aujourd'hui dix-huit cent soixante-douze ans passés, une pauvre petite fille, d'une petite ville de Galilée, appelée Nazareth, à peine âgée de quatorze ans, connue seulement par la pauvreté de sa famille, annonçait d'elle-même tout ce que nous

venons d'entendre, et tout s'est réalisé, comme elle l'avait prédit : *A partir de ce moment, toutes les nations me proclameront bienheureuse.*

De l'heure où je t'écris, remonte à l'heure où la jeune prophétesse de Juda révéla ses glorieuses destinées, tu ne trouveras ni une génération, ni un siècle, ni un peuple qui n'ait accompli sa prophétie, en la proclamant de mille manières la plus heureuse des créatures. Entends-tu les chants d'admiration et les hymnes de louanges qui *nuit et jour*, d'un bout du monde à l'autre, retentissent en son honneur ? Vois-tu la terre entière couverte de temples magnifiques, où les arts, l'or, le marbre, les pierres précieuses se réunissent pour célébrer sa gloire ?

Sans m'étendre davantage, prête l'oreille à ces millions de cloches, suspendues à des millions de tours, qui sans interruption ébranlent les échos de l'u-

nivers. Que sonnent les puissantes trompettes de l'église militante, sinon l'incompréhensible bonheur de la jeune Israélite ?

J'ai dit nuit et jour, sans interruption, et j'ai dit vrai.

A raison du mouvement du soleil, le matin, le midi et le soir sont toujours sur quelques points du globe. Il en résulte que l'*Angelus* sonne toujours quelque part et que le carillon virginal ne cesse jamais de chanter les paroles prophétiques de la petite fille de Nazareth : *Toutes les générations me proclameront bienheureuse.*

Quand il est *minuit* en France et dans les contrées voisines, l'*Angelus* sonne en *Asie*, dans la Chine occidentale, à Siam, en Birmanie et au Thibet.

Quand il est *une heure du matin*, il sonne dans le Bengale, à Calcutta ; puis à Ceylan, Madras, Pondichéry et le Maduré.

Quand il est *deux heures du matin*, il

sonne sur la côte de Malabar, dans le Maïssour, à Goa et à Bombay.

Quand il est *trois heures du matin*, il sonne à l'île de France, aux îles Seychelles; puis, à Bourbon et à Madagascar.

Quand il est *quatre heures du matin*, il sonne en Perse, à Aden, à Bagdad, en Mésopotamie; puis, en Syrie, à Jérusalem, à Damas, à Beyrouth; en *Afrique*, dans l'Abyssinie et le pays des Gallas, à Zanzibar; et, en *Europe*, dans une partie de la Russie.

Quand il est *cinq heures du matin*, il sonne dans l'*Asie Mineure*, aux nombreuses îles de la Grèce. En *Europe*, dans une partie de la Russie, de l'Autriche, de la Turquie et de la Bulgarie. En *Afrique*, dans l'Égypte, sur la côte de Natal, près du pays des Cafres et au cap de Bonne-Espérance.

Quand il est *six heures du matin*, il sonne en *Europe*, dans une partie de

l'Autriche et de l'Allemagne, la Suisse et l'Italie; puis, la France, la Belgique et l'Angleterre. En *Afrique*, à Tripoli ; puis, Tunis, l'Algérie et le Dahomey.

Quand il est *sept heures du matin*, il sonne en *Europe*, en Espagne, en Portugal, en Irlande, dans l'*Océan Atlantique ;* à Sainte-Hélène et aux îles Féroé.

Quand il est *huit heures du matin*, il sonne sur les côtes occidentales d'*Afrique*, le Sénégal, la Sénégambie, et les deux Guinées; dans l'*océan Atlantiqu*, aux îles Canaries, du Cap-Vert et des Açores; et dans l'*océan Glacial*, l'Islande.

Quand il est *neuf heures du matin*, il sonne dans l'*Amérique du Sud*, au Brésil, à Fernambouc, Olinde et San-Salvador.

Quand il est *dix heures du matin*, il sonne à la Guyane, au Paraguay, et à l'Uruguay; dans l'*Amérique du Nord*, dans toute l'île de Terre-Neuve.

Quand il est *onze heures du matin*, il

sonne dans les quatre vicariats apostoliques de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau Brunswick ; dans la *mer des Antilles*, aux îles de la Trinité, de la Dominique, de la Martinique et de la Guadeloupe; puis, à Saint-Domingue ; enfin dans l'*Amérique du Sud*, à Vénézuéla, la Bolivie et la République argentine.

Lorsqu'il est *midi* en France et dans les contrées voisines, des milliers de cloches remplissent les airs de leurs sons joyeux, et, aux oreilles de l'homme le plus distrait comme le plus incrédule, font retentir la prophétie virginale : *Toutes les générations me proclameront bienheureuse*.

Au même moment l'*Angelus* du matin sonne dans l'*Amérique du Nord*, au Canada, dans les missions glacées de la Baie d'Hudson, la Virginie, le Maryland, la Caroline, la Floride et autres États; dans la *mer des Antilles*, à la Jamaïque et à Cuba ; dans l'*Amérique du Sud*, ene les

nations catholiques de la Nouvelle-Grenade, de l'Équateur et du Pérou.

A *une heure après midi*, l'*Angelus* sonne dans l'*Amérique du Nord*, au Missouri, à la Louisiane, puis au Texas et dans une partie du Mexique.

A *deux heures après midi*, l'*Angelus* sonne, dans l'*Amérique du Nord*, au Mexique et aux Montagnes-Rocheuses.

A *trois heures après midi*, l'*Angelus* sonne dans l'*Amérique du Nord*, la Californie et l'Orégon.

A *quatre heures après midi*, l'*Angelus* sonne, dans l'*Océanie*, aux îles Gambier et aux îles Marquises.

A *cinq heures après midi*, l'*Angelus* sonne dans l'*Océanie*, aux Archipels de Pomotou et de Taïti; puis, au grand archipel de Sandwich.

A *six heures du soir*, l'*Angelus* sonne dans l'*Océanie*, aux îles Hamoa, Tonga Wallis et Futuna.

A *sept heures du soir*, l'*Angelus* sonne

dans l'*Océanie*, à l'archipel Viti et à la Nouvelle-Zélande.

A *huit heures du soir*, l'*Angelus* sonne dans l'*Océanie*, à l'île des Pins et la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides et les Nouvelles-Philippines.

A *neuf heures du soir* l'*Angelus* sonne dans l'*Océanie*, dans les vastes colonies anglaises de l'Australie, à Sidney, Brisbane, Melbourne; puis, à Van-Diemen, ou Tasmanie.

A *dix heures du soir*, l'*Angelus* sonne dans l'*Océanie*, au diocèse d'Adélaïde, aux îles Moluques; puis, les Célèbes et les Philippines. En *Asie*, dans la Mandchourie, la Corée, et l'île japonaise de Lieou-Kieou.

A *onze heures du soir*, l'*Angelus* sonne dans l'Océanie, au diocèse de Perth, et la Malaisie. En *Asie*, dans la Chine orientale, à Shangai, Pékin, Nankin; puis, en Cochinchine et au Tonkin [1].

[1] Voir les *Annales de phil. chrét.*, numéro de

Qu'en dis-tu, mon cher ami ? La jeune fille de Nazareth n'est-elle pas la reine des Prophètes, par son éclat, par sa durée, par son étendue, comme le fait qu'elle annonce éclipse tous les autres faits de l'histoire !

Lorsqu'un conquérant a remporté une grande victoire, quelques coups de canon annoncent à ses peuples son triomphe et son bonheur : il y en a pour moins d'un jour. Où est le conquérant dont la terre entière ait jamais célébré la gloire, par une canonnade éternelle ?

Pourquoi cet enthousiasme que rien n'affaiblit, cette allégresse humainement inexplicable ? je te le dirai dans mes prochaines lettres. Tout à toi.

nov. 1867, p. 341. — Si, dans les lieux qui viennent d'être indiqués, l'*Angelus* ne se sonne pas, il se récite : ce qui n'ôte rien à la perpétuité et à l'universalité du fait.

TROISIÈME LETTRE

Prédications de l'Angelus.

4 juin.

Prédications de l'Angelus. — Grandes vérités qu'il annonce : La divinité du christianisme. — La glorification de la nature humaine. — Le rachat du genre humain. — Les conditions du bonheur dans le temps et dans l'éternité.

CHER AMI,

Pour expliquer l'allégresse constante et universelle, manifestée par l'Angelus, il faut savoir que le son de la cloche, dont il est accompagné, est comme une voix divine qui redit à l'univers entier les plus magnifiques, les plus nécessaires et les plus bienfaisantes vérités. Entre toutes, ces vérités sont : la divinité du christianisme, la glorification de la nature humaine, le rachat du genre hu-

main, son rétablissement dans les conditions de sa double félicité temporelle et éternelle.

La divinité du christianisme. — L'Angelus confirme éternellement, et sur toute l'étendue de la terre, la prophétie de la jeune fille de Nazareth : *Toutes les générations me proclameront bienheureuse*. La prophétie est un fait de l'ordre surnaturel et évidemment divin. Annoncer un avenir connu de Dieu seul, l'annoncer longtemps d'avance, l'annoncer dans des circonstances qui le rendent absolument imprévoyable à l'esprit humain, l'annoncer clairement, l'annoncer avec une entière assurance : voilà les conditions d'une vraie prophétie.

Que prouvent-elles? Tout homme de bon sens répondra : elles prouvent que Dieu, dont le regard embrasse le passé, le présent et l'avenir, associe à son intelligence infinie, l'intelligence du prophète et lui fait voir ce que nulle intel-

ligence créée ne peut ni voir, ni révéler ni prévoir.

Je te l'ai dit : cette association, ou, si tu aimes mieux, cette inspiration est un fait évidemment divin. Or, Dieu ne peut pas inspirer des prophètes, pour enseigner le mensonge. Comme toutes les conditions d'une vraie prophétie se rencontrent dans les paroles de Marie, il en résulte que ses paroles sont de Dieu, par conséquent l'expression même de la vérité.

Voici qui n'est pas moins incontestable. De ces paroles prophétiques : *Toutes les générations me proclameront bienheureuse*, découlent, comme les ruisseaux de la source, tous les dogmes de la foi catholique. Pourquoi la jeune enfant sera-t-elle éternellement proclamée bienheureuse? Parce qu'elle sera la mère du Dieu qui l'inspire. De son sein virginal sortira le Désiré de toutes les nations, le Roi immortel des siècles, le Fondateur du

Christianisme, l'Auteur et le Consommateur de la foi du genre humain. Voilà tout ce que contiennent ces mystérieuses paroles : *Toutes les générations me proclameront bienheureuse*. Et voilà ce que redit, sans jamais cesser, la cloche de l'Angelus.

Ainsi, trois fois par jour la preuve péremptoire du christianisme m'entre par les oreilles. Pour confondre l'incrédule, je n'ai besoin ni de gros livres ni de longs discours, il me suffit de lui dire : *Écoute si tu veux, et explique si tu peux*.

La glorification de la nature humaine. — Supposons, mon cher ami, qu'après sa prophétie, la jeune prophétesse dont nous avons parlé ait subitement disparu. Plusieurs années s'écoulent sans qu'on parle d'elle, ni qu'on sache ce qu'elle est devenue. Tout à coup elle revient dans son pays natal : mais quel changement ! Ce n'est plus cette enfant pauvre et pau-

vrement vêtue ; cette enfant dont les paroles accusaient, au jugement de plusieurs, une aberration d'esprit.

C'est une grande Reine, affable, gracieuse, accompagnée d'une cour nombreuse, environnée de magnificence et rayonnante de beauté. A ses compatriotes stupéfaits elle tient ce langage : « Me reconnaissez-vous, et vous souvient-il des paroles par lesquelles je vous annonçais mes destinées ? Me voilà Reine d'un grand empire, et mère chérie d'un puissant monarque. Tous les trésors de mon fils sont à ma disposition. Je suis heureuse de vous le dire, afin que dans tous vos besoins vous vous adressiez à moi en pleine confiance. Les siècles s'écouleront, sans offrir l'exemple d'un seul malheureux qui m'ait invoquée en vain. »

Dira qui pourra l'étonnement, la joie et le noble orgueil des compatriotes de la jeune Souveraine.

Ces divers sentiments, l'Angelus les

éveille mille fois plus vifs, dans le cœur de tous les habitants de la terre.

L'*étonnement*. — De sa voix retentissante, la cloche leur dit : « Contrairement à toutes les prévisions humaines, la jeune Israélite, faible, pauvre et obscure, est devenue la Reine toute-puissante du Ciel et de la terre, des anges et des hommes. Le Créateur des mondes a fait pour elle de grandes choses. Il l'a prise par la main, et de son bras tout-puissant il l'a élevée jusqu'à lui.

« Par la pensée; par l'imagination, montez au delà de toutes les hauteurs terrestres ; au delà de tous les ordres des Bienheureux ; au delà même de toutes les hiérarchies angéliques ; au delà des Chérubins et des Séraphins ; élevez-vous jusqu'au trône même de Dieu : c'est là, à la droite de son divin fils, que vous trouverez l'humble fille de Nazareth. »

La *joie*. — La cloche continue : « Cette enfant, élevée si haut qu'elle n'est infé-

rieure qu'à Dieu ; cette enfant n'est pas pour vous une étrangère, elle est votre sœur. Fille d'Adam, le même sang qui coule dans vos veines, coule dans les siennes. Sa tendresse égale sa puissance. Les richesses inépuisables dont elle dispose, n'ont été mises entre ses mains que pour vous, ses frères et ses sœurs de tous les pays, jusqu'à la consommation des siècles. Les demander suffit, pour en obtenir autant qu'il est nécessaire à votre véritable bonheur. »

Le *noble orgueil.* — La cloche de l'Angelus dit encore : « O homme ! être sublime, si tu te comprends ! Non, mille fois non, tu n'es pas seulement ce fils de la poussière, être d'un jour sans lendemain, et dont les maladies, les erreurs, les honteux penchants, les persécutions, les besoins de tout genre forment l'inévitable cortége, depuis le berceau jusqu'à la tombe. Dans l'enfant de Nazareth, ta nature immortalisée se trouve

ennoblie au delà de tout ce que tu peux vouloir et imaginer.

« Quelle gloire d'avoir une sœur qui touche aux confins mêmes de la divinité et qui t'appelle à partager son bonheur ! Noblesse oblige, vis donc noblement ; du pied seulement touche la terre. Garde-toi de profaner ton cœur, par des affections indignes de ta parenté avec la Reine du ciel. »

Jamais prédicateur donna-t-il une plus utile leçon !

Le rachat du genre humain. — La cloche de l'Angelus rappelle une autre vérité non moins consolante. Les premiers pères de la race humaine se vendirent au démon et avec eux toute leur postérité. Par le fait qu'ils devenaient esclaves, tous leurs enfants naissaient dans l'esclavage. C'est une vérité dont rendent témoignage et l'histoire publique de toutes les nations, et l'histoire particulière de chaque indivi-

du. Partout l'homme, tiraillé en sens contraire, oscille entre deux maîtres ; partagé entre les sublimes aspirations de l'ange et les grossiers instincts de la brute.

Pendant vingt siècles, le plus monstrueux des tyrans fut le roi et le dieu du monde. Avec les chaînes qu'il lui avait rivées aux pieds et aux mains, Satan traînait l'homme à ses autels. Là, sans parler de mille autres infamies, il égorgea par millions et brûla vifs les enfants de l'homme et l'homme lui-même.

Cependant, Dieu eut pitié de son ouvrage. Dans les conseils éternels fut fixé le jour, longtemps appelé, de la délivrance du genre humain. Il parut ; et depuis lors la cloche de l'Angelus sonne incessamment ce jour béni entre tous les jours. S'il est sur la terre un homme qui, en l'entendant, n'éprouve pas un tressaillement d'allégresse et de reconnaissance, cet homme a perdu la double mémoire de l'intelligence et du cœur.

LE RÉTABLISSEMENT DANS LES CONDITIONS DE NOTRE DOUBLE FÉLICITÉ TEMPORELLE ET ÉTERNELLE. — Le genre humain arraché aux mains de son tyran, ses fers brisés, sa liberté recouvrée, ne sont pas les seuls bienfaits que redit la cloche de l'Angelus. L'homme, replacé dans les conditions du véritable bonheur, en est un autre.

Vivre sous la domination d'un maître farouche et hypocrite, qui abuse de sa force pour tromper ses esclaves, les torturer de mille manières et les conduire à des supplices éternels : voilà le malheur. Par la raison contraire, le bonheur consiste dans la soumission filiale à une autorité légitime, prévoyante et paternelle, dont le but unique est d'aller au-devant de tous les besoins de l'homme, d'assurer sa liberté, sa propriété, sa dignité, son bien être, et de donner satisfaction en ce monde et en l'autre, à tous les désirs légitimes de son cœur. Telle

est la restauration de ce règne béni qu'annonce l'Angelus.

« Le Verbe éternel, dit-il à tous les habitants de la terre, est descendu du ciel et il a habité parmi nous, comme un frère parmi ses frères. Législateur suprême, à la loi de haine universelle il est venu substituer la loi de la charité universelle. Cette loi royale, hors de laquelle il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais, pas plus pour les peuples que pour les particuliers, la plus petite somme de bonheur, se résume en deux articles :

« *Article premier* : Vous aimerez Dieu plus que toute chose ;

« *Article second* : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

« Que cette loi royale soit fidèlement observée, et tous les codes humains deviennent inutiles ; car le ciel est descendu sur la terre. »

Dans ce qui précède, tu trouves, mon cher ami, un léger aperçu des vérités que

prêche l'Angelus. Connais-tu quelque chose de plus riche, de plus beau, de plus consolant et de plus social ? Demain nous descendrons plus avant dans cette mine trop négligée et, Dieu aidant, nous y découvrirons de nouveaux trésors.

Tout à toi.

QUATRIÈME LETTRE

Histoire de l'Angelus.

5 juin.

Deux éléments de l'Angelus : La prière et le son de la cloche. — Formule de l'Angelus. — Origine de l'Angelus : elle se perd dans la nuit des temps. — L'Angelus, formé, comme toutes les œuvres de Dieu, par des progrès insensibles. — La récitation de l'*Ave Maria* ordonnée aux prêtres. — Formule de la Salutation angélique dans l'Église d'Orient. — Récitée en Occident aux XI, XIIe et XIIIe siècles. — Constitution du pape Urbain II. — Exhortation d'Eudes de Sully, archevêque de Paris. — Constitution du pape Grégoire IX. — Remarque importante. — Opposition des hérétiques.

CHER AMI,

L'Angelus se compose de la prière et du son de la cloche qui l'accompagne. De la réunion de ces deux éléments résulte une *création*, complétement inconnue du monde païen, et que le monde

chrétien n'admirera jamais assez. Afin de mettre dans notre correspondance toute la clarté désirable, occupons-nous de la prière. Mais, avant de commencer, un mot sur la formule de l'Angelus.

Né dans un pays où la pieuse pratique de l'Angelus est aussi universelle, que l'habitude des prières du matin et du soir, tu seras peut-être étonné d'en trouver ici la formule complète. Tu supposes que chacun la connaît. Je voudrais à grand prix que ta supposition fût vraie. Malheureusement il n'en est rien. Incalculable est le nombre des chrétiens du dix-neuvième siècle, qui ne savent pas le premier mot de cette vénérable prière, si religieusement récitée par nos ancêtres, surtout en France [1].

[1] Voici donc, à l'usage de ceux qui l'ignorent, la formule de l'Angelus et les deux manières de le réciter.

℣. Angelus Domini nuntiavit Mariæ, et concepit de Spiritu Sancto.

℟. Ave, Maria, etc.

Donc, l'Angelus est une prière instituée par l'Église, pour honorer le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, par conséquent la Maternité divine de Marie ainsi que la Rédemption du genre humain, et rappeler à toutes les générations

℣. Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum, verbum tuum.

℟. Ave, Maria, etc.

℣. Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

℟. Ave, Maria, etc.

On peut encore réciter l'Angelus de la manière suivante :

℣. Angelus Domini nuntiavit Mariæ.
℟. Et concepit de Spiritu Sancto.
℣. Ave, Maria, etc.
℟. Sancta Maria, mater Dei, etc.
℣. Ecce ancilla Domini.
℟. Fiat mihi secundum verbum tuum.
℣. Ave, Maria, etc.
℟. Sancta Maria, etc.
℣. Et Verbum caro factum est.
℟. Et habitavit in nobis.
℣. Ave, Maria, etc.
℟. Sancta Maria, etc.

Interrogé par nous, un savant consulteur de la S. Congregation des Rites nous a répondu que

les immenses bienfaits, dont ce mystère a été et dont il continue d'être la source. On l'appelle *Angelus*, parce qu'elle commence par ce mot. Elle se compose de trois *antiennes* ou *versets* et de trois *Ave Maria*, suivis d'un quatrième *verset*, d'un *répons* et d'une *prière*, dans laquelle on demande à Dieu sa grâce et le salut éternel, par les mérites de Jésus-Christ.

Maintenant, mon cher Frédéric, si on te demande quelle est l'origine de l'Angelus et quelles sont les phases de déve-

cette seconde manière de réciter l'Angelus est très-légitime et qu'elle est en usage à Rome. Cosi si pratica altresi in Roma... In somma il modo da lei indicatomi è in regola. — Roma, 10 ottob. 1872.

℣. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus. — Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut qui, angelo nuntiante, Christi filii tui Incarnationem cognovimus, per Passionem ejus et Crucem ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

loppement, qu'il a suivies pour arriver à sa forme actuelle, tu répondras : « L'origine de l'Angelus, dans sa forme première, se perd dans la nuit des temps. Comme les architectes de nos merveilleuses cathédrales, qui ont caché leur nom sous le voile de l'humilité, l'auteur de l'Angelus est inconnu. De cette admirable prière, il faut dire avec Tertullien : « Sa source est dans la tradition ; l'usage la confirme et la foi la pratique [1]. » C'est par degrés qu'elle est arrivée à sa formation complète. »

Rien n'est plus juste que ta réponse. Une fois de plus, elle constate la grande loi qui préside au gouvernement du monde. Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre matériel, rien ne se fait par sou-

[1] Harum et aliarum hujusmodi disciplinarum si leges exposcas Scripturarum, nullam invenies. Traditio tibi prætenditur auctrix, consuetudo confirmatrix et fides observatrix. *De Coron. milit.*, c. III.

bresaut et tout d'un coup. La Providence atteint son but avec autant de douceur que de force. Tous les êtres arrivent à leur perfection par des progrès insensibles. L'aube précède l'aurore ; l'aurore précède le soleil. La feuille précède la fleur ; la fleur précède le fruit : et l'homme parcourt successivement les différents âges de la vie.

De cette loi, nous trouvons un exemple dans le législateur lui-même. Bien qu'en lui habitât corporellement toute la plénitude de la divinité, le Verbe fait chair ne manifeste que par degrés les trésors infinis de sagesse et de grâce qui étaient en lui. De là vient ce que nous lisons dans l'Évangile : « *Jésus croissait en sagesse, et en âge, et en grâce, devant Dieu et devant les hommes* [1].

Il en est de même de l'Église et des institutions salutaires, dont le germe fut

[1] Et Jesus proficiebat sapientia et ætate et gratia apud Deum et homines. (Luc., II, 52.)

déposé dans son sein, au jour de la Pentecôte. Ainsi, la plupart des éléments dont se compose l'Angelus sont d'origine évangélique ; mais leur réunion est l'œuvre des siècles. Il en faut dire autant de l'habitude de le réciter plusieurs fois le jour.

A ma connaissance, les premiers vestiges de cette réunion et de cette habitude, se trouvent dans les faits suivants, par lesquels je vais commencer la généalogie de l'Angelus.

Tu sauras d'abord, mon cher ami, que la partie de l'Angelus qui a été récitée la première est la Salutation angélique : il n'en pouvait être autrement. Dès l'origine, l'Église témoigna la plus tendre dévotion et la plus grande confiance, à Celle qui veilla sur son berceau et qui fut la mère de son divin fondateur. Laissée à la piété des fidèles, cette prière devint obligatoire pour les prêtres.

Un décret du pape saint Grégoire le

Grand[1] ordonne que l'*Ave Maria*, soit récité par les prêtres, le premier dimanche de l'avent, à l'offertoire de la messe. Au treizième siècle, il devait, ainsi que le *Pater*, précéder et suivre la récitation de l'office.

« C'était, dit le célèbre évêque de Mende, Guillaume Durand, en vertu d'une double coutume fondée sur deux belles raisons. Avant l'office, on le récite, afin de conserver dans le recueillement l'esprit du prêtre en prière, car les mouches mourant, c'est-à-dire les distractions, gâtent le parfum des aromates ; après l'office, on le dit pour empêcher le démon de venir enlever du cœur du prêtre le bon grain qu'il a reçu[2]. »

Toutefois, la Salutation angélique n'était pas aussi complète qu'elle est aujourd'hui. Dans l'Église latine, elle se composait seulement des paroles de l'ange et de sainte Élisabeth. Ce fut le pape Ur-

[1] 590-604.
[2] *Rational. Divin. offic.*, lib. V, c. II.

bain IV qui, en 1263, ajouta le nom de *Jésus* à la dernière phrase, comme la piété catholique avait ajouté à la première le nom de *Marie* [1].

Quant à la seconde partie de l'*Ave Maria* : « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il ; » on ne la trouve complète, nulle part, avant l'an 1508. C'est alors qu'on commença de dire : *Sainte Marie, priez pour nous pécheurs. Ainsi soit-il.* Les enfants de saint François d'Assise ajoutèrent : *Maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.* La preuve en est dans leur bréviaire, édité en 1515 [2].

Comme nous le verrons dans la suite de notre correspondance, le pape saint

[1] Grandcolas, l'*Ancien Sacramentaire de l'Église*, Ire part., p. 417, édit. in-12, 1699.

[2] Sic ad litteram eruditissimus Joseph. Catalani *in Pontif. Rom.* T. II, tit. XV. *Apud* Ferraris, *Biblioth.*, etc. V. *Salutatio Angel.*

Pie V, confirma, quelques années plus tard, ces pieuses additions, en les faisant insérer dans le bréviaire romain. Telle est, en peu de mots, la formation de notre *Ave Maria*, dans l'Église d'Occident.

Plus avancée que sa sœur était l'Église d'Orient. La partie de l'*Ave Maria*, qui comprend les paroles de Gabriel et d'Élisabeth, se trouve dans les très-anciennes liturgies de saint Jacques et de saint Basile. La seconde partie : *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pécheurs*, remonterait au concile d'Éphèse, dans les premières années du cinquième siècle [1].

Ce nouvel élément de l'*Ave Maria* se développa rapidement, au point que vers le milieu du septième siècle, en 647, il était devenu la Salutation angélique, à peu près telle que nous la récitons.

[1] La seconda parte della preghiera medesima risale al principio del secolo V, quando condannata nel concilio Efesino l'eresia di Nestorio, che impugnava la divina maternità di Maria, la Chie-

Tu peux la lire, mon cher Frédéric, dans un ouvrage que je recommande à ta pieuse curiosité : c'est le *Traité des Rites du Baptême*, rédigé, à cette époque, par Sévère, patriarche d'Alexandrie. Voici cette formule : « Paix à vous, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre les femmes, et béni est le fruit qui est dans votre sein, Jésus-Christ. Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, dis-je, pécheurs. Ainsi soit-il[1]. »

Peu de temps après, cette belle prière fut connue de l'Occident. Si tu veux t'en convaincre, parcoure la vie de saint Ildefonse, archevêque de Tolède, écrite par l'évêque Julien, il y a plus de huit

sa stessa aggiunse la prece : *Sancta Maria*, etc. (*Angelus Dom.*, P. I. Monza, 1856.)

[1] Pax tibi, Maria, gratia plena ; Dominus tecum. Benedicta tu inter mulieres et benedictus fructus qui est in utero, Jesus Christus. Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis, inquam, peccatoribus. Amen. (Voir, Grandcolas, *ibid.*, p. 414.)

cent cinquante ans. Toutefois, aucun monument, à moi connu, ne prouve qu'elle ait été d'un usage général dans l'Église latine, parmi les fidèles, avant le onzième siècle. Mais, à partir de cette époque, elle devint populaire et fut, comme aujourd'hui, récitée au son de la cloche.

Je laisse parler un savant Bénédictin du seizième siècle : « Le son de la cloche qui a lieu le soir, le matin et à midi, et qui s'appelle l'*Ave Maria*, est une institution bénédictine. En 1090, le pape Urbain II, sachant qu'il était impossible que les prières d'un grand nombre ne soient pas exaucées, ordonna, au Concile de Clermont, qu'à partir du premier jour où l'armée chrétienne se mettrait en campagne pour recouvrer la Terre-Sainte, le soir et le matin, dans toutes les églises du monde chrétien, tant cathédrales qu'abbatiales, trois coups de cloche appellassent les fidèles à la prière.

« Son intention était d'obtenir de Dieu très-bon et très-grand, qu'à ce signal, il daignât par sa bonté rendre l'armée chrétienne victorieuse de ses ennemis : comme aussi de faire miséricorde à ceux qui, dans une entreprise si pieuse, seraient morts, en sacrifiant leurs biens et leur vie pour la défense de la foi [1]. »

La voix du saint Père fut entendue, car alors il n'y avait point de Gallicans dans l'Église. Aussi, en 1195, Eudes de

[1] Institutionem pulsus campanæ qui fit vespere, mane et meridie, vocaturque *Ave Maria*, ex schola quoque benedictina manasse... Sciens Urbanus impossibile esse multorum preces a Deo non exaudiri... In concilio Claromontano, ut a primo die quo exercitus christianus Terram Sanctam recuperaturus discederet, vespere et mane (*il n'est pas question du midi*) in omnibus christiani orbis Ecclesiis, tam cathedralibus quam abbatialibus utriusque sexus, populus christianus trino campanæ pulsu ad orationem excitaretur, statuit, tum, ut Deus optimus maximus exercitui christiano, suo signo dato, vires contra inimicorum suorum potentiam sua pietate conferre dignaretur, tum tiam misereri eorum qui in opere tam pio perfi-

Sully, évêque de Paris, veut que les prêtres ne cessent d'exhorter les fidèles à apprendre la Salutation angélique [1].

Les prêtres de Paris, on n'en peut douter, se conformèrent à l'ordre de leur évêque. Non-seulement le peuple apprit l'Ave Maria, mais la récitation en devint populaire, comme nous le verrons bientôt. Il en fut ainsi jusqu'à la première partie du treizième siècle. A cette époque le pape Grégoire IX, de glorieuse mémoire, s'apercevant d'un certain ralentissement dans la récitation de l'Angelus; de plus, se voyant attaqué par l'empereur allemand Frédéric II, or-

ciendo animas suas pro defensione fidei omniaque sua tradentes, ex hac vita migraverint. (Arnold. Wion, in libro qui *Lignum Vitæ* inscribitur lib. V Emblem. 3, c. xx, *apud* Angel. Rocca episc. Tagast., *Thesaurus Antiquit.*, etc., c. xviii, p. 179, in-fol. Romæ 1745.)

[1] Exhortentur populum semper presbyteri, ad discendam Orationem Dominicam, et Credo in Deum, et Salutationem Beatæ Mariæ Virginis. (*Constit.* n. 10.)

donna de nouveau que la Salutation angélique serait récitée trois fois, au son de la cloche le matin et le soir, à genoux et par tout le monde [1].

La constitution est de 1239. En la publiant, le saint Pontife ne fait que suivre l'exemple de son prédécesseur Urbain II. Tu le vois, mon cher ami, dans toute les nécessités de l'Église, les Papes ont recours à la Mère de Celui dont ils sont les vicaires. Cette grande leçon de politique divine ne s'est jamais perdue.

En passant par saint Pie V, le vainqueur de Lépante, elle arrive à Pie IX. Notre immortel Pontife ayant à lutter, pour lui et pour la société tout entière, contre la Révolution déchaînée, fait, avec la puissante Reine du ciel, l'alliance la

[1] Hic videns hujusmodi consuetudinem laudabilem in oblivionem a fidelibus tradi... decrevit ut Salutatio Dei Parentis, tum diluculo, tum crepusculo, dato signo campanæ, ab omnibus, genuflexo ter repeteretur. (Arnold. Wion, *ubi supra;* Bzovius, ad. an. 1239.)

plus solennelle, par la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Je termine ma lettre par un trait digne de ton attention. Les catholiques ont toujours aimé, invoqué, honoré Marie, comme des enfants aiment, invoquent, honorent une mère dont la puissance égale la bonté. Les hérétiques, au contraire, ont toujours été les ennemis de la sainte Vierge, cela pour cause : c'est elle qui a écrasé la tête de leur père. Tu ne seras donc pas surpris que la récitation de plus en plus générale de l'Ave Maria, les offusqua singulièrement.

Ainsi, les Vaudois s'étaient fait une loi de ne jamais le réciter. Quand on voulait les connaître, on se contentait de leur demander : « Dites-vous l'Ave Maria? » un mouvement de tête, de droite à gauche et de gauche à droite, était leur réponse, et cette réponse les trahissait [1].

[1] Hac de causa magistri eorum non injungunt suis confitentibus Ave Maria ; nec etiam ipsi quam

Les protestants de nos jours ont hérité de leurs prédécesseurs la haine de la sainte Vierge. Non-seulement ils ne l'invoquent pas, mais ils la blasphèment : *Bon chien chasse de race.* Nous verrons dans les lettres suivantes que, malgré l'opposition des sectaires, la récitation de l'Angelus prit rapidement et pour toujours possession du monde catholique.

Tout à toi.

credentes dicunt Ave Maria... Credis sanctam Mariam et alios Sanctos scire miserias nostras? dicis Ave Maria? (*Biblioth.* PP., t. IV.)

CINQUIÈME LETTRE

Histoire de l'Angelus.

XIIIe siècle. — Concile de Cologne. — Constitution de saint Bonaventure. — Concile d'Exter. — XIVe siècle : Lettres apostoliques du pape Jean XXII. — Occasion de ces lettres : L'église de Saintes et un fait miraculeux. — La bulle sabbatine. — Variantes dans la bulle d'Avignon. — Récit de Pelbart de Temeswar. — Nouvelles lettres du Pape. — Solides raisons de l'Angelus du soir et du matin.

CHER AMI,

Quatre ans après la publication des lettres apostoliques de Grégoire IX, le concile de Cologne, tenu en 1243, ordonna que la récitation de l'*Ave Maria* aurait lieu, tous les jours, au son de la cloche le matin et le soir.

« Mais tous les vendredis, ajoute le Concile, on le sonnera à midi, en mémoire de la passion de Notre-Seigneur.

Semblablement, chaque jour, le matin, vers le lever du soleil, on sonnera trois coups de cloche, pour honorer la compassion de la sainte Vierge; comme cela s'est fait jusqu'ici, suivant l'usage, vers le soir, pour saluer la divine Mère [1]. »

Ce canon du concile de Cologne te montre clairement qu'il s'est glissé une erreur dans le texte du savant bénédictin, cité dans ma dernière lettre. Si, comme il est dit dans le texte en question, le pape Urbain II avait ordonné à toute l'église de sonner l'Angelus trois fois par jour; il est bien évident que le Concile n'aurait pas restreint au vendredi seulement la sonnerie du midi. Au reste, nous verrons bientôt à qui est dû

[1] Omnibus feriis sextis hora meridiei in memoriam passionis solemniter campana pulsetur. Similiter omni die circa ortum solis tribus vicibus pulsetur campana in memoriam compassionis Mariæ, sicut hactenus circa ortum solis, pro salutatione ejusdem Virginis pulsari consuevit. (*Can.* x.)

ce troisième coup de cloche. Je continue mon histoire.

En 1262, le grand docteur, saint Bonaventure, supérieur général des Franciscains, prescrivit aux enfants de Saint-François, répandus alors dans les différentes parties de l'Europe, de perpétuer fidèlement la pieuse pratique de l'Angelus. Voici ce que nous lisons dans sa vie : « Ayant assemblé à Pise, en 1262, le chapitre général de l'Ordre, le très-pieux serviteur de la glorieuse Vierge Marie, mère de Jésus, établit que les frères exhorteraient le peuple à la saluer par trois *Ave Maria*, au son de la cloche qui se fait entendre après Complies. Parce que, suivant la tradition, c'est l'heure où elle fut saluée par l'ange [1]. »

[1] Congregato vero capitulo generali Pisis... idem piissimus cultor gloriosæ Virginis Mariæ Matris Jesu, instituit ut fratres populum hortarentur ad salutandam eamdem, signo campanæ audito, quod post Completorium datur, quod creditum sit, eamdem ea hora ab angelo salutatam. (*Voir*, Su-

La pieuse Angleterre, autrefois l'île des saints, ne pouvait que s'associer avec amour à la vénérable coutume établie sur le continent. Aussi, le concile d'Exter, tenu en 1287, ordonne aux prêtres d'habituer les fidèles à réciter l'*Ave Maria* [1].

Tout porte à croire que par là il faut entendre l'Angelus, attendu qu'au XIIIe siècle les prescriptions des papes étaient observées en Angleterre, comme dans le reste de l'Église.

Si, malgré les efforts des Souverains pontifes et des Conciles, la récitation de l'Angelus parut se ralentir dans certaines églises, d'autres l'avaient religieusement conservée. Entre toutes, on cite l'ancienne église de Saintes, capitale de la Saintonge. Là,

rius, *Vit. S. Bonav.*; et *Raccolta delle Indulg.* p. 257. Roma, 1841.)

[1] Debet sacerdos docere laicum quod credat et sciat symbolum Credo, saltem lingua materna, et quod sciat Orationem Dominicam, seu Pater Noster et salutationem beatæ Mariæ, scilicet Ave Maria. (Grandcolas, *ibid.*)

on ne manquait pas de dire, au son de la cloche, l'Angelus du soir. L'ayant appris, le pape Jean XXII, si dévoué à la sainte Vierge, en fut comblé de joie.

Une digue infranchissable était trouvée à l'invasion musulmane, dont l'Europe était justement effrayée. Non-seulement il approuva l'usage de la vénérable église, mais encore afin de lui imprimer le cachet de l'universalité et de la perpétuité, il publia la Bulle solennelle, dont je vais bientôt parler. Pour réussir, il eut recours à l'encouragement le plus puissant qu'on connût dans les siècles de foi : il attacha quelques indulgences à la récitation de l'Angelus [1].

[1] Oldoinus in nova additione ad Ciacconium (t. II, p. 404), ex Hippolito Maraccio in *Pontificibus marianis :* « Cum pius mos in Sanctonensi ecclesia susceptus esset, ut vergente in noctem die campana pulsaretur ad præmonendos fideles, ut salutatione angelica Virginis suffragia implorarent, summus Pontifex decem dierum indulgentiarum iis concessit, qui pie ter illam flexis geni-

La bulle est datée d'Avignon, le 13 octobre 1318. Avant de la mettre sous tes yeux, laisse-moi te dire quelle en fut la cause immédiate et déterminante. Tu sais qu'à cette époque, les papes résidaient à Avignon. Or, la justice de cette ville venait de condamner deux criminels à être brûlés vifs. L'exécution avait lieu la veille de l'Annonciation de la sainte Vierge. Le bûcher était allumé. Comme il en approchait, un des coupables ne cessait d'implorer la sainte Vierge, lui rappelant les hommages qu'il lui avait rendus.

Cependant les bourreaux le jettent dans le feu. Mais, ô miracle! il en sort, comme les jeunes Hébreux sortirent de la fournaise de Babylone : sain et sauf et ses habits intacts. Quant à son compagnon, il fut en un instant dévoré par les

bus funderent, si vere eos criminum pœniteret. » (Sandini, *Vit. pontif. secul.* XIV, *Joan.* XXII, et *Raccolta*, etc., p. 257.)

flammes. Saisi de nouveau, celui qui avait échappé à la mort, est rejeté dans le bûcher. Il en ressort sans brûlure et plein de vie, comme la première fois. Sa grâce lui est accordée, et on le conduit en triomphe à l'église de la sainte Vierge, pour rendre ses actions de grâce à sa libératrice.

« J'affirme, dit le grave auteur de cette histoire, avoir vu de mes yeux, dans les Archives de la ville, le procès-verbal authentique de cet événement [1]. »

C'est alors que le pape Jean XXII donna la Bulle que tu vas lire : « Cette salutaire parole, *Ave Maria*, pieuse expression de la Salutation angélique, doit être, en guise de prières, dite par les fidèles avec un respect tout particulier. Ainsi, afin de rendre à Marie la gloire

[1] Narrat magister Joannes Nider in serm. *de Annuntiat.*, se vidisse in publico instrumento litteræ authenticæ, etc , vid. *Summa aurea de Laudib. B. M. V.*, t. IV., p. 277, édit. in-4.

qui lui est due, et, par sa puissante intercession, obtenir de Dieu les grâces dont nous avons besoin, Nous avons pieusement cru devoir ordonner qu'à chaque crépuscule du soir, on sonnerait la cloche et que les fidèles réciteraient la Salutation angélique.

« Et afin que des faveurs spirituelles les portent à le faire avec plus d'empressement, confiant en la miséricorde de Dieu tout-puissant, à l'intercession et aux mérites de la glorieuse Vierge et des bienheureux apôtres, Pierre et Paul, Nous accordons dix jours d'indulgence à tous et à chacun des fidèles qui, à l'heure indiquée, réciteront dévotement ladite prière [1]. »

[1] Salutiferum illud verbum *Ave Maria*, etc., pium quidem Angelicæ salutationis eloquium, orationis loco, quadam a fidelibus veneratione præcipua est dicendum... Dudum sane ad reddendam dictæ Virgini gloriam, et per intercessionis suæ præsidium, a divino numine gratiam dictis fidelibus implorandam, quod in qualibet noctis

Cette bulle, où respirent la confiance et la piété filiale du vicaire de Jésus-Christ envers la sainte Vierge, est de nature à justifier les insignes faveurs, dont Jean XXII fut l'objet de la part de la divine Mère. Je te rappelle, entre toutes, la célèbre révélation qui donna lieu à la *Bulle Sabbatine* du même pape. La Mère de miséricorde daigna l'assurer qu'elle délivrerait du Purgatoire le plutôt possible, *quantocius*, on croit le samedi, après leur mort, les confrères du Scapulaire, qui auraient fidèlement accompli

crepusculo campana pulsetur, et ad sonum ejusdem ipsi fideles præmissæ salutationis verbum dicerent, pie duximus ordinandum.

Et ut prædicti fideles ad hoc spiritali munere inducerentur avidius, omnibus et singulis, prædicta hora hujusmodi verba devote dicentibus, de omnipotentis Dei misericordia, ac ejusdem gloriosæ Virginis ac BB. AA. Petri et Pauli meritis ac intercessionibus confidentes, decem dies de indulgentia duximus concedendas. (*Apud* Odoric. Raynald., *An. Eccl.*, t. V, ad an. 1327, n. 54.; *Raccolta* etc., p. 257.)

les conditions de la vénérable confrérie.

Le pieux pontife ne s'en tint pas là. Le 7 mai 1327, il renouvela et la concession des indulgences et l'ordre de réciter exactement l'Angelus. Dans les lettres adressées à son cardinal-vicaire, évêque d'Orviéto, il lui prescrit de faire sonner, à Rome, sur le soir, afin de rappeler aux fidèles de réciter les trois *Ave Maria* [1].

Je reviens à la Bulle d'Avignon. Comme tu veux tout savoir, c'est pour t'apprendre qu'il y a quelques variantes dans les différentes éditions de cette Bulle. Ainsi, un ancien et pieux auteur, Pelbart de Temeswar, dit que le souverain Pontife ordonna de sonner la cloche le matin et le soir et de réciter en même temps l'*Ave Maria;* puis, qu'au lieu de dix jours d'indulgence, il en accorda vingt [2].

[1] *Raccolta,* etc., p. 257.

[2] Vigenti tamen dies a Joanne XXII concessos affirmat Pelbartus a Temeswar, qui causam etiam

« Voici, ajoute l'auteur, les raisons de ces deux sonneries, du matin et du soir, accompagnées de la récitation de l'*Ave Maria*.

« Premièrement, on sonne le soir, parce que, suivant la tradition, c'est à ce moment que le messager céleste, l'ambassadeur de l'auguste Trinité, salua la sainte Vierge, dont l'entretien avec l'ange dura jusqu'à minuit, heure à jamais solennelle où elle conçut le Verbe rédempteur. Le matin la cloche sonne pour annoncer l'accomplissement du joyeux mystère.

« Secondement, on sonne le matin et le soir, afin que par les mérites de la bienheureuse Vierge nous soyons, pendant le jour et pendant la nuit, défendus de

hujusce ritus narrat, his verbis, quibus edocemur, non sero tantummodo, sed mane etiam campanæ sonitum fuisse præceptum. (*Pom.* seu *Stell. Cor.* B. V., lib. XII, part. II, art. 2 ; *apud Summa aurea*, etc., p. 277, n. 12.)

nos ennemis; et, si nous venons à mourir, elle nous reçoive dans ses bras maternels.

« Troisièmement, on sonne le matin et le soir, afin que, si nous avons fait, pendant le jour ou pendant la nuit, quelque bonne œuvre, elle soit plus favorablement reçue du Fils, présentée par les mains virginales de sa Mère [1]. »

Connais-tu quelque chose de plus suave, de plus gracieux et de plus encourageant, que ces raisons mystérieuses de l'Angelus? Pour moi, ces divines harmonies ont un charme inexprimable. Je ne puis mieux finir cette lettre qu'en te priant de les méditer avec ton esprit et plus encore avec ton cœur.

Tout à toi.

[1] *Pom.* seu *Stell. Cor.* B. V., lib. XII, part. II, art. 2; *apud Summa aurea*, etc., p. 277, n. 12.

SIXIÈME LETTRE.

Histoire de l'Angelus.

11 juin.

XIVe siècle. — Concile de Sens. — Un mot sur le couvre-feu. — Statuts de Simon, évêque de Nantes. — Concile de Lavaur. — Concile de Béziers. — Importance attachée à l'Angelus.

CHER FRÉDÉRIC,

Je t'arrête un instant pour te faire admirer, avec moi, l'opportunité de la Bulle relative à l'Angelus. Le vicaire de Jésus-Christ avait parlé. Avec un ensemble nouveau, Marie allait être invoquée d'un bout à l'autre du monde chrétien. Pourquoi ce concert unanime et ininterrompu de supplications? Tu vas le comprendre.

Bientôt de rudes et très-rudes combats vont être livrés à l'Église. Des hérésies

nombreuses, le grand schisme d'Occident, plus tard, la renaissance du paganisme avec ses désastreuses conséquences; enfin, les menaçantes victoires de la puissance Ottomane : toutes ces causes réunies jetteront les nations chrétiennes dans les plus grands périls.

En prévision de ce redoutable avenir, la Providence, qui ne tâtonne jamais, inspire à la sentinelle d'Israël, d'appeler avec plus de force, la Reine du ciel au secours des habitants de la terre, ses serviteurs et ses enfants. Interprète de la Providence, la parole du saint Père est comprise. Accueillie avec respect, sa pensée devient la pensée de tous les évêques et particulièrement des évêques de France. De nombreux conciles provinciaux sont assemblés qui prescrivent la récitation de l'Angelus. En voici quelques-uns.

Le concile de Paris, tenu en 1346, sous la présidence de Guillaume, archevêque

de Sens, publie le décret suivant : « Par l'autorité du même concile, nous ordonnons qu'on observe inviolablement la prescription émanée du pape Jean XXII, de sainte mémoire, c'est-à-dire de réciter trois fois l'*Ave Maria*, à l'heure du couvre-feu, et pour laquelle sont accordées certaines indulgences, etc [1]. »

Quoi qu'en disent les révolutionnaires qui, depuis quatre-vingts ans, dépouillent, injurient, persécutent et massacrent les prêtres, la France n'eut jamais d'ami plus intelligent ni plus dévoué que son clergé. Le synode de Sens, dont je viens de te citer les paroles, en offre une preuve qu'il est bon de ne pas omettre. Après avoir prescrit la récitation de l'Angelus, le vénérable concile accorde cinquante

[1] Item auctoritate dicti concilii præcipimus, quod observetur inviolabiliter ordinatio facta per sanctæ memoriæ Joannem papam XXII de dicendo ter *Ave Maria*, tempore, seu hora ignitegii : in qua ordinatione conceditur certa indulgentia, etc (*Cap.* XIII.)

jours d'indulgence, à tous ceux qui, le soir, réciteront un *Pater* et un *Ave Maria* pour l'Église, pour le roi, la famille royale et la prospérité du royaume [1].

Le concile parle du *couvre-feu*. Sais-tu, mon cher ami, ce que c'est que le couvre-feu? J'aime à te le dire, parce qu'il rappelle le parfait bon sens de nos ancêtres. Dans sa chrétienne simplicité, c'est-à-dire dans sa profonde sagesse, le moyen âge croyait que la nuit était faite pour le repos et le jour pour le travail. Vers les dix heures du soir, on sonnait donc la cloche de ville, pour annoncer aux habitants que le moment était venu de rentrer chez eux.

Le couvre-feu sonné, on tendait des chaînes à l'entrée des rues; quelques

[1] Addit synodus *dtriginta ies* auctoritate sua, et suffraganeorum viginti dies pro iis qui tunc *Pater Noster* et *Ave Maria*, persolverint pro Ecclesia, rege ac regia familia, regnique statu. (Mabillon, *Præf. act. SS. secul.* v. *Benedict.* n. 1?2.)

quartiers même fermaient avec des portes. Toute circulation était suspendue. Les hommes du guet arrivaient à leur poste et veillaient sur la sécurité publique. Le silence régnait partout, et riches et pauvres, maîtres et domestiques veillaient en famille ou dormaient en paix. Les chaînes ne s'ouvraient que pour laisser passer le prêtre et le médecin.

Couchée de bonne heure, la population se levait matin. A Paris même, les métiers commençaient à battre, au son de l'Angelus, vers les cinq heures. Dans le même moment, la place Maubert [1] se couvrait d'écoliers, descendus de la montagne Sainte-Geneviève : c'était l'heure où les régents de l'Université ouvraient leurs cours. Une preuve de ce que je dis : tu as peut-être lu dans la vie de Monseigneur de la Motte, évêque d'A-

[1] Elle occupe l'emplacement du local ou le B. Albert le Grand donnait ses leçons. De là par corruption place Maubert, pour Maitre-Albert.

miens, au dernier siècle, qu'étant tout jeune encore, son domestique venait le prendre au lit, à cinq heures du matin, et le portait à l'école, moitié endormi.

Dans cet ordre de choses si rationnel, si moral, si favorable à la santé et à la vie de famille, le besoin du gaz, au moyen duquel la civilisation moderne essaie de faire de la nuit le jour, n'était pas même soupçonné. Impossibles étaient les réunions nocturnes, bals, théâtres, cafés-buvants et cafés-chantants, cercles et soirées, dont l'influence désastreuse sur la santé physique et morale n'est plus un mystère pour personne. Tu peux ajouter qu'un pareil résultat est forcé; car l'homme n'intervertit pas impunément les lois providentielles. C'est avec raison qu'on a dit : MALHEUR AUX VILLES QUI VEILLENT !

Revenons à l'Angelus. La religieuse Bretagne s'empresse d'imiter Paris. Dans le canon 68 du concile de Tréguier, on

lit : « Le seigneur évêque ordonne à tous les curés en vertu de l'obéissance, de faire, à l'avenir, sonner trois coups de cloche, dans leurs églises, avant le couvre-feu ; et de laisser entre les deux coups l'intervalle d'un *Ave Maria*. Dix jours d'indulgence à tous ceux qui le diront [1]. »

Nantes imite Tréguier. Les statuts de Simon, évêque de cette ville, ordonnent aux curés de faire sonner dans leurs églises, à l'heure ordinaire du couvre-feu et de prescrire à leurs paroissiens, lorsqu'ils entendront le son de la cloche, de réciter à genoux l'Angelus, les avertissant qu'à cette condition ils gagneront une indulgence de dix jours [2].

[1] Præcipit dominus episcopus omnibus curatis diœcesis tregorensis, quod de cœtero pulsetur campana ter in suis ecclesiis ante ignitegium ; et quod sit inter duas pulsationes spatium unius *Ave Maria*, et dat omnibus sic dicentibus decem dies indulgentiæ. (Apud Bened. XIV, *de Festis Annutiat.*, V. 450, edit. in-4°.)

[2] Præcipimus ut ipsi faciant hora consueta

De Nantes passons à Lavaur. Le concile tenu dans cette ville, en 1368, s'exprime ainsi : « Il est enjoint, sous peine d'excommunication, aux recteurs et curés des paroisses de faire sonner une cloche, vers le lever du soleil, comme on a coutume de le faire à la nuit. Ceux qui alors réciteront, à genoux, cinq fois le *Pater* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et sept *Ave Maria*, gagneront trente jours d'indulgence [1]. »

pulsari campanas in ecclesiis suis ad ignitegium, et ut præcipiant parochianis ad pulsationem hujusmodi dicere, flexis genibus, verbum Salutationis ab angelo gloriosæ Virginis Mariæ, *Ave, Maria :* et ex hoc lucrentur decem dies indulgentiæ. (*Apud,* Martenne, *Anecdot.*, t. IV, col. 962.)

[1] Rectoribus et curatis parochiarum sub pœna excommunicationis præcipitur, ut circa solis ortum pulsari faciant unam campanam eo modo, quo ad noctem pulsari solebat : et tunc iis qui in honorem quinque vulnerum Christi Domini quinquies Orationem Dominicam, atque septies angelicam Salutationem genibus flexis

Ces prières, qui s'écartaient des prescriptions de la Bulle apostolique, se réduisirent bientôt à la forme ordinaire de l'Angelus, je veux dire à la récitation de trois *Ave Maria* [1].

L'année suivante 1369, le concile de Béziers ordonne qu'à l'avenir au point du jour, la grosse cloche tintera trois fois, et quiconque, de telle condition qu'il soit, l'entendra, devra réciter trois *Pater* et trois *Ave*, et il gagnera vingt jours d'indulgence [2].

dixerint, triginta dies de injunctis pœnitentiis relaxantur. (C. 127. *Apud* Mabillon, *ubi suprà.*)

[1] Postea vero hic numerus ad tres Salutationes redactus est. (*Ibid.*)

[2] Item simili modo ordinatur quod de cætero in aurora diei pulsetur tribus ictibus cum batallo majoris campanæ et quilibet audiens, cujusque status fuerit, dicat ter *Pater*, *Ave*, et cuilibet dicenti de Omnipotentis auctoritate et nobis attributa, damus et concedimus vigenti dies indulgentiarum, in remissionem suorum peccaminum. (*Apud*, Martenne, *Anecdot.*, t. IV, coll. 660. *Voir* aussi Ducange, *Glossar.* v° *Angelus.*)

Par la teneur des lettres pontificales, par les ordres sévères et plusieurs fois réitérés des conciles sur les différents points de la France, par les indulgences accordées, tu vois, mon cher ami, quelle importance nos ancêtres attachaient à la récitation de l'Angelus. Et le XIX[e] siècle le laisse tomber en désuétude? Des pères ou des enfants, qui a tort et qui a raison?

Nous arrivons à la fin du XIV[e] siècle, et l'histoire de l'Angelus n'est pas finie. L'origine et la cause des sonneries du matin et du soir nous sont connues : reste la sonnerie du midi. Quand, par qui et pourquoi, a-t-elle été établie? Je te le dirai dans ma première lettre.

Tout à toi.

SEPTIÈME LETTRE

Histoire de l'Angelus.

13 juin.

xve siècle. — Opinion des auteurs français : Ducange, Gaguin, Fleury. — Témoignages contraires : Sandini, saint Antonin, Platina. — Histoire de l'Angelus : xvie siècle. — Alexandre VI. — Léon X. — Saint Pie V. — Forme actuelle de l'Angelus.

CHER AMI,

Quand, par qui et pourquoi la sonnerie de l'Angelus, à midi, a-t-elle été établie?

A ces questions les historiens donnent des réponses différentes. Nos auteurs français, Ducange, Gaguin, Fleury, prétendent que c'est le roi Louis XI, qui, en 1472, aurait introduit la sonnerie du midi; et que cette sonnerie, venue de

France, aurait obtenu la sanction apostolique, au commencement du XVIe siècle.

Dans son *Glossaire*, Ducange se contente de dire, sans citer aucune preuve : « A la suite des conciles tenus en France, trois cents jours d'indulgence furent attachés, par les souverains pontifes, à la récitation de l'Angelus, lorsqu'en 1472, Louis XI eut ordonné que l'Angelus se réciterait trois fois par jour, ce qui s'est pieusement et religieusement observé jusqu'ici [1]. »

Gaguin dit de son côté : « Louis XI, établit la coutume de sonner la cloche à midi, comme on le fait au crépuscule du soir, afin qu'en ce moment le peuple se mît à genoux pour réciter la Salutation angélique, en vue d'obtenir la paix publique : ce qui est religieuse-

[1] His tandem ex auctoritate Sum. Pontificum, 300 indulgent. dies accesserunt, cum a Ludovico XI an. 1472, ut ter in die Angelus diceretur, præceptum fuisset, quod hactenus pie et religiose est observatum. (V. *Angelus*.)

ment et généralement observé jusqu'à ce jour [1]. »

Malgré le désir d'assurer à ma patrie un nouveau titre de gloire, la vérité m'oblige à dire que l'opinion de nos Français ne me paraît pas fondée. Les témoignages formels des historiens de la papauté y sont absolument contraires. Comme c'est un pape, Jean XXII, qui, en 1318, ordonna la *pieuse* sonnerie du soir et du matin, c'est encore un pape, Callixte III, qui, en 1455, établit la sonnerie du midi. Toujours l'initiative des grandes et belles choses est venue du siége apostolique.

L'auteur très-sûr et très-érudit de la

[1] Introducta quoque est, autore Ludovico, consuetudo campanam hora meridiana, ut in noctis crepusculo solet, pulsandi, quo tempore populus uno poplite humi deflexo, Angelicam divæ matris Salutationem obtinendæ publicæ pacis gratia, religiose exhiberet; qui mos hactenus diligenter a plerisque servatur. (*Annal. Franc. Reg.* lib. II, fol. cxv. 1497.) — Fleury se contente de citer Gaguin.

vie des papes, Sandini, parlant de Callixte III, écrit, sous l'année 1456 : « Depuis le commencement de son pontificat, ce pape n'eut rien de plus à cœur que de préparer la guerre, vouée contre les Turcs, et d'équiper une flotte. C'est même dans ce but qu'il envoya des légats aux princes chrétiens, pour les engager à unir leurs armes contre les ennemis du nom chrétien. Afin de rendre le ciel propice, il voulut qu'à midi, au son de la cloche, on récitât trois fois l'Oraison dominicale et la Salutation angélique[1]. »

Constantinople venait de tomber au pouvoir des Turcs. Enflé de sa victoire

[1] Iste nihil prius aut acrius movit, quam ut bellum contra Turcas votum pararet, classemque instrueret. Ob id Legatos etiam ad christianos principes misit, qui hortarentur ad arma consociandа adversus christiani nominis hostes. Ad propitiandum vero numen divinum, voluit sub meridiem ad aeris campani sonum, Orationem Dominicam, et Salutationem angelicam ter recitari. (*In Callixt. III*. P. 443.)

le farouche Mahomet II menaçait tout l'Occident. On comprend sans peine que, dans une pareille conjoncture, le gardien de la civilisation chrétienne ait, à l'exemple de ses prédécesseurs Urbain II et Jean XXII ordonné une nouvelle prière, afin d'appeler au secours de l'Europe la puissante Reine du ciel. On serait même étonné qu'il ne l'eût pas fait.

Saint Antonin, archevêque de Florence, et contemporain de Callixte III, était mieux placé que personne pour connaître les actes de ce souverain pontife. Or, comme Sandini, il attribue sans hésiter à Callixte III, l'Angelus du midi. Il ajoute que l'ordre de le réciter fut solennellement envoyé, par lettres apostoliques, dans tout le monde chrétien avec concession de riches indulgences [1].

[1] Mandavit (idem pontifex) per solemnes litteras apostolicas ubique terrarum fidelium singulis

Je puis te citer encore un autre historien des papes. « Callixte III, dit Platina, ordonna, pour fléchir le Seigneur par des prières continuelles, qu'à midi, au son de la cloche, tous les fidèles aidassent de leurs supplications ceux qui allaient combattre contre les Turcs[1]. »

Platina, il est vrai, n'indique pas les prières commandées, pour le midi, par le souverain Pontife. Mais il est de toute évidence que c'était l'Angelus, tel que nous l'ont fait connaître Sandini et saint Antonin, en parlant de Callixte III.

Les papes du commencement du

diebus inter nonam et vesperam, campanam pulsari in omnibus ecclesiis ad Ave Maria ter. In qua pulsatione quicumque diceret flexis genibus ter Ave Maria et Pater noster consequeretur indulgentiam trium annorum et trium quadragenarum. (*Chronic.*, part. 3. tit. XX, c. XIV.)

[1] Callixtus mandavit, ut assiduo rogatu Deus flecteretur, in meridie campanis signum dari fidelibus omnibus, ut orationibus eos adjuvarent qui contra Turcas continuo dimicabant. (*Apud* Raynald. ad an. 1458, p. 443.)

XVI[e] siècle ne sont pas moins vigilants à maintenir la récitation de l'Angelus. Toujours pour opposer une digue aux flots de la barbarie musulmane, Alexandre VI ordonne les mêmes prières qu'avait prescrites Callixte III, et veut qu'elles soient récitées de la même manière [1].

Mieux que personne, cher ami, tu sais que, sous le pontificat de Léon X, parurent les protestants. Leurs innombrables sectes, impies et sanguinaires, mirent ton pays à feu et à sang, ne respectant rien et profanant tout. Eh bien, c'est à ce moment-là même que l'Angelus du midi devint plus populaire que jamais dans les contrées allemandes demeurées catholiques. Quoi de plus rationnel !

[1] Eumdem morem eademque de causa ad implorandam videlicet opem divinam adversus Turcas, instauravit Alexander VI, ut ad an. 1500, narrant Raynaldus et Spondanus.

quand il a peur, l'enfant se cache dans le sein de sa mère[1].

A la même époque, les anges de la prière, nos vénérables chartreux, dont la maison mère est en France, unirent leurs voix à celle de tes compatriotes, non-seulement pour conserver la foi dans ton pays, mais encore et surtout pour sauvegarder la France, si menacée par les guerres de religion. Ils ordonnèrent la récitation de l'Angelus à midi dans toutes leurs maisons situées sur le sol français.

Voici le statut du prieur de la Grande-Chartreuse, François Dupuy : « Dans toutes nos maisons qui se trouvent dans les États du seigneur roi de France, tous les jours, à midi, par ordre apostolique, on sonnera la cloche pour l'*Ave Maria*,

[1] Nondum in Germania meridianus pulsus invaluerat, qui Leone X pontifice (a quo Lutherus defecit) maxime invaluit. (*Summa aurea*, etc. T. IV, p. 280, note.)

pour la conservation de la paix dans ledit royaume, comme on la sonne à l'heure de Complies. Toutes les personnes de ces mêmes maisons diront trois Ave Maria, pour lesquels elles gagneront chaque fois trois cents jours d'indulgence, en vertu de l'indult apostolique, pourvu qu'elles soient vraiment pénitentes et qu'elles se soient confessées[1]. »

En te disant, au début de notre correspondance, que l'origine de l'Angelus se perd dans la nuit des temps : n'ai-je pas eu raison ? Tu connais les différentes phases par lesquelles a passé cette admirable prière et les graves raisons pour lesquelles les souverains pontifes l'ont tant de fois recommandée. Néanmoins, dans aucun des documents, placés sous tes yeux, ni toi ni moi n'avons trouvé l'Angelus sous sa forme actuelle.

De cette forme, aujourd'hui invaria-

[1] *Apud* Mabillon, *præf.*; *Ubi suprà.*

ble et impérissable, quel est l'auteur Je parle en particulier des paroles qui précèdent les trois *Ave Maria.* Sur ce point, j'avoue sans réserve ma complète ignorance. Plus que partout ailleurs, il y a dans la vie des Saints des mystères d'humilité. Quoi de plus connu que l'*Imitation*, et quoi de plus inconnu que l'auteur de cet incomparable chef-d'œuvre? Est-il étonnant que l'auteur de cet autre chef-d'œuvre, l'Angelus, connu de Dieu seul, ne doive être révélé aux hommes, qu'au grand jour des manifestations?

Quoi qu'il en soit, le premier monument, où j'ai découvert l'Angelus, tel qu'il se récite aujourd'hui dans le monde entier, date de la seconde moitié du XVI[e] siècle : c'est le *Petit office de la Sainte Vierge*, publié par le pape saint Pie V, le grand régulateur de la prière catholique. Voici ce que tu peux y lire :

Lorsque, le matin, le midi et le soir,

on sonne la Salutation angélique, on dit :

Angelus Domini nuntiavit Mariæ, et concepit de Spiritu sancto. Ave Maria, etc.

Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Ave Maria, etc.

Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : Ave Maria, etc[1].

Quinze jours d'indulgence sont accordés à ceux qui le réciteront dévotement[2].

Pour compléter l'histoire de l'Angelus, il reste à l'étudier dans les deux derniers siècles. Cette étude sera le sujet de la lettre suivante.

Tout à toi.

[1] Cum mane, meridie et vespere salutationis angelicæ signum datur : *Angelus* Domini, etc., quibus additur hæc oratio: Gratiam tuam, p. 221.

[2] Qui aliquam ex orationibus ibidem pariter insertis (in Officio parvo) devote recitaverint alios quindecim dies de injunctis sibi pœnitentiis misericorditer in Domino relaxamus. (*Bulla* Pii V.)

HUITIÈME LETTRE

Histoire de l'Angelus.

15 juin.

Nouvelles recommandations de réciter l'Angelus. — Nouveaux motifs de le réciter : Nouvelles indulgences. — Bref universel et perpétuel du pape Benoît XIII. — Indulgences qu'il attache à la récitation de l'Angelus. — Explication de quelques paroles. — Nouvelles indulgences de Léon XII. — Prix des indulgences. — Avantages spirituels et temporels qu'elles procurent. — Malheur et aveuglement de ceux qui les dédaignent.

MON CHER AMI,

Nous venons de parcourir le plus grand nombre des siècles chrétiens, et c'est à peine si nous en avons trouvé un seul, où l'Église n'ait instamment recommandé la récitation de la Salutation angélique, une ou plusieurs fois le jour, c'est-à-dire l'Angelus, sous une forme ou sous une

autre. Je ne connais pas de prière particulière qui ait été l'objet de pareilles recommandations. Surtout je n'en connais pas, dont il ait été ordonné d'accompagner la récitation au bruit des majestueuses trompettes de l'Église militante. Il y a là des mystères que nous expliquerons plus tard.

Ainsi que tu as pu le remarquer, c'est dans les moments où l'Église et les nations chrétiennes se trouvent menacées des plus grands périls, que les souverains pontifes, tels qu'Urbain II, Grégoire IX, Jean XXII, Callixte III, et saint Pie V, insistent avec une nouvelle force sur la récitation de la vénérable prière. A qui oserait les accuser d'avoir agi sans raison et sans succès, l'histoire donnerait un éclatant démenti.

Tu ne seras donc pas étonné que, au commencement du dix-huitième siècle, alors que le paganisme de la Renaissance devenu le Luthéranisme en Allemagne;

le schisme en Angleterre, le calvinisme en Suisse et dans une partie de la France, menaçait de devenir l'incrédulité et le matérialisme dans les nations demeurées catholiques, les souverains pontifes aient de nouveau et avec plus d'insistance que leurs prédécesseurs, recommandé la récitation de l'Angelus.

Afin d'exciter, dans toutes les parties de la terre, le zèle des fidèles, les papes des derniers temps attachent à cette salutaire pratique des indulgences, plus nombreuses que toutes celles dont elle avait été jusqu'alors enrichie.

Écoutons avec respect la parole la plus intelligente et la plus solennelle qui retentisse sous le ciel, la parole des Vicaires du Fils de Dieu. Le 14 septembre 1724, le pape Benoît XIII, de sainte mémoire, publiait le Bref *universel* et *perpétuel* dont voici la teneur :

« Le ministère apostolique qui Nous a été divinement imposé, exige que Nous

dispensions fidèlement les trésors célestes, mis à notre disposition par le Seigneur, lorsque Nous avons la pleine confiance que cela excitera et accroîtra sur la terre la vénération et la dévotion envers la Bienheureuse et très-Auguste Reine du ciel, la Vierge Mère de Dieu, notre Patrone et notre Avocate, et contribuera au salut des âmes.

« C'est pourquoi, Nous appuyant sur la miséricorde de Dieu tout-puissant et sur l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur, à tous et à chacun des fidèles, vraiment pénitents, confessés et communiés, qui, le matin, ou à midi, ou le soir, au son de la cloche, réciteront à genoux et dévotement l'*Angelus Domini*, etc., avec trois Ave Maria, et qui répandront devant Dieu de pieuses prières pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la sainte mère

l'Église, une indulgence plénière une fois le mois, le jour que chacun sera libre de choisir, ainsi que l'indulgence et la rémission de tous leurs péchés.

« Quant aux autres jours de l'année, aux mêmes fidèles vraiment contrits, chaque fois qu'ils réciteront l'Angelus, Nous accordons cent jours d'indulgence, dans la forme accoutumée de l'Église.

« Les présentes valables à perpétuité.

« Donné à Rome, chez Sainte-Marie Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le 14 septembre 1724. La première année de notre pontificat[1]. »

[1] Injuncta Nobis divinitus apostolicæ servitutis ratio postulat, ut cœlestium munerum thesauros dispositioni nostræ a Domino credita fideliter erogemus, cum id ad augendam in terris Beatissimæ atque Augustissimæ Cœli Reginæ, Virginis Deiparæ Mariæ, Patronæ et Advocatæ nostræ venerationem, excitandamque et confovendam erga illam fidelium devotionem, et ad animarum salutem speramus in Domino profuturam.

Itaque de Omnipotentis Dei misericordia ac BB. Petri et Pauli apostolorum ejus auctoritate

A tous les fidèles qui réciteront exactement l'Angelus, le souverain Pontife accorde, une fois le mois, l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés. Ces paroles demandent une explication. Je vais la donner, non pas pour toi, cher ami, qui la connais d'avance;

confisi, omnibus et singulis christifidelibus, vere pœnitentibus, et confessis, ac sacra communione refectis, qui, mane, aut meridie, seu vespere ad pulsum campanæ : *Angelus Domini*, etc., cum tribus Ave Maria, flexis genibus devote oraverint, et pro christianorum principum concordia, hæresum extirpatione, ac sanctæ matris Ecclesiæ exaltatione, pias ad Deum preces effuderint, plenariam in uno die cujuslibet mensis duntaxat per unum quemque christifidelium ad sui libitum eligendo, lucrifaciendam omnium peccatorum indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus.

Reliquis vero anni diebus iisdem christifidelibus vere contritis, quoties id egerint, centum dies de injunctis seu alias quomodolibet debitis pœnitentiis in forma Ecclesiæ consueta relaxamus.

Præsentibus, perpetuis temporibus valituris. — Datum Romæ, apud sanctam Mariam Majorem, sub annulo piscatoris, die 14 sept. 1724, pontificatus nostri anno primo.

mais pour certains bacheliers, touristes en Italie ou rédacteurs de journaux, beaucoup plus forts sur l'ignorance que sur la science théologique.

L'indulgence telle qu'elle soit, partielle ou plénière, ne remet et n'a jamais remis aucun péché mortel ou véniel. L'indulgence est simplement la remise totale ou partielle de la peine temporelle due au péché, et accordée hors du sacrement de pénitence. Dans le langage des Bulles, Brefs et autres écrits apostoliques, *Rémission de tous les péchés* signifie seulement la remise de toutes les peines temporelles dues aux péchés[1]. Loin de favoriser le relâchement, comme le disent les pro-

[1] Per indulgentiam non remittitur culpa, sed pœna tantum temporalis, restans in hac vita, vel in purgatorio luenda. Unde, quando in forma, seu concessione indulgentiæ dicitur per illam concedi remissionem peccatorum, accipitur peccatum pro pœna peccati, juxta illud 2 Machab., XII : *Ut a peccatis solvantur.* (FERRARIS, *Biblioth.* v° *Indulg.*, art. 1, n. 3.)

testants et les impies, cette remise, par les dispositions qu'elle exige et les avantages qu'elle procure, est, au contraire, éminemment propre à exciter la ferveur et à encourager l'espérance.

Pour gagner, une fois le mois, l'indulgence plénière attachée à la récitation habituelle de l'Angelus, il ne suffit pas, tu le sais, de réciter, ce jour-là, l'Angelus et d'avoir reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; il faut de plus, comme le demande le souverain Pontife, prier pour les besoins de l'Église et du monde : rien n'est plus moral. Au reste on peut réciter à cette intention telles prières que l'on veut : ordinairement cinq *Pater* et cinq *Ave*.

J'oubliais de te faire connaître une nouvelle indulgence attachée à la récitation de l'Angelus, par le souverain Pontife Léon XII. A mesure qu'avec les siècles les dangers de l'Église et du monde deviennent plus redoutables, les pères de

la société chrétienne encouragent par de nouvelles faveurs les enfants de Dieu à réciter l'Angelus.

Ainsi Léon XII accorde à tous ceux qui portent sur eux ou tiennent près d'eux, des chapelets, des crucifix, des médailles bénits par le souverain Pontife ou par ceux qui en ont le pouvoir, cent jours d'indulgence, chaque fois qu'aux heures voulues, ils récitent l'Angelus, sans préjudice des autres indulgences attachées à cette récitation par les précédents Pontifes [1].

Telles sont, cher ami, les faveurs spirituelles, dont les Vicaires de Jésus-Christ ont enrichi la vénérable prière de l'Angelus. Si on a sur soi ou près de soi un chapelet, une médaille ou un crucifix bénit par qui de droit, *deux cents jours* d'indulgence chaque fois qu'on la récite :

[1] *Angelus Domini*, p. 20 ; et *Indulgenze* che la Santità di nostro Signore Pio Papa Nono concede a' fedeli, etc. Roma, 1853.

ce qui donne *six cents jours* dans la journée et *cinquante-sept mille six cents jours* dans un an.

? Qu'elle soit dite, dans les dispositions convenables, par cent cinquante millions de catholiques, et calcule la somme joyeusement effrayante de grâces obtenues de la miséricorde divine, pour les chères âmes des trépassés et pour les pauvres habitants de la terre[1].

Tout cela est beaucoup, mais peu en comparaison de l'indulgence plénière, accordée une fois le mois. Si nous connaissions le prix d'une indulgence plénière, nous irions au bout du monde

« [1] Le indulgenze contenute nella *Raccolta* sono tutte applicabili alle anime sante del purgatorio, e le orazioni alle quali sono annesse possono recitarsi in qualunque idioma, purche le versioni sieno fedeli ed approvate dalla S. Congregazione delle indulgenze. Per decreto di Pio IX, 30 Settemb. 1852. »

(*Raccolta delle indulgenze*. P. XV, Roma, 1855.)

pour la gagner : et nous ne ferions rien de trop. Quel malheur pour lui et pour nous que le monde actuel n'ait plus la foi[1].

Comme il faut de toute nécessité que le péché même véniel soit puni, après la mort par les flammes du purgatoire, ou, dans cette vie, par les maladies, les fléaux, les revers et mille autres genres de souffrances : n'est-ce pas être stupidement ennemi de soi-même, que de s'abonner de gaieté de cœur à des peines inouïes, auxquelles on pourrait facilement se soustraire, en tout ou en partie, par le moyen des indulgences ?

[1] Cum potestas conferendi indulgentias a Christo Ecclesiæ concessa sit, atque hujusmodi potestate, divinitus sibi tradita, antiquissimis etiam temporibus usa fuerit, sacrosancta synodus Indulgentiarum usum, christiano populo *maxime salutarem*, et sacrorum conciliorum auctoritate probatum, in Ecclesia retinendum esse docet et præcipit ; atque anathemate damnat qui, aut inutiles esse asserunt, vel eas concedendi in Ecclesia potestatem esse negant. (Conc. Trid., *Sess.* XXV, *Decret. De indulg.*)

Que les pères des sociétés chrétiennes, les souverains Pontifes sont bien plus intelligents que nous ! Toujours préoccupés de nos intérêts, ils n'ont cessé de multiplier les moyens de gagner des indulgences, afin d'assurer au monde le bonheur même temporel dont il se montre si jaloux ! Et le monde a des yeux, et il ne voit pas ; des oreilles, et il n'entend pas ; une raison, et il ne comprend pas !

Ah ! si on lui offrait le moyen de gagner de l'argent !

Prions pour lui, mon cher Frédéric ; prions aussi pour tant de catholiques, dont la foi aux indulgences laisse beaucoup à désirer ; prions, enfin, pour nous-mêmes, afin de conserver dans toute sa vigoureuse activité cette foi, qui fut la gloire et le bonheur de nos ancêtres.

Tout à toi.

NEUVIÈME LETTRE

Histoire de l'Angelus.

17 juin.

Glorieuse prérogative de l'Angelus : Les indulgences qui y sont attachées ne sont jamais suspendues. — Déclarations des souverains Pontifes. — Afin que l'Angelus soit toujours récité et les indulgences toujours gagnées, nouvelles faveurs accordées aux Religieux. — A ceux qui ne savent pas le *Regina Cœli*, qui se dit à la place de l'Angelus. — Remarque sur l'antienne, le répons et la prière *Gratiam tuam*, etc., qui terminent l'Angelus. — Quatre remarques. — Nouvelle concession en faveur de ceux qui n'entendent pas sonner l'Angelus. — Rescrit de Pie VI. — Merveilleuses coïncidences.

CHER AMI,

Tu le sais, il y avait chez les Juifs, l'ancien peuple de Dieu, une année qui s'appelait l'année du *Jubilé* : elle revenait tous les cinquante ans. C'était, pour toutes les tribus, une année de joie uni-

verselle, qui s'annonçait au son des trompettes de jubilation : il y avait de quoi. Dans cette année, vivement attendue, toutes les dettes étaient remises, les esclaves rendus à la liberté et chacun rentrait en possession du patrimoine de ses pères.

Le nouveau peuple de Dieu, les chrétiens ont aussi leur année jubilaire. Fixée d'abord à tous les cent ans, elle le fut plus tard à tous les cinquante ans. A raison des besoins de plus en plus pressants d'un monde qui vieillit, et de l'intelligente sollicitude de papes, elle revient aujourd'hui tous les vingt-cinq ans. Dans la langue de l'Église elle s'appelle l'*Année Sainte*, ou l'année du *Grand Jubilé* et s'ouvre à Rome avec une incroyable solennité.

Elle est sainte, en effet, et par cela même bien autrement riche que celle des anciens. Sainte et trois fois sainte, parce que, si les chrétiens le veulent, toutes les

dettes qu'ils ont contractées envers la justice divine leur sont remises. Sainte, parce que tous les esclaves du démon sont mis en liberté. Sainte, parce que tous les enfants prodigues qui ont gaspillé l'héritage paternel, rentrent en possession de leurs divines propriétés.

Afin de fixer l'attention de tous ses enfants sur le grand pardon de l'année sainte et les exciter à ne reculer devant aucun effort pour l'obtenir, l'Église suspend toutes ses indulgences : quelques-unes seulement sont exceptées. N'est-il pas bien glorieux pour l'Angelus d'être de ce petit nombre ? et l'Église pouvait-elle mieux nous montrer l'importance qu'elle attache à cette puissante prière !

« Les deux indulgences de l'Angelus, dit Benoît XIII, ne sont pas suspendues pendant l'année sainte : *et hæ duæ indulgentiæ neque anno sancto remanent suspensæ* (1). » Même déclaration de la part

1 *Declarat.* 10 janvier 1725.

de Benoît XIV, de Clément XIV et de Léon XII [1].

Ce n'est pas tout. Voulant à tout prix que l'Angelus soit toujours récité et les indulgences toujours gagnées, les souverains Pontifes ont fait les concessions suivantes. Lorsque le Bref universel et perpétuel de Benoît XIII eût été publié, des réclamations se firent entendre. La Sacrée Congrégation des Indulgences et Rites les porta humblement aux pieds du Saint-Père, en le priant d'y faire droit.

Elle dit : « Comme il a été exposé à Sa Sainteté que les Réguliers, et ceux qui demeurent dans les maisons religieuses, sont souvent occupés, au moment où sonne l'Angelus du matin, du midi et du soir, à des actions qui tiennent à l'observance régulière, et ne peuvent alors, pour

[1] Come lo dichiararono altresì Benedetto XIV Bulla, *Cum nuper* 17 maggio 1749; Clemente XIV Bulla 15 maggio 1774; Leone XII, Bulla 20 giugno 1824. (*Raccolta*, p. 257, etc.)

cette raison, réciter l'Angelus, on a humblement demandé en leur nom de pouvoir, en vertu d'une dispense du Siége Apostolique, dire l'Angelus dans un autre moment et gagner les indulgences.

« En conséquence Notre Très-Saint Père, ayant entendu le vœu de la Sacrée Congrégation des Indulgences et des Rites, a daigné accorder à tous les Réguliers et aux autres qui vivent dans des maisons religieuses, si, comme il a été dit, au moment où l'Angelus sonne, ils sont occupés à des œuvres en rapport avec l'observance régulière, la faveur de pouvoir gagner les indulgences, pourvu qu'aussitôt leur ouvrage fini, ils récitent l'Angelus à genoux et avec dévotion[1]. »

[1] Quia vero Sanctitati Suæ expositum fuit, quod sæpe Regulares, aliique in Religiosis domibus commorantes, et tempore, quo mane, meridie aut vespere campanæ pulsantur, quibusdam actionibus ad regularem observantiam spectantibus detinentur, et ideo easdem preces recitare tunc temporis minime possunt, ac insimul Præfato-

Par les personnes qui jouissent de la faveur indiquée ci-dessus, il faut entendre tous les Religieux de l'un et de l'autre sexe, ainsi que toutes les personnes vivant en communauté, occupées, au son de l'Angelus, à quelque action prescrite par leurs règles ou par leurs constitutions [1].

rum nomine humillime supplicatum fuit, ut, ex Apostolicæ Sedis dispensatione prædictas preces alio tempore recitando easdem indulgentias lucrari valeant.

Quaproter Sanctissimus Dominus Noster, audito voto S. Congregationis Indulgentiis sacrisque Reliquiis Præpositæ, benigne indulsit, ut Regulares omnes, aliique in Religiosis domibus commorantes, si dum, ut suprà, campanæ pulsantur, aliquod opus exerceant, quod ad regularem observantiam pertineat, nihilominus supramemoratas indulgentias acquirere possint, dummodo statim ac opus prædictum expletum fuerit, preces supra memoratos flexis genibus devote recitent. — Datum die 5 decemb. 1727. — L. Card. Picus, *præfectus*. Raphael Cosmus de Hieronymis, *secret*.

[1] Le persone religiose dell' uno ed altro sesso, ed altre che vivono in comunità... impiegate in

Pénétré comme son prédécesseur de l'importance religieuse et sociale de l'Angelus, Benoît XIV, d'illustre mémoire, précise la manière de réciter l'Angelus et le *Regina Cœli*, afin de ne pas perdre les indulgences. Puis, il ajoute une nouvelle concession en faveur des personnes qui ne sauraient pas le *Regina Cœli.* Dans la *Déclaration* de ce grand Pape, tu vas voir que sa volonté est que l'Angelus soit récité toujours, partout et par les ignorants comme par les savants.

« François - Jean - Antoine Guadagni, prêtre cardinal, de la Sainte Église romaine, du titre des saints Sylvestre et Martin-aux-Monts, vicaire général de Sa Sainteté;

« Sa Sainteté, toujours attentive à exciter le zèle des fidèles à recourir au Seigneur pour obtenir ses célestes bénédictions et voulant mettre fin au défaut

qualche esercizio prescritto dalle respettive regole o costituzioni. (*Raccolta, ubi suprà.*)

d'uniformité, qui se remarque parmi eux dans la récitation des prières publiques, qui se font au son de la cloche le matin, le midi et le soir, lorsqu'on récite l'Angelus, confirme d'abord les indulgences accordées par Benoît XIII de sainte mémoire, et, conformément aux rubriques, ordonne que ladite prière se dise debout, depuis les vêpres du samedi jusqu'au dimanche soir inclusivement.

« Elle ordonne, de plus, que pendant le temps pascal, qui se termine aux premières vêpres du dimanche de la Très-Sainte Trinité, au lieu de l'Angelus, on récite, debout, l'antienne *Regina Cœli* avec son verset et l'oraison correspondante : *Deus, qui per resurrectionem*, etc. A la récitation de cette antienne Sa Sainteté accorde avec bonté les mêmes indulgences que pour l'Angelus, *exhortant vivement* tous les fidèles à ne pas négliger de les gagner.

« Ceux qui ne sauraient pas de mé-

moire la susdite antienne, gagneront les mêmes indulgences, en récitant, comme ci-dessus, la prière de l'Angelus[1]. »

[1] Fr. Giov. Antonio, etc. La Santità di Nostro Signore sempre intento a dar eccitamento e stimolo a fedeli di ricorrere al signore per ottenerne le sue celesti Benedizioni, volendo togliere la diformità, che s'incontra fra questi nelle publiche preghiere, quali si fanno al suono della campana la mattina, il mezzo giorno ed alla sera, allor quando si recita la solita orazione dell' *Angelus Domini...*, conferma, in primo luogo, le indulgenze già concedute dalla santa Memoria di Benedetto XIII... ed inerendo alla disposizione della Rubrica, comanda, che detta orazione dal vespero di chiaschedun sabbato a tutta la Domenica seguente si reciti in piedi.

Comanda inoltre, che durante il tempo pasquale, termina alli primi vespri della domenica della SS. Trinità, in vece della medesima orazione si reciti in piedi l'antifona *Regina Cœli* col suo versetto ed orazione corrispondente *Deus qui per Resurrectionem*, etc. Per la recita della quale antifona concede anche benignamente la Santità le istesse indulgenze, come sopra, esortando premurosamente tutti i fedeli a non trascurarne l'acquisto.

Quelli poi, che non sapranno a mente la predetta antifona, acquisteranno le medesime indul-

Ici viennent quatre remarques importantes. Premièrement, le verset *Gaude et Lœtare*, etc., et l'oraison, *Deus qui per Resurrectionem*, etc., sont, comme le déclare Benoît XIV, partie intégrante du *Regina Cœli*, etc., doivent donc être récités, sous peine de perdre les indulgences.

Secondement, pour l'Angelus, au contraire on est libre d'ajouter ou non, le verset *Ora pro nobis*, et l'oraison *Gratiam tuam*, etc. L'omission de ce verset, des répons et de l'oraison, n'empêche pas de gagner les indulgences. « On *peut* terminer, dit la *Raccolta*, par le verset *Ora pro nobis*, etc., *ut digni*, etc. *Oremus : Gratiam*, etc., elle ne dit pas on *doit*, mais on *peut* [1].

genze, recitando, come soprà, l'orazione dell' *Angelus*, etc.

Datum in Roma dalla nostra solita residenza, li 20 aprile 1742. J. G. A., Card. Vicario ; — Gasparo, *arciprete; Ori., Segret.*

[1] Si può conchiudere col seguente versetto :

Troisièmement, on gagne les indulgences en récitant l'Angelus alternativement avec d'autres personnes [1].

Quatrièmement, pour gagner l'indulgence, il suffit qu'on récite l'Angelus ou le *Regina*, au son d'une cloche, bénite ou non, qui sonne l'Angelus ou le *Regina*, sans qu'il soit nécessaire que la cloche soit sonnée dans chaque église ou dans chaque maison religieuse [2].

Puisque tous les siècles chrétiens, et surtout les Vicaires du Fils de Dieu, ont

Ora pro nobis, etc. *Ut digni*, etc. *Oremus*, *Gratiam tuam*, etc., p. 262. Voir aussi le P. Maurel, *Le Chrétien instruit*, etc., p. 262.

[1] Il versetto e l'*Oremus* dell' *Angelus* non sono necessarii al acquisto delle indulgenze, bensì il versetto e l'*Oremus* del *Regina cœli*. Avvertasi in oltre che le indulgenze dell' *Angelus* sono tutte applicabili anche alle sante anime del Purgatorio, e che la S. Congregazione delle indulgenze con decreto *Urbis et Orbis Dei*, 29 febbrajo, 1820, dichiarò potersi conseguire le medesime, benchè le orazioni prescritte si recitino alternativamente con altre persone. (*Angelus Dom.*, p. 17.)

[2] Maurel, *ibid.*

attaché tant de prix à l'Angelus, tu ne m'en voudras pas, mon cher ami, si je suis entré dans tous les détails nécessaires à connaître pour le réciter avec fruit.

Ces détails ne sont pas encore complets. A mesure que les calamités menacent le monde de plus près et prennent des proportions plus alarmantes, les sentinelles du Vatican insistent sur la nécessité de l'Angelus et, par des concessions nouvelles, en facilitent la récitation.

On était en l'an 1781. Le bruissement de l'effroyable tourmente, qui s'appelle la Révolution française, se faisait entendre de jour en jour plus distinctement. C'est alors qu'à la prière de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Pie VI, d'auguste et vénérable mémoire, donna le rescrit, dont les événements allaient montrer le providentiel à-propos.

« Dans l'audience qui m'a été accordée le 18 mars 1781, dit le secrétaire de

la Sacrée Congrégation, notre très-saint Père, par la divine Providence, le pape Pie VI, a daigné faire cette bienveillante concession, que, dans les lieux où n'existe pas l'usage des cloches, tous et chacun des fidèles, au moins contrits de cœur, qui trois fois le jour, savoir dès le matin, vers midi et sur le soir, réciteront la pieuse prière qui commence par *Angelus Domini*, etc., avec trois *Ave Maria*, ou le *Regina Cœli* pendant le temps pascal, pourront gagner toutes les indulgences accordées jusqu'ici par les souverains Pontifes, à ceux qui récitent les mêmes prières au son de la cloche : cela malgré toute opposition contraire [1]. »

[1] Ex audientia SS. habita die 18 Martii 1781, sanctissimus Dominus Noster Pius, Divina Providentia Papa VI, referente me infrascripto sacræ Congregationis de Propaganda fide secretario, benigne concessit, ut, iis in locis, ubi deest campanarum usus, omnes et singuli christifideles, corde saltem contriti, qui ter in die, scilicet primo

Qu'il est donc vrai de dire que la providence ne tâtonne jamais et qu'à heure fixe elle inspire aux chefs suprêmes de l'Église, les mesures nécessitées par les circonstances, pour le bien des peuples et le salut des fidèles. Le rescrit de Pie VI, que tu viens de lire, paraît à la veille de la Révolution, époque néfaste où nos cloches allaient se changer en canons ou devenir muettes. C'est ainsi que le dogme béni de l'infaillibilité pontificale a été proclamé le 18 juillet 1870, vingt-quatre heures avant la déclaration de guerre, qui allait, pour

diluculo, circa meridiem, et sub vesperam recitaverint piam precem, quæ incipit *Angelus Domini*, etc., cum tribus Salutationibus angelicis ; vel *Regina Cœli*, etc., tempore pascali... omnes et singulas indulgentias lucrari valeant, quæ recitantibus easdem preces ad signum campanæ a Summis Pontificibus hactenus concessæ sunt : quibuscumque in contrarium non obstantibus. — Datum Romæ ex ædibus dictæ Sacræ Congregationis, die et anno quibus suprà. — Stephanus Borgia, Sacr. Congr. de prop. fide *Secretarius*.

un temps indéterminé, suspendre les travaux du Concile.

Tant pis pour ceux que ne remplissent pas d'une respectueuse admiration ces merveilleuses coïncidences. Ils peuvent dire comme les grossiers matérialistes dont parle l'Écriture : Le soleil de l'intelligence ne s'est pas levé pour nous : *Sol intelligentiæ non est ortus nobis* [1].

Tant pis surtout pour ceux qui n'y voient qu'un jeu du hasard : comme si le hasard, qui n'est qu'un mot, savait jouer un jeu quelconque!

Tout à toi.

[1] *Sap.* v, 6.

DIXIÈME LETTRE

Composition de l'Angelus.

20 juin.

Le ciel et la terre y ont travaillé. — Quatre voix en prononcent les paroles. — Voix de l'Archange. — Voix de la sainte Vierge. — Voix de sainte Élisabeth. — Voix de l'Église. — Dialogue sublime : Par les personnages qui parlent. — Par les choses qui se disent. — Par les mystères qui s'accomplissent. — Raison des paroles qui précèdent l'*Ave Maria*. — Richesse de ces paroles.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Je viens de lire la lettre par laquelle tu veux bien me remercier de mon histoire de l'Angelus. « Outre le solide intérêt qui s'attache à la connaissance des choses religieuses, cette histoire, me dis-tu, a eu pour moi, dans beaucoup de détails, tout le mérite de la nouveauté.

Aussi je l'ai lue non-seulement avec plaisir, mais je l'espère, avec un réel profit. »

Gloire en soit à Dieu.

Tous n'en diront pas autant que toi. Si j'avais décrit la formation de quelque produit chimique, bon pour tuer des hommes ou fabriquer des allumettes; si j'avais expliqué la composition de quelque engrais puissant à faire croître de l'herbe à l'usage des bœufs et des vaches; si j'avais déposé, dans certain grand journal, quelque feuilleton émaillé de vols et d'assassinats; si j'avais commis un roman plus ou moins mal écrit, où l'impiété et la luxure le disputent à l'invraisemblance : je deviendrais une célébrité. On me lirait, on m'admirerait, on me proclamerait un *homme utile ;* on me proposerait peut-être pour la croix de la Légion d'honneur.

Mais, parce que je me suis efforcé de tirer de l'oubli une des pratiques les

plus vénérables, les plus belles et les plus utiles de l'Église catholique, j'en serai pour ma peine. Toi excepté et un certain nombre d'*arriérés* comme toi, qui me lira?

Quoi qu'il en soit, je continue.

Tu connais maintenant l'histoire de l'Angelus. Tu l'as vu naître, tu l'as vu grandir, tu le vois aujourd'hui dans son complet développement. Élevé, dès le berceau par les Vicaires de Jésus-Christ, comme l'enfant de leur prédilection, gardé comme la prunelle de leurs yeux, honoré de leurs suffrages, enrichi de leurs faveurs, il règne dans toutes les parties du monde catholique. Pourquoi tant de sollicitudes autour de cette pratique? Pourquoi tant d'exhortations à la perpétuer d'âge en âge? La composition même de l'Angelus va te donner la réponse.

Avec celui d'Abraham, parlant familièrement aux trois personnes de la

Sainte-Trinité, l'Angelus est le plus sublime dialogue que l'oreille de l'homme ait jamais entendu. Sublime par la dignité des interlocuteurs ; sublime par les choses qui se disent; sublime par les mystères qui s'accomplissent.

Les interlocuteurs.—Dans l'Angelus, quatre voix se font entendre et se répondent : voix de l'archange, voix de Marie, voix de sainte Élisabeth, voix de l'Église.

L'archange. — Qu'est-ce qu'un archange? C'est un ange d'une hiérarchie supérieure. Au-dessus de l'homme, au-dessus de tous les êtres que nous voyons de nos yeux et que nous touchons de nos mains, Dieu a formé des créatures purement spirituelles, dont le nombre, l'agilité, la puissance, la beauté surpassent tout ce que l'imagination peut concevoir. Quand ils doivent se rendre visibles, les anges revêtent des corps aériens d'une splendeur éblouissante.

C'est ainsi qu'ils ont souvent apparu

aux Saints, tant du Nouveau que de l'Ancien Testament. C'est ainsi qu'ils se montreront, comme une immense armée, aux yeux de toutes les nations, lorsque leur Roi, dont ils formeront le cortége, viendra dans tout l'éclat de sa majesté juger l'univers, et qu'ils feront eux-mêmes la séparation finale des justes et des méchants.

Ministres de Dieu dans le gouvernement du monde, les anges exécutent, avec la rapidité de l'éclair, ses ordres de justice et de miséricorde. Rien ne résiste à leur puissance. Comme la flèche qui fend les airs, un Ange traverse l'Égypte et dans l'espace d'une nuit met à mort tous les premiers-nés des Égyptiens. Un autre pénètre dans l'armée de Sennachérib et fait périr instantanément, cent quatre vingt-cinq mille soldats. Un autre encore enlève le prophète Habacuc et, aussi vite que la pensée, le transporte à Babylone, pour nourrir Daniel enfermé dans la fosse aux lions.

Ces grandes missions n'ont lieu que dans les circonstances solennelles, et ne sont confiées qu'aux anges d'un ordre supérieur [1]. Ainsi les rois de la terre n'envoient en ambassade les princes de leur cour, que dans les occasions les plus importantes. Or, tu le sais, nulle circonstance plus importante que celle dont l'Angelus rappelle le souvenir. Comme il s'agit du plus grand événement de l'histoire, la raison seule nous dit que l'ambassadeur chargé de l'annoncer, dut être choisi parmi les princes les plus illustres de la cour céleste. En effet, l'archange député vers Marie s'appelle *Gabriel*, c'est-à-dire *force de Dieu*. Jamais nom ne fut mieux appliqué! Gabriel venait annoncer le dur guerroyeur [2], qui ferait crouler, d'un bout du monde à

[1] Qui minima annuntiant, Angeli; qui vero summa annuntiant Archangeli vocantur. (S. Greg., *homil.* LIV, *in evang.*)

[2] Durus debellator. (*Sap.*, XVIII, 15.)

l'autre, le colossal empire de Satan.

Marie. — Si dans la poésie, dans la peinture, dans le paysage, et dans les arts en général, la beauté naît des contrastes, quelle incomparable beauté présente l'Angelus ! D'un côté, tout ce qu'il y a de plus grand, un archange, un prince plus puissant que tous les monarques de la terre ; d'un autre côté, tout ce qu'il y a de plus faible et de plus humble, une jeune fille de douze ans, pauvre et obscure.

C'est à elle qu'est envoyé, dans tout l'éclat de sa gloire, l'ambassadeur du Créateur des mondes, à elle qu'il parle avec un profond respect; à elle qu'il demande humblement le consentement qui doit sauver le genre humain ; à elle dont il attend avec anxiété la décisive réponse.

Elle est donnée, et tout à coup la jeune enfant devient la plus auguste, la plus douce, la plus puissante de tous les êtres

créés, la Reine des anges et des hommes : elle devient Marie.

Sainte Élisabeth. — La troisième voix qui parle dans l'Angelus est celle de sainte Élisabeth. Quelle noble interlocutrice ! Si, comme son auguste cousine, Élisabeth n'est pas la mère de Dieu, elle est la mère du plus grand des enfants des hommes. Près de Jean-Baptiste, choisi par un privilége unique, pour annoncer la prochaine arrivée du Désiré de toutes les nations, pour le baptiser de ses mains et lui rendre témoignage de son sang : je te demande ce que sont les empereurs, les savants, les patriarches, les martyrs, les apôtres eux-mêmes, les saints et les saintes les plus illustres ?

Devant la gloire d'Élisabeth, mère de Jean-Baptiste, s'éclipse la gloire de toutes les mères. Sa voix fait écho à la voix de l'Ange. Le ciel et la terre se répondent et ce qu'ils disent est un double hommage de respect et d'amour rendu à Marie.

L'Église. — Incarnation permanente du Verbe rédempteur annoncé par l'ange, conçu par Marie, salué par Élisabeth, seule l'Église, épouse, mère et toujours vierge, pouvait, sans désaccord, mêler sa voix à celle des trois augustes interlocuteurs. Elle le fait avec l'accent d'une épouse pleine de confiance, d'une mère chargée d'une innombrable et besoigneuse famille, et d'une vierge dont la beauté sans tache ravit le cœur de Celui qui est tout ensemble son époux et son père.

Qu'en penses-tu, mon cher Frédéric ? Près d'un pareil dialogue, considéré seulement dans les personnages, que sont les dialogues de Platon et de Socrate, de Scipion et de Lélius, et tous les autres dialogues les plus vantés de la littérature humaine?

Toutefois, si l'Angelus est sublime par les personnages qui s'y parlent, il ne l'est pas moins par les choses qui se disent.

Les choses qui se disent. — Afin de rendre raison des étonnantes paroles de l'ange, l'Église rappelle les trois mystères qui s'accomplissent à la voix du divin ambassadeur. Ces trois mystères sont : l'Incarnation du Verbe; la Maternité divine de Marie et la Rédemption du monde.

Elle dit : *Angelus Domini nuntiavit Mariæ, et concepit de Spiritu sancto.*

Elle dit : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.*

Elle dit : *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.*

Après de pareils miracles, on comprend que l'archange, ravi d'une respectueuse admiration, adresse à Marie la sublime salutation que sainte Élisabeth continue, que l'Église achève et que toutes les générations chrétiennes répéteront de siècle en siècle, sans interruption même d'une seconde, jusqu'au seuil de l'éternité : *Je vous salue, pleine de grâce !!*

Chacune des paroles que tu viens d'entendre, veut être soigneusement expliquée. C'est une mine d'or, bien autrement riche que celles de l'Australie ou de la Californie. Dans ces dernières, un peu de terre jaune ou blanche, qui ne rend l'homme ni meilleur, ni mieux portant, ni plus heureux. Dans la première, des richesses qui donnent à l'homme la vie, la dignité, le bonheur et l'immortalité.

Comme l'homme affamé se prépare à un festin, je sais que, dans ton ardeur à t'instruire, tu te prépares à recevoir l'explication promise, elle sera le sujet des lettres suivantes.

Tout à toi.

ONZIÈME LETTRE

21 juin.

Explication des paroles qui précèdent les *Ave Maria* de l'Angelus : *L'ange du Seigneur annonça à Marie.* — Pourquoi un ange chargé d'annoncer le mystère de l'Incarnation. — Pourquoi on dit l'ange du Seigneur. — Sous quelle forme l'ange apparut à la sainte Vierge. — Grandeur de la nouvelle annoncée par l'ange. — Portrait de la sainte Vierge. — Manière admirable dont l'ange lui parle.

MON CHER AMI,

Demandons humblement au Saint-Esprit, qui les a dictées, de nous communiquer l'intelligence des divines paroles, dont l'étude va nous occuper. Rien n'est plus nécessaire qu'une pareille faveur, si nous voulons avoir une idée vraie de l'Angelus. Je commence.

Angelus Domini : L'ange du Seigneur. Déjà nous connaissons les anges et celui

même qui fut envoyé à la bienheureuse Vierge. Mais pourquoi un ange est-il chargé d'annoncer à Marie le mystère de l'Incarnation? Pour trois raisons, répond le grand maître de la théologie, saint Thomas. La première, afin de conserver l'ordre divin, en vertu duquel le ministère des anges est de transmettre aux hommes les volontés de Dieu.

La seconde, parce que cela convenait à la réparation du genre humain. Comme l'auteur de notre chute fut un ange qui, sous la forme du serpent, vint tromper la première Ève; il convenait qu'un ange vînt annoncer à la seconde Ève la rédemption du monde.

La troisième, parce que ce message angélique convenait à la perpétuelle virginité de la Mère de Dieu; car les vierges, dit saint Jérôme, sont cousines des anges, avec qui elles ont des rapports intimes et une grande ressemblance [1].

[1] Bene angelus ad Virginem mittitur, quia sem-

N'est-ce pas là, mon cher Frédéric, une de ces belles harmonies, qu'on découvre à chaque instant dans les œuvres de la sagesse éternelle?

Sous quelle forme le céleste ambassadeur apparut-il à la sainte Vierge? Tu l'as vu comme moi, à Paris : quand les ambassadeurs étrangers vont faire leur première visite au souverain, près de qui ils sont accrédités, ils se rendent au palais en équipage de gala et se présentent tout chamarrés d'or et bardés de décorations. Ce luxe éblouissant a pour but de donner une haute idée du monarque qui les envoie.

Tu ne seras donc pas étonné d'apprendre que l'ambassadeur du Très-Haut se présenta devant Marie sous la forme corporelle la plus splendide. Écoute un des organes les plus sûrs de la tradi-

per est angelis cognata virginitas. Profecto in carne præter carnem vivere, non terrena vita est, sed cœlestis. (*Apud* S. Th., 3, p. q. 30 art. 2 corp.)

tion. « L'archange Gabriel, dit saint Augustin, vint à Marie, le visage resplendissant, le vêtement éclatant et la démarche admirable [1]. »

Tu me fais une autre question : tu me demandes pourquoi nous ne disons pas seulement *l'ange annonça, angelus nuntiavit :* mais ajoutons : *l'ange du Seigneur, angelus Domini ?* Est-ce que tous les anges ne sont pas les anges de Dieu ou du Seigneur ? Sans aucun doute.

Le texte sacré dit : L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu : *Missus est angelus Gabriel a Deo* [2], est-ce encore que tous les anges ne sont pas envoyés de Dieu ? Pourquoi donc cette particularité ?

Elle nous révèle trois choses : La

[1] Venit ad me Gabriel Archangelus facie rutilans, veste coruscans, incessu mirabilis. Sed hæc, ajoute S. Thomas, non possunt pertinere nisi ad corpoream visionem. Ergo corporea visione Angelus enuntians Beatæ Virgini apparuit. (S. Th., 3 p. q. 30, art. 3, *Sed contra.*)

[2] *Luc*, I, 26.

première, l'excellence de Gabriel qui fut envoyé, non par quelque ange d'un ordre supérieur, mais par Dieu lui-même qui, sans intermédiaire, lui confia son auguste mission. La seconde, l'excellence de cette mission, la plus grande qui ait jamais été et qui sera jamais donnée à aucun ange. La troisième, le secret des mystères de l'Incarnation du Verbe et de la Rédemption du monde, que Dieu avait caché aux anges, et qu'il révèle aujourd'hui à Gabriel, chargé de l'annoncer à la terre [1].

Nuntiavit Mariæ: annonça à Marie. — Annonça quoi? Sublime réticence! Elle signifie que, nulle parole humaine ou angélique ne peut dire la grandeur de la nouvelle, apportée à la jeune vierge de Juda.

[1] Et illuminare omnes, quæ sit dispensatio sacramenti absconditi a sæculis in Deo, qui omnia creavit: ut innotescat principatibus et potestatibus in cœlestibus, etc. (*Eph.*, III, 9, 10.)

C'est la nouvelle attendue et sollicitée depuis quatre mille ans, par le genre humain tout entier.

C'est la nouvelle d'un événement qui va opérer la plus profonde, la plus universelle. la plus bienfaisante révolution qui se puisse imaginer.

C'est la nouvelle que le Verbe, par qui tout a été fait, va descendre sur la terre, pour réparer son ouvrage, sauver tout ce qui avait péri, chasser l'usurpateur de son empire, signer la paix entre le ciel et la terre, rendre à l'homme tous ses droits perdus et le replacer sur le chemin du bonheur, sans mélange et sans fin, des siècles éternels.

Cette nouvelle, que nul ne connaît parmi les hommes ni peut-être parmi les anges, Gabriel excepté, est apportée à Marie. Veux-tu voir cette jeune vierge au moment où arrive le divin ambassadeur? Elle était seule, en prière, à l'heure du sacrifice du soir, dans la mai-

son paternelle de Nazareth, aujourd'hui transportée à Lorette, par la main des anges, afin de la soustraire aux profanations des Sarrasins.

Comme l'adorable Fils, dont elle allait devenir l'heureuse mère, fut le plus beau des enfants des hommes, Marie est la plus belle des filles d'Ève, passées, présentes et futures. En elle brille dans sa perfection le type Juif, le plus beau type de la race humaine.

Écoute la Tradition. « Marie était d'un extérieur grave et modeste ; parlant peu, et seulement quand il était nécessaire ; écoutant volontiers, très-affable et très-polie envers tout le monde. Elle était d'une taille médiocre, un peu au-dessus de la moyenne. Sa parole était franche et modeste, sans ris, sans trouble, à plus forte raison sans colère.

« Son visage était couleur de froment, ses cheveux blonds, ses yeux vifs, où brillaient des pupilles d'un jaune léger,

ses sourcils étaient arqués, et d'un noir convenable; son nez long, ses lèvres couleur de rose, d'où découlaient des paroles pleines de suavité. Son visage n'était ni rond ni pointu, mais un peu allongé, ses mains et ses doigts assez longs.

« Exempte de toute espèce de faste, elle était d'une grande simplicité, n'usant jamais de fard, ni de rien qui sentit la mollesse, mais faisant de l'humilité son plus bel ornement. Les vêtements qu'elle portait avaient leur couleur naturelle, et elle s'en contentait : ce que prouve encore son saint voile. En un mot, une grâce divine était répandue avec abondance sur toute sa personne [1]. »

[1] Mores autem formæque ac staturæ ejus modus talis, ut inquit Epiphanius, fuit : Erat in rebus omnibus honesta et gravis, pauca admodum eaque necessaria loquens, ad audiendum facilis, et perquam affabilis, honorem suum et venerationem omnibus exhibens. Statura mediocri, quamvis sint qui eam aliquantulum mediocrem longi-

Ne crois pas, cher ami, que ce portrait traditionnel soit un portrait de fantaisie.

tudinem excesisse dicant. Decenti dicendi libertate adversus homines omnes usa est, sine risu, sine perturbatione, et sine iracundia maxime.

Colore fuit triticum referente; capillo flavo; oculis acribus, subflavas tanquam paleæ coloris pupillas in eis habens. Supercilia erant illi inflexa, et decenter nigra, nasus longior, labia florida et verborum suavitate plena. Facies non rotunda et acuta, sed aliquanto longior, manus simul et digiti longiores.

Erat denique fastûs omnis expers, simplex, minimeque vultum tingens; nihil mollitiei secum trahens, sed humilitatem præcellentem colens. Vestimentis quæ ipsa gestavit, coloris nativi contenta fuit : id quod sanctum ejus velum etiamnum ostendit. Et, ut paucis dicam, in rebus ejus omnibus multa divinitus erat gratia. (Nicephor. *hist.*, lib. II, c. XXIII, ex Epiphan. Baron., an. 48, n. 26.)

Il y avait quatre mois que la sainte Vierge, sortant de son éducation au temple de Jérusalem, avait été confiée par les prêtres à S. Joseph, lorsque l'ange vient lui apporter l'heureuse nouvelle. « Deinde vero, sacerdotum manibus Josepho ad custodiam est tradita, apud quem cum menses peregisset quatuor ab angelo Gabriele lætum illum accepit nuntium». (S. Evod. *epist. Lumen; apud* Nicephor. *hist.* lib II, c. III.)

Du temps de la sainte Vierge, il y avait, comme aujourd'hui, des peintres et des sculpteurs. La dame de Panéade fit faire *ad vivum* la statue de Notre-Seigneur, qui se voyait encore au quatrième siècle. Saint Luc lui-même, le secrétaire de la sainte Vierge, était peintre. On avait les portraits de saint Pierre et de saint Paul, avidement recherchés par les chrétiens. Est-il étonnant qu'ils aient désiré et obtenu celui de l'auguste Mère de Dieu?

Nuntiavit Mariæ : annonça à Marie. — La manière dont l'archange s'y prit pour annoncer à Marie la grande nouvelle, est presque aussi admirable que la nouvelle même. Tu peux y admirer l'art oratoire dans toute sa perfection. Gabriel avait trois choses à faire.

La première, rendre la jeune Vierge attentive à ce qu'il allait lui dire. Il le fait en la saluant d'une manière nouvelle et tout à fait inconnue. *Ave, gratia plena.*

« Si Marie, dit Origène, qui connaissait parfaitement les Écritures, avait su qu'une pareille salutation avait été adressée à un autre, elle n'en aurait été ni troublée ni effrayée. En la saluant pleine de grâce, l'ange lui fait entendre qu'elle est préparée au grand mystère qu'il est chargé de lui annoncer.

La seconde, l'instruire du mystère qui devait s'accomplir en elle. Il le fait en disant : Vous concevrez un fils qui sera le Grand, ou plutôt la grandeur même; car c'est le Saint-Esprit qui le formera en vous.

La troisième, obtenir, malgré les apparences contraires, la foi de Marie à l'accomplissement du mystère, et son consentement. L'ange le fait, en lui citant l'exemple de sainte Élisabeth, comme la preuve irrécusable que Dieu peut tout ce qu'il veut [1].

[1] S. Thomas, 3 p. q. 30, art. 4. corp.

Cette habileté de l'ange me ravit. J'y vois la contre-partie de la tentation du paradis terrestre qui, comme toute tentation, fut composée de trois actes : la proposition de l'ange à la femme; le consentement de la femme, et enfin le fruit du consentement reçu et transmis au genre humain.

Que de choses admirables, même au point de vue purement littéraire, dans nos livres sacrés! Et dire que presque personne ne les lit et qu'on en est venu jusqu'à les bannir des maisons d'éducation, comme indignes de servir de modèles à la jeunesse studieuse! O Père, pardonnez-leur; car ils ne savent ce qu'ils font.

A demain la continuation de notre commentaire.

Tout à toi.

DOUZIÈME LETTRE

24 juin.

Lettre curieuse de Frédéric. — L'éducation actuelle condamnée par saint Pierre. — Explication des paroles qui précèdent les *Ave Maria* de l'Angelus. — *Et elle conçut du Saint-Esprit.* — Formation instantanée du corps de N.-S. — Paroles de saint Thomas. — Le Saint Esprit auteur et non père de l'humanité du Verbe incarné. — Paroles de saint Augustin. — Beau passage de saint Cyrille. — Pourquoi le mystère de l'Incarnation attribuée au Saint-Esprit.

MON CHER AMI,

Je reçois à l'instant la lettre qui t'a été inspirée par les dernières phrases de la mienne. Bien qu'elle ne rentre pas directement dans mon sujet, elle me paraît avoir assez d'importance pour être citée.

Tu m'écris : « Votre lettre m'a trouvé les *Annales de philosophie chrétienne*, à la

main. Le dernier numéro de cet excellent recueil, que je voudrais voir répandu par tout, contient une condamnation très-grave et très-inconnue de l'éducation païenne, dont vous vous plaignez avec tant de raison.

« La voici : Saint Clément, bien jeune encore, disait à saint Pierre, dont il devait être un jour le successeur : « Je ne puis savoir comment on vénère dans Jupiter les vices qu'on exècre dans les hommes. — Pierre répond : puisque vous dites que vous ne le savez pas, apprenez de moi pourquoi les crimes sont vénérés dans Jupiter. D'abord, comme es païens ont commis les mêmes actions, ils espèrent être bien reçus de celui qu'ils ont imité dans ses turpitudes.

« Ensuite, les anciens ont laissé ces choses savamment consignées dans leurs ouvrages : les poëtes les ont décrites avec élégance. Et maintenant, sous le prétexte de l'instruire, on les fait étu-

dier à la jeunesse, et quand la connaissance de ces choses a été incrustée dans les esprits tendres et simples des enfants, il est difficile de l'en arracher [1]. »

« Viennent, dans les *Annales*, les réflexions suivantes : « C'est chose admirablement curieuse qu'au lendemain de l'Ascension du Sauveur, un pêcheur de Galilée, d'accord avec un noble Romain, saint Pierre et saint Clément, deux chefs de l'Église, aient posé les principes de l'instruction intellective et positive pour la jeunesse, et condamné d'avance la routine païenne qui embarbouille encore aujourd'hui de son enseignement clas-

[1] Respondit Petrus : « Quoniam tu nescire dicis, disce a me cur in illo facinorosa gesta venerentur : primo quidem, ut cum ipsi similia egerint, acceptos se ei futuros sciant, utpote quem imitantur in flagitiis ; secundo, quod hæc litteris scite recondita et versibus eleganter inserta veteres reliquerunt. Et nunc puerilis eruditionis obtentu, cum eorum notitia teneris et simplicibus adhæserit mentibus, revelli ex eis atque abjici difficulter potest. (*Recognit.*, lib. X, c. XXVIII.)

sique, les cervelles des grimauds de l'université et des *autres écoles*. »

Merci, mon cher Frédéric ; ce que je viens de lire est péremptoire. Si les régents en toge ou en soutane, pouvaient être désabusés, à coup sûr rien ne serait plus capable de leur montrer qu'ils font fausse route, que ces paroles du Prince des apôtres. Mais le parti pris est comme les idoles dont parle David : il a des yeux, et il ne voit pas ; des oreilles, et il n'entend pas. Il ne comprend même pas qu'en semant de l'ivraie, on ne peut récolter du froment. Et il continuera à semer de l'ivraie, et l'Europe en sera couverte.

Revenons à l'Angelus.

Et concepit de Spiritu Sancto : et elle conçut du Saint-Esprit. — La divine conception n'eut pas lieu immédiatement après ces paroles : l'*Ange annonça à Marie* ; mais bien après le consentement de Marie, exprimé par ces mots : *Je suis la*

servante du Seigneur, qu'il me soit fait suivant votre parole. Seulement l'Église a voulu nous donner dès l'abord une haute idée de l'Angelus, en exprimant, tout d'un trait, le but et le résultat de l'ambassade angélique. Telle est la raison de la particule *Et*, qui montre la liaison entre l'annonce et le fait annoncé.

Elle conçut. A peine l'auguste Vierge eut donné son consentement, que le mystère de l'Incarnation fut accompli. Le corps de Notre-Seigneur se trouva immédiatement et complétement formé dans les chastes entrailles de Marie, et uni à une âme raisonnable. De là un homme parfait qui, par son union hypostatique avec la seconde personne de la Sainte-Trinité, fut aussitôt doué de la plénitude de la vie divine et humaine [1]. Si conformément aux lois de la Providence, il resta neuf mois dans le sein de sa mère,

[1] Corn. a. Lap., *in Luc.*, I.

ce fut, non pas pour se former, mais pour se développer[1].

Du Saint-Esprit, c'est-à-dire par la puissance du Saint-Esprit, et non autrement, car le Saint-Esprit n'est pas le père de Notre-Seigneur[2].

Ecoute saint Augustin : « Sans doute le Saint-Esprit fut l'artisan de l'humanité de Jésus-Christ ; c'est lui qui la forma, l'organisa, la disposa et l'anima. Cependant on ne peut pas dire qu'il en est le

[1] Formatio corporis, in qua principaliter ratio conceptionis consistit, fuit in instanti, duplici ratione. Primo quidem, propter virtutem agentis infinitam... Secundo ex parte personæ Filii, cujus corpus formabatur : non enim erat congruum ut corpus humanum assumeret nisi formatum. (S. Th., 3 p. q. 33, art. 1, corp. et q. 34.)

[2] Corpus Christi, quia non est consubstantiale Spiritui Sancto, non proprie potest dici *de* Spiritu Sancto conceptum, sed magis *ex* Spiritu Sancto. Sicut Ambrosius dicit : quod ex aliquo est, aut ex substantia, aut ex potestate ejus est. Ex substantia, sicut filius, qui a patre est : ex potestate, sicut ex Deo omnia : quomodo et in utero habuit Maria ex Spiritu Sancto. (S. Th. 3 p. q. 32, art 2, ad 1.

père, attendu qu'il ne lui a rien donné, rien communiqué de sa substance [1]. »

Que par sa toute-puissance, le Saint-Esprit ait opéré ce miracle, il n'y a rien d'étonnant. « Celui, dit saint Cyrille, qui de la verge sèche de Moïse fit un animal vivant, c'est-à-dire un serpent : pourquoi ne pourrait-il pas produire d'une vierge vivante un homme vivant ? Celui qui d'un homme vierge, Adam, forma une femme vierge, Ève : pourquoi ne pourrait-il pas également, d'une femme vierge, former un homme vierge ?

Ève naquit de l'homme seul. Marie nous rend gracieusement la pareille. D'elle seule, et non d'un homme, mais par la puissance du Saint-Esprit, elle enfante, demeurant toujours vierge, un homme-Dieu. Enfin, d'une sèche pous-

[1] Porro Spiritus Sanctus fuit opifex humanitatis Christi, qui eam efformavit, organizavit, disposuit et animavit; at ejus pater dici nequit quia ex sua substantia nihil ei contulit aut communicavit. (*Enchirid.*, c. XXXVIII.)

sière Dieu fit Adam vivant : pourquoi d'une vierge vivante ne pourrait-il pas former un homme ? une vierge n'est-elle pas plus qu'un grain de poussière [1] ? »

En bon théologien, tu sais que toutes les œuvres extérieures de Dieu, *opera ad extra*, sont communes aux trois personnes de la Sainte-Trinité. Chacune d'elles, en particulier, contribue au mystère de l'Incarnation. Le Père affermit la faiblesse de Marie, en l'enveloppant de sa toute-puissance, *virtus Altissimi obumbrabit tibi* ; le Saint-Esprit descend en elle,

[1] Deus qui virgam aridam Mosis in vivum animal, puta in serpentem, convertit, cur non possit ex viva virgine vivum hominem producere ? Deus ex viro, scilicet Adamo virgine, formavit virginem fœminam, scilicet Evam : cur pariter non possit ex fœmina virgine formare virum virginem ?

Eva ex solo viro genita est. Redditur igitur Mariâ gratiæ hujus mutuum officium ; et non ex viro, sed ex ipsa sola, impollute ex Sancto Spiritu virtuteque Dei peperit. Denique Deus Adamum vivum ex sicco pulvere formavit : cur non possit ex viva virgine, virum efformare ? plus enim virgo quam pulvis. *Catech.*, XII.

Spiritus Sanctus superveniet in te; et le Verbe s'incarne dans son sein, *ecce concipies in utero et paries filium*. Pourquoi donc l'Incarnation semble-t-elle attribuée uniquement au Saint-Esprit?

En voici la raison. L'Incarnation est le mystère d'amour par excellence. De là découlent, sur les anges et sur les hommes, tous les biens de la grâce et de la gloire, du temps et de l'éternité. Le Saint-Esprit étant l'amour consubstantiel du Père et du Fils, rien n'est plus naturel que de lui attribuer spécialement le mystère de l'Incarnation [1].

Une fois de plus, admirons tout ce qu'il y a de profondément philosophique dans le langage de l'Église notre mère. Plaignons ceux qui ne le connaissent pas; et plus encore ceux qui le critiquent sans le connaître.

Tout à toi.

[1] S. Th. 3 p. 9, 32, art. 1. corp.

TREIZIÈME LETTRE

27 juin.

Explication des paroles qui précèden les ***Ave Maria*** **de l'Angelus. —** ***Voici la servante du Seigneur.*** **— Profondeur de cette parole. — Vertus qu'elle exprime. — Plus on est éclairé, plus on est humble. — Paroles de saint Guillaume, duc d'Aquitaine. —** ***Qu'il me soit fait suivant votre parole.*** **— Les trois grands** ***fiat.*** **— Celui de Marie le plus puissant de tous. — Prudente réponse de la sainte Vierge. — Sa gloire est la nôtre.**

MON CHER AMI,

Saint Paul disait qu'il était fou de Jésus-Christ : *nos stulti propter Christum ;* et moi j'ose dire que je suis fou de la sainte Vierge. Entre mille autres raisons, le spectacle que je vais mettre sous tes yeux, t'expliquera ma folie.

Marie est créée pour être l'épouse du Saint-Esprit, et la mère du Verbe. Le ma-

riage suppose le libre consentement des parties. De quelle manière est sollicité celui de la jeune Vierge ? Les trois Personnes de l'auguste Trinité lui ont envoyé un ambassadeur, chargé de la demander en mariage. Étonnée de tant d'honneur, Marie se trouble. Elle veut bien accepter; mais elle fait ses conditions, et traite avec Dieu même d'égal à égal. « Je consentirai, dit-elle, mais à la condition que je conserverai intact le lis de ma virginité. »

Ainsi une jeune fille de treize ans tient en ses mains le salut du monde ! De sa volonté dépend l'accomplissement de l'œuvre, à laquelle se rapportent, dès l'éternité, tous les divins conseils : et tu ne veux pas qu'un pareil spectacle me fasse tourner la tête d'admiration !

« Consentez, consentez, lui crie le genre humain tout entier, par la bouche du grand Augustin ; ne retardez pas le salut du monde. L'ange vous a donné sa pa-

role : vous resterez vierge et vous serez mère. Engagez votre foi, et vous connaîtrez la vertu du Tout-Puissant [1]. »

Pleinement rassurée, Marie incline doucement sa tête virginale, et dit : *Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait suivant votre parole.*

Nouveaux sujets d'admiration et nouvelles richesses de l'Angelus.

Je suis la servante du Seigneur. Dans ces simples paroles, que la routine prononce trop souvent sans attention, se révèle toute la profondeur du double mystère de la chute et de la rédemption du monde.

Il y a quatre personnalités dans l'histoire, rien que quatre : le premier Adam et la première Ève ; le second Adam et

[1] Jam audisti quomodo fiet hoc ; responde nunc verbum. Vitam quid tricas mundo ? noli morari, Virgo. Nuncio festinanter responde verbum et suscipe filium ; da fidem et senti virtutem. (*Ser. XVIII, de Sanctis.*)

la seconde, Ève. De là sont venues les deux cités hostiles, qui embrassent le enre humain tout entier.

Le premier Adam et la première Ève ont perdu le monde par un acte de désobéissance. D'eux sont nés des enfants désobéissants, qui, en se multipliant, ont produit la grande Cité du mal, ancienne comme le péché originel, étendue comme le monde. De crime en crime cette cité avait descendu tous les degrés de l'échelle, dont le sommet touchait au paradis terrestre, et dont la base était placée dans une étable d'animaux.

Faire remonter à l'humanité tous les degrés de l'échelle mystérieuse, était le fils de la Rédemption. Le second Adam et la seconde Ève devaient commencer l'œuvre de la restauration par un acte d'obéissance. Ils ont fait ainsi. Le nouvel Adam dit : *Je viens, non pour faire ma volonté, mais la volonté de mon Père.* A son tour la nouvelle Ève dit : *Je suis la ser-*

vante du Seigneur. Et pour aller trouver l'humanité, descendue au rang des bêtes, le nouvel Adam veut que la nouvelle Ève lui donne naissance dans une étable. Du nouvel Adam et de la nouvelle Ève, est née la grande Cité du bien qui, soutenue de la grâce, remonte l'échelle dont le sommet s'élève jusqu'au ciel.

Je suis la servante du Seigneur. Au fond de cette parole on voit briller, comme autant de rubis étincelants : l'obéissance, l'humilité, la modestie, la charité, la résignation. Gabriel salue la jeune Vierge, mère de Dieu ; et elle se dit non la mère de Dieu, non sa fille, mais son humble servante. Je lui appartiens tout entière, qu'il fasse de moi ce qu'il lui plaira. Je suis une toile, que le peintre y peigne ce qu'il trouvera bon [1].

Ce profond sentiment d'humilité que

[1] Tabula sum pictoria, ait Theophilactus, pingat pictor quod voluerit, faciatque Deus quod voluerit. (*Apud* Cor. a Lap. *in Luc.*, I ; S. Bonavent.,

manifeste ici l'auguste Marie, peut paraître à quelques-uns étonnant et même exagéré : ils sont dans l'erreur. Prends une bouteille de vinaigre et regarde la à œil nu. Tu ne verras qu'un liquide rouge ou blanc, semblable à tout autre liquide. Arme tes yeux d'une loupe ou d'un microscope, et dans ce vinaigre, qui te paraît limpide, tu découvriras des milliers d'animalcules.

Notre âme est une bouteille de vinaigre ou même d'encre noire. Nos yeux n'en voient que la surface ; et souvent nous la trouvons assez belle pour être contents de nous. Mais qu'un rayon de lumière divine y pénètre, et nous la voyons pleine de mille misères. De là vient que plus ils s'approchent de Dieu, plus les saints connaissent leurs imperfections et leur néant et plus ils sont humbles.

Compendium Theolog. veritatis, c. III, p. 764, in-fol. Lyon, 1619.)

Telle est la vérité que prouvait par des exemples un homme célèbre dans l'histoire : c'est Guillaume duc d'Aquitaine. Converti par saint Bernard, il se retira à Clairvaux, se fit religieux ét mourut en 1137 à Saint-Jacques de Compostelle. De la parole de la sainte Vierge : *Je suis la servante du Seigneur*, il concluait avec raison que plus on s'approche de Dieu, plus l'âme est illuminée, et plus elle connaît son néant et se méprise.

« Voyez plutôt, disait-il : c'est après son entretien avec la sainte Trinité, qu'Abraham se déclare cendre et poussière. C'est après le miracle du buisson ardent, que Moïse se dit incapable de parler. C'est après avoir entendu les concerts des Séraphins, qu'Isaïe trouve ses lèvres souillées. C'est après avoir entendu la voix de Dieu, que Job se reprend, couché dans la cendre et la poussière. Enfin, c'est après s'être vue choisie pour la Mère de Dieu, que la bienheureuse

Vierge se proclame la servante du Seigneur. »

Et nous aussi, mon cher Frédéric, nous conclurons de tout cela, que l'orgueil ne vit que d'ignorance.

Qu'il me soit fait suivant votre parole. De tous les mots de la langue divine, angélique et humaine, il n'y en a pas de comparable en puissance au mot *fiat.* Il y a trois grands *fiat,* dans la durée des siècles. Le premier, sorti de la bouche du Créateur, tira l'univers du néant. Le second, sorti de la bouche de Marie, fit un Homme-Dieu. Le troisième, sorti de la bouche du prêtre, réalise chaque jour l'incompréhensible mystère, accompli dans le sein de Marie.

De ces trois *fiat* le plus puissant, le plus miraculeux est sans contredit celui de la jeune vierge de Nazareth. Le *fiat* du prêtre n'est que l'écho prolongé de celui de Marie. L'incarnation du Verbe éternel opérée par le *fiat* de Marie, sur-

passe le *fiat* du Créateur du monde, de toute la hauteur du fini à l'infini. Quelle sublime prière que l'Angelus !

Le *fiat* de Marie n'est pas seulement l'expression de son consentement ; c'est un désir ardent, une prière, une supplication en vue d'obtenir l'incarnation du Verbe et la rédemption du monde.

Suivant votre parole. Remarque ici, mon cher Frédéric, la précision des termes évangéliques, en même temps que la merveilleuse prudence de Marie et l'amour non moins admirable de sa virginité. Elle ne répond pas simplement à l'ange : Oui, que je devienne Mère de Dieu. Elle dit : Qu'il me soit fait suivant votre parole : c'est-à-dire je consens à être la Mère de Dieu mais à la condition que vous m'avez promise de conserver intact le lis de ma virginité[1].

[1] Nota hîc prudentiam et castitatem Beatæ Virginis. Non enim simpliciter dicit *fiam mater Dei* ; sed *fiat mihi secundum verbum tuum* : scilicet quo

Comment dire maintenant la gloire que le *fiat* de Marie fit rejaillir sur elle et sur nous ? Sur elle, pour qu'une femme devînt la Mère de Dieu, il fallait que cette femme fût élevée à une certaine égalité avec Dieu, par un nombre comme infini de perfections, auxquelles nulle créature humaine ni angélique ne pourra jamais prétendre.

Sur nous, si par son *fiat* Marie est devenue l'épouse du Saint-Esprit, notre chair est devenue l'épouse du Verbe. En le contemplant assis au plus haut des cieux, nous pouvons lui dire : Vous êtes l'os de nos os, la chair de notre chair ; le sang qui coule dans vos veines est le même qui coule dans les nôtres. Vous êtes notre frère ; daignez vous en souvenir quand vous serez notre juge.

mihi promisisti me ex Sancto Spiritu concepturam ac proinde mansuram virginem, fiam mater Dei ; sed hac lege ut maneam virgo. (Cor. a Lap. *in Luc.*, I.)

En attendant, respectons notre corps, plus saint que les vases qui servent à l'autel. Sanctuaire vivant de la sainte Trinité, gardons-nous de le profaner. N'oublions jamais ce qui est écrit : « Si quelqu'un profane le temple de Dieu : le Seigneur l'exterminera, car le temple de Dieu est saint et c'est vous qui êtes ce temple [1]. »

Tout à toi.

[1] Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus. Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos. (I. Cor., III, 17.)

QUATORZIÈME LETTRE

28 Juin.

Explication des paroles qui précèdent les *Ave Maria* de l'Angelus. — Dialogue de l'Ange et de la sainte Vierge. — Importance et beauté de ce dialogue. — Heure et durée de ce dialogue. — Sainte Marguerite de Hongrie et sainte Marie d'Oignies. — *Et le Verbe s'est fait chair.* — Ce qu'est le Verbe. — Ce qu'est la chair. — *Et il a habité parmi nous.* — Ce qu'est cette habitation. — Quel en est le but. — Bonté touchante du Verbe incarné.

MON CHER AMI,

Plus je fouille la mine d'or qui s'appelle l'Angelus, plus je découvre de richesses. A celles que tu connais déjà, ajoute celles que je vais t'envoyer. Voici d'abord le dialogue de l'ange et de Marie. Si tu veux en admirer toute la beauté, considère comme il contraste avec un autre dialogue, malheureusement trop célèbre.

L'histoire du monde ne fait mention que de deux dialogues entre l'ange et la femme. Dans le premier, le mauvais ange apparaît sous la forme du serpent. Dans le second, le bon ange se montre resplendissant de lumière et de beauté. Dans le premier, Ève croit étourdiment à la parole du tentateur. Dans le second, Marie se tient sur ses gardes, elle réfléchit, elle interroge. « Comme Ève, dit saint Bonaventure, Marie ne se décide pas sur-le-champ. Comme Zacharie, elle ne doute pas en interrogeant. Comme Sara, elle n'est pas lente à consentir [1]. »

Dans le premier dialogue, on conspire contre l'homme et on prépare sa chute et son malheur. Dans le second, on s'occupe de sa rédemption et de son bonheur. La conclusion du premier dialogue est la

[1] Nec in deliberatione fuit subita sicut Eva ; nec in interrogando dubia sicut Zacharias ; nec in consentiendo tarda sicut Sara. (*Compend. theol. verit.*, c. III., p. 764.)

mort du genre humain avec toutes ses horreurs; la conclusion du second est la vie du genre humain, avec toutes ses prérogatives.

Ainsi que nous l'avons vu, l'Angelus du soir marque l'heure à laquelle eut lieu ce second dialogue, digne d'éternelles bénédictions. Bien que rapporté en peu de mots dans l'Évangile, la tradition nous apprend qu'il se prolongea une partie de la nuit, et que l'ange demeura en extase devant la beauté surhumaine de Marie qui, en ce moment, aurait vu l'essence de Dieu ; et devant le Verbe éternel, présent dans le sein de sa créature [1].

Tu ne seras donc pas étonné d'apprendre ce que faisaient deux grandes chrétiennes, conformément à l'exemple de l'archange. Sainte Marguerite de Hongrie

[1] Ac si ob incredibilem Virginis modestiam et majestatem humana majorem, et ob Verbi divini carne induti præsentiam in admiratione raptus, discedere nequiret. (Cor. a Lap. *in Luc.*, I.)

et sainte Marie d'Oignies ne manquaient jamais, en récitant l'Angelus, de se prosterner humblement devant l'image de Marie. Ce qui t'étonnera, et même te scandalisera, c'est le peu de respect avec lequel un trop grand nombre de chrétiens récitent l'Angelus. Quant à ceux qui ne le récitent plus, il n'en faut point parler.

Et le Verbe s'est fait chair. La particule *et* unit ce qui précède à ce qui suit. Ce qui précède, c'est le consentement donné par Marie à la conception divine. Ce qui suit, est la formation instantanée du Rédempteur dans le sein virginal. Cette particule montre la rapidité avec laquelle Dieu accomplit ses ouvrages. En effet, celui qui peut tout, opère ce qu'il veut en parlant : *Dixit et facta sunt.*

Le Verbe. Au commencement, à ce commencement qui précède tous les commencements, dit l'évangéliste, était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Ce Verbe éternel, Dieu

de Dieu, lumière de lumière, créateur de la terre et des cieux, des anges et des hommes, roi des rois, Seigneur des seigneurs, demeurant dans toute sa divinité, dans toute sa majesté, dans toute sa puissance, dans toute sa gloire, s'est fait chair.

S'est fait chair. Si tu peux, mon bon Frédéric, mesurer la distance qui sépare l'être des êtres d'un peu de poussière, et quelle poussière! tu auras la distance qui sépare les deux mots *Verbe* et *chair.* Tu n'ignores pas que le mot chair se prend ici pour l'homme tout entier, en sorte que la parole de l'Angelus veut dire : Le Fils de Dieu s'est fait homme. Mais, curieux comme je te connais, tu vas me demander : « Pourquoi l'Évangile n'a pas dit : Le *Verbe s'est fait âme?* est-ce que l'âme n'est pas comme la chair, une partie intégrante de l'homme? Et aussi bien que la chair, l'âme ne se prend-elle pas pour l'homme tout entier? »

A coup sûr; et l'âme est même la plus

noble partie de l'homme ! C'est précisément pour cette raison que l'Évangile dit : le Verbe s'est fait chair. « Afin de montrer jusqu'à quelle profondeur d'abaissement est descendue la bonté de Dieu pour nous, il est dit que le Fils de Dieu s'est fait chair, s'est associé la partie de l'homme la plus vile et la plus infime, afin que de cette chair profondément corrompue par la concupiscence et par le péché, nous devenions comme des dieux, des enfants de Dieu, des parents de Dieu[1]. »

[1] Maluit tamen dicere *caro* quam *anima*, ut ostenderet quantum Dei benignitas, nostri amore, pro nobis sese exinanivit : scilicet quod Deus factus sit caro vilissima et infima, ut nos ex carne per concupiscentiam et peccatum corruptissima, fieremus quasi Dei et filii Dei ipsique Deo consanguinei. (Cor. a Lap. *in Joan.*, I.)

Nomine carnis intelligi debet totus homo, ut cum dicitur : *Videbit omnis caro salutare Dei.* Atque eodem modo nonnunquam accipitur anima, ut : *In septuaginta quinque animabus descenderunt Patres nostri in Ægyptum.* Non enim dixeris quod nuda et sine carne anima in Ægyptum des-

Et cette chair humaine, plus vile que celle des ânes, des bœufs, des chevaux et des autres bêtes, dans quel état le Verbe l'a-t-il prise? Écoute saint Bernard : « Il l'a prise non belle et forte comme dans Adam; il l'a prise faible, enfantine, tendre, impuissante, incapable de toute fatigue et de tout travail. Et celui qui a fait cela, c'est le Verbe éternel, habitant d'une lumière inaccessible, la Sagesse infinie qui, pour t'enseigner, vient, ô homme, s'introduire dans tes sens et te dire : fuis la volupté, la mort est à la porte du plaisir [1]. »

S'est fait chair. Encore un dogme fondamental que nous rappelle l'Angelus. « Le Verbe s'est fait chair, mais il ne s'est

cenderit : quoties igitur audimus carnem factum esse Verbum, hominem intelligamus ex anima et corpore factum. (*Orat.* s. Cyrill. *in Conc. Eph.*)

[1] Caro humana quæ longe inferior, miserior, spurcior carne asinia, bovina, equina et cœterorum animalium. (Cor., *ibid.*; S. Ber. *Ser.* III *de Nativ.*)

pas changé en chair. Il n'a pas cessé d'être ce qu'il était, mais il a commencé d'être ce qu'il n'était pas. Par la chair nous entendons tout l'homme. Or, comme le premier Adam avait été frappé de mort dans son âme et dans son corps, il fallait que le médiateur entre Dieu et les hommes, Notre-Seigneur Jésus-Christ, se fît chair pour vivifier l'homme dans sa chair et dans son âme [1]. »

Il résulte de là, que dans le Verbe incarné il y a deux natures entières et non confondues, la nature divine et la nature humaine ; conséquemment deux volontés, la volonté divine et la volonté humaine, qui subsistent avec toutes leurs puissances dans la personne du Verbe; car c'est dans cette personne que l'union s'est faite et non pas dans la nature. Tel est le dogme défini contre Nestorius, par le concile d'Éphèse.

[1] S. Aug. (*Dialog. 65, quæst. ad Oros., quæst. 4.*)

Et il a habité. Quelle utile leçon, mon cher Frédéric, nous donne ici l'Angelus! le Verbe éternel est descendu sur la terre, non-seulement pour nous racheter, mais pour nous instruire. En habitant parmi nous, il a rendu à l'homme la notion de la vie, fortement oblitérée et même entièrement perdue pour un grand nombre, depuis le péché originel.

« J'habite parmi vous, nous dit-il, sans rien posséder et pour peu de temps! » — Pourquoi, Seigneur, ne possédez-vous rien ; et pourquoi êtes-vous sur la terre comme l'étranger qui passe, comme le voyageur qui s'écarte de sa route pour se reposer un instant [1] ? — C'est pour vous apprendre que la vie d'ici-bas n'est pas la vie ; que les biens de ce monde ne sont pas les vrais biens ; que la terre n'est pas votre pays ; que vous devez la traverser

[1] Quare quasi colonus futurus es in terra, et quasi viator declinans ad manendum? (*Jer.*, XIV, 8.)

sans y fixer votre cœur, sans y borner vos espérances; comme le voyageur traverse, sans s'y attacher, la terre étrangère qui le sépare de sa patrie. »

Puisse le dix-neuvième siècle profiter d'une si belle leçon! Quel autre en eut jamais pareil besoin!

Parmi nous. Comme tu sais, le texte latin dit en nous, *in nobis*. Cela signifie dans notre nature, dans l'humanité dont il a daigné se revêtir pour nous racheter; en sorte que le Verbe incarné a été vu des yeux corporels de l'homme, touché de ses mains, entendu de ses oreilles.

armi nous: il a vécu familièrement av les enfants des hommes devenus ses frères et ses amis, surtout parmi les pauvres et les petits. Avec eux il a conversé, avec eux il a mangé; chez eux il a logé. Il a reçu leurs services, vécu de leurs aumônes: et c'était le Fils de Dieu! Il a écouté leurs questions, répondu à leurs demandes, exaucé leurs prières, éclair-

ci leurs doutes, guéri leurs infirmités, ressuscité leurs morts, consolé leurs douleurs, pardonné leurs fautes, passé en faisant le bien et laissé sur ses pas un sillon de lumière, pour leur marquer le chemin de la patrie[1].

Parmi nous. L'habitation du Verbe, parmi nous, n'a pas fini avec sa vie mortelle. Grâce à un miracle d'incompréhensible bonté, elle continue par la sainte Eucharistie. Toutes les fois que je regarde un tabernacle, je puis dire : Le Verbe habite parmi nous; et, toutes les fois que je communie, je puis ajouter : le Verbe habite en moi.

Oui, mon cher Frédéric, tout cela est de foi. Et s'il y a de quoi fondre d'amour, en voyant combien le Verbe éternel nous a aimés, il y a de quoi mourir de douleur, en voyant combien peu il est aimé.

[1] In terris visus est, et cum hominibus conversatus est. (*Baruch.* III, 38.)

Ne soyons pas surpris d'entendre l'anathème qui retentit sur la tête des ingrats, comme la voix du tonnerre : « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème, anathème[1]. »

A demain l'*Ave Maria*.

Tout à toi.

[1] Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema, Maran Atha. (I. *Cor.*, XVI, 22.)

QUINZIÈME LETTRE

29 juin.

Explication de la Salutation angélique. — Première partie. — Excellence de cette prière. — Ses auteurs. — Les mystères qu'elle contient. — Les vœux qu'elle exprime. — Pourquoi on récite l'*Ave Maria* après le *Pater*. — Exemple des Pères de l'Église. — Curieux témoignages des protestants : Luther, Rhegius, Spangerber. — *Ave*, explication. — Profondeur de ce mot. — *Maria*, pourquoi l'Ange ne l'a pas prononcé. — Respect pour cet auguste nom. — Pourquoi et par qui introduit dans la Salutation angélique.

MON CHER AMI,

Tu veux que je t'explique l'*Ave Maria !* A ta demande je dois répondre comme le prophète : « A, a, a, Seigneur Dieu, je ne sais pas parler; car je ne suis qu'un enfant[1] ». Pour te complaire, me voilà donc réduit à bégayer, et je commence.

[1] Et dixi : A, a, a, Domine Deus, nescio loqui, quia puer ego sum. (*Jer.*, II, 6.)

Avec le *Pater*, la plus belle sans contredit de toutes les prières, c'est l'*Ave Maria*. Si l'Oraison dominicale est sortie de la bouche même du Verbe éternel, l'Ave Maria est né de l'inspiration du Saint-Esprit. Gabriel, Élisabeth, l'Église, n'ont été que ses organes. Cette prière est donc belle et souverainement belle, à cause de ses auteurs ; belle et souverainement belle, à cause des mystères qu'elle contient; belle et souverainement belle, à cause des vœux qu'elle exprime.

Déjà les auteurs de l'Ave Maria te sont connus : il n'en est pas de plus respectables. Les mystères qu'il contient sont, entre autres : l'Incarnation du Verbe ; la Maternité de Marie et la Rédemption du monde. Nous dirons plus tard l'importance sociale de ces adorables mystères. Quant aux vœux exprimés par l'Angelus, ils trouveront leur explication dans l'explication même de l'*Ave Maria*.

L'*Ave Maria* étant ce qu'il est, faut-il

s'étonner que la piété catholique le récite habituellement après le *Pater?* En veux-tu la raison? Formés par l'enseignement divin, les chrétiens viennent de se dire avec un saint orgueil et un ineffable amour, qu'ils sont les enfants de Dieu; et, en enfants bien nés, ils ont souhaité à leur Père l'amour parfait de toutes les créatures. Ils viennent en outre de lui demander tous leurs besoins du corps et de l'âme.

Est-il rien de plus naturel qu'après avoir salué leur divin Père, ils saluent aussi leur divine Mère; qu'ils la félicitent d'avoir été choisie pour la Mère du Rédempteur, en qui et par qui ils sont devenus les enfants de Dieu, et les héritiers du ciel; et qu'enfin, ils s'adressent à sa tendresse maternelle, en la priant d'intercéder pour eux auprès de son divin Fils?

En agissant de la sorte, mon cher ami, nous sommes en bonne et nombreuse

compagnie. Le devoir de piété filiale que nous remplissons, a été accompli dans tous les siècles chrétiens, par tout ce que l'humanité connaît de plus respectable et de plus grand. En preuve, je peux citer les Pères et les docteurs de l'Orient et de l'Occident. Tous à l'envi ont invoqué, loué, glorifié Marie.

Voici quelques noms : saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, saint Ephrem, saint Ambroise, saint Augustin, saint Fulgence, saint Jean Damascène, saint Anselme, saint Bernard, saint Bonaventure et toutes les autres lumières de l'Église et du monde [1].

Je vais te dire quelque chose de plus. L'invocation filiale de Marie, la mère de Dieu et la nôtre, est tellement dans la nature que, pour l'avoir abandonnée, les protestants de nos jours ont dû faire vio-

[1] Voir leurs magnifiques paroles dans Canisius, *De Maria Deipara*, lib. III, c. x, p. 274. In-fol. Ingolstadt, 1577.

lence au sentiment le plus intime de leur cœur, et se mettre sur ce point, comme sur tant d'autres, en contradiction flagrante avec leurs propres auteurs.

Écoute Luther lui-même : « Quant à l'invocation des saints, je pense et je juge avec toute l'Église chrétienne, que les saints doivent être par nous invoqués et honorés. Qui, en effet, peut nier les miracles visibles qui, aujourd'hui même, s'opèrent par les reliques et aux tombeaux des saints?

« Tu t'adresses aux saints comme à ton prochain. Comme tu dis à ton prochain : Prie Dieu pour moi ; de même tu peux leur dire : Pierre, prie pour moi... Nous regarderons volontiers la sainte Vierge et les autres saints comme nos intercesseurs. Jamais il ne m'est venu dans l'esprit de traiter de superstitions, la vénération et l'invocation des saints, même pour les causes les plus matérielles.

« Quant à l'*Ave Maria*, il faut le prendre d'abord, comme une pieuse méditation, dans laquelle sont énumérés les dons reçus de Dieu par Marie. Ensuite, comme un désir que nous exprimons de voir tous les hommes l'aimer et la connaître telle que la montre la Salutation angélique [1]. »

[1] De intercessione divorum (le Renaissant !) cum tota christianorum Ecclesia sentio et judico, pios Sanctos a nobis esse honorandos et invocandos. Quis enim potest contradicere his, quæ adhuc hodierna die mirabiliter et visibiliter apud divorum corpora et sepulcra operatur Deus? (*In Purgatione quorumdam articul.* apud Canisium, p. 2.1.)

Ad hoc Sanctis uteris, ad quod proximo tuo. Quemadmodum enim proximo tuo dicis : Ora pro me Deum ; ita de illis dicere potes : Dive Petre, ora pro me. (*In postilla circ. evang. festi de Joan. Baptist.*) — Pro deprecatrice Eam (Mariam) libenter habebimus, ut et alios Sanctos. (*Id. in fest. Nativ. Mariæ.*) — Non fuit mens mea unquam, venerationem Sanctorum esse superstitiosam : neque invocationes vitiosas pro causis vel corporalissimis. (*Epist. ad Georg. Spalatin.* 1518.)

Primum quidem ut eam tanquam piam aliquam meditationem accipiamus, in qua donorum quæ a Deo accepit Maria, fiat enumeratio.

Puisque tu vis au milieu des protestants, laisse-moi encore te citer deux des principaux chefs de la prétendue Réforme. Le premier est Urbanus Rhegius, ami intime de Luther, qui le mit au nombre des saints. « Pourquoi, demande-t-il, les chrétiens récitent-ils chaque jour la Salutation angélique ? Afin de renouveler assidûment la mémoire du grand mystère du Dieu fait homme, opéré dans la plénitude des temps, il y a plus de 1540 ans, et de l'accomplissement des promesses faites à Abraham et aux patriarches.

« Toutes les fois que vous récitez la Salutation angélique, rendez de tout votre cœur grâces au Dieu miséricordieux et véritable, qui nous a aimés jusqu'à envoyer son Fils unique dans ce monde,

Deinde vero, ut ceu votum addamus et precemur, omnes ut sentiant et cognoscant eam talem esse qualis hic prædicatur. (*In explicat. Salutat. angel.*)

afin que, devenu homme, il délivrât les hommes de tout mal [1]. »

Le second est Spangerber : « L'Ave Maria, écrit-il, est le salut que la Sainte Trinité daigna adresser à la vierge Marie. Nous ne devons donc pas négliger de la saluer par les mêmes paroles. Elle-même chante dans son cantique : *Voici que désormais toutes les générations me proclameront bienheureuse.* Si ces paroles doivent être accomplies, il faut nécessairement qu'il y ait des hommes qui la comblent de louanges... Qui le fera ? A coup sûr les Juifs, les Turcs, les païens, les hypo-

[1] Cur christiani hanc Salutationem angelicam quotidie recitant ? Ad renovandam assidue memoriam maximi illius mysterii, quod Deus homo factus est in plenitudine temporis ante 1540 annos, et quod promissiones Abrahæ et Patribus factæ exhibitæ sunt. Quoties enim Salutationem angelicam repetis, gratias agito ex toto corde misericordi et veraci Deo, qui sic dilexit nos, ut Filium suum unicum miserit in hunc mundum, ut homo factus homines ab omni malo liberaret. (*In minori Catechismo*, apud Canisium, p. 247.)

crites, les mauvais chrétiens, ne le font pas ; loin de là, ils l'insultent et la blasphèment. A nous donc qui faisons profession de l'Évangile de remplir ce devoir [1]. »

Maintenant que tu es armé et contre les mauvais catholiques qui, dédaignant l'Angelus, dédaignent aussi l'*Ave Maria*, et contre les protestants actuels qui s'en moquent et le blasphèment, j'arrive à mon explication.

Ave : salut. « Dans le monde, dit saint Pierre Damien, ont retenti deux paroles,

[1] Hæc est salutatio, qua Sancta Trinitas Virginem Mariam dignata est alloqui : ideo et nos non detractemus eam ejusdem verbis salutare. Ipsa canit in suo cantico : *Ecce enim ex hoc*, etc. Si hæc verba sunt implenda, necesse est profecto esse homines, qui eam laudibus vehant et ornent. Quis eam nunc prædicabit ? Judæi, Turcæ, Gentes, hipocritæ, pseudochristiani procul dubio non faciunt ; sed summa ignominia et blasphemia eam afficiunt. Proinde nostri erit officii qui Christi Evangelion profitemur. (*Postula in Die Annuntiat. Mariæ*, apud Canisium, p. 246.)

telles que la terre n'en avait jamais entendues, telle qu'elle n'en entendra jamais : paroles près desquelles toutes les autres sont muettes. La première, semblable au rugissement le plus puissant, est celle de l'archange : AVE, GRATIA PLENA, *Salut, pleine de grâce.* Descendue des hauteurs des cieux, cette parole dit : Incarnation de Dieu, rédemption du genre humain, renouvellement du monde. La seconde, sortie de la bouche de Jean, l'enfant du tonnerre, qui, après avoir, aigle sublime, contemplé le Soleil éternel, s'écrie : IN PRINCIPIO ERAT VERBUM, *au commencement était le Verbe* [1]. »

Ave, salut. Ce mot veut dire : vie, joie, allégresse, paix à vous. Les Hébreux l'employaient, lorsqu'ils voulaient rassurer une personne et lui annoncer une

[1] Duo verba esse orbi nuntiata, qualia in terris nec aliquando dicta, neque dicenda sunt, in quorum etiam comparatione omnia muta debent apparere, etc. (*Ser.* 1, *de Nativ. Virg.*)

heureuse nouvelle. Tu remarqueras que le mot *Ave*, qui veut dire vie, est l'anagramme d'*Eva* ou *Ève* renversé.

Consolant anagramme, qui dit : « Ève, vous ne fûtes pas la mère de la vie, mais de la mort. Au contraire, vous, ô Marie, vous êtes, par le salut même que l'ange vous adresse, la vraie mère de la vie, qui avez changé en bénédictions la malédiction dont fut frappée notre première mère. Voilà pourquoi l'Église vous chante. « SUMENS ILLUD AVE GABRIELIS ORE, *En recevant cet* ave *de la bouche de Gabriel, vous devenez le fondement de notre paix.* » Tu vois, cher ami, que, dans ce seul mot *Ave*, est toute la révolution qui sauvera le monde.

Maria, Marie. L'Évangile nous apprend que le nom de l'auguste Vierge était Marie : *Et nomen virginis Maria.* Mais il ne se trouve pas sur les lèvres de l'archange. Est-ce par respect que le céleste ambassadeur ne le prononce pas ! Tu peux le

croire sans hésiter. Ainsi, dans l'Évangile, jamais Notre-Seigneur lui-même n'appelle sa divine mère par son nom de Marie. C'était par respect pour elle et conformément à la coutume des Hébreux de ne jamais appeler, par leur nom propre, les personnes à l'égard desquelles la nature leur commandait un grand respect [1]. Encore aujourd'hui parmi nous, jamais un enfant n'appelle par leur nom propre ni son père ni sa mère.

De là vient que dans certains pays, et pendant bien des siècles, aucune femme ne porta le nom de Marie, pas plus qu'aujourd'hui encore aucun homme ne porte le nom de Jésus. En parlant de la Mère de Dieu, les Hongrois ne lui donnaient point le nom de Marie. Ils disaient seulement la Dame. A ce nom ils inclinaient la tête ou fléchissaient le genou [2].

[1] Lyranus, *Trisag. L. commend.*, 24.
[2] *Vie de S. Étienne de Hongrie*, 27.

Casimir, roi de Pologne, et Alphonse VI, roi de Castille, ne voulurent pas que leurs épouses prissent ou conservassent le nom de Marie. Ils croyaient que, parmi les mortels, aucune créature n'était digne de porter cet auguste nom. A ma connaissance, c'est la catholique Pologne qui a conservé le plus longtemps la respectueuse coutume de ne donner à aucun enfant le nom propre de la Mère de Dieu.

A la fin du treizième siècle, Ladislas IV, roi de Pologne, en prenant pour épouse Marie-Louise de Nevers, voulut qu'on insérât dans les clauses du contrat, que la nouvelle reine quitterait son nom de Marie, qui blessait les Polonais dans leur respect pour la Mère de Dieu, et qu'elle ne porterait que le simple nom de Louise [1].

[1] Voir Plazza, *Vindicat. devot.*, p. II, c. 3, n. 16; Reynaudus, *in Diptychis marianis*. Punct. II, n. 12, p. 28, Paolo Seigneri, *Cristiano instruito*,

Le même sentiment inspirait la bienheureuse Catherine de Errera. Lorsqu'elle parvenait, ce qui lui arrivait souvent, à ramener dans la bonne voie quelque femme de mauvaise vie, si elle s'appelait Marie elle l'obligeait doucement à quitter ce grand nom, jusqu'à ce que par beaucoup de bonnes œuvres elle se fût rendue moins indigne de le porter [1]. Tout cela, mon cher ami, apprend aux pères et mères, avec quelle circonspection ils doivent donner le nom de Marie à leurs enfants, ou du moins le soin religieux qu'ils doivent prendre pour empêcher cet auguste nom d'être indignement porté.

Toutefois, la piété catholique introduisit de bonne heure le nom de Marie dans la Salutation angélique. On l'y trouve

III, *parte*, *Raggionam*. XXXIV, n. 9, p. 571 op. T. VI, edit. in-8. Turin, 1832.

[1] Seigneri, *ibid.*

déjà au septième siècle. Si tu m'en demandes la raison, je dirai, suivant toute apparence, qu'on voulut se rendre présente la divine Mère à qui s'adresse la salutation, et prononcer le plus souvent possible un nom qui réjouit le cœur et le remplit d'une confiance filiale[1]. Pleine de sagesse, l'Église consacre, encourage même cette douce et pieuse familiarité, tout en conservant, pour le nom de Marie, la plus profonde vénération.

D'une part, elle exige que le prêtre à l'autel s'incline respectueusement toutes les fois qu'il prononce le nom de Marie D'autre part, elle invite ses enfants à le prononcer souvent. Dans ce but, elle accorde *vingt-cinq* jours d'indulgences, applicables aux âmes du purgatoire, à quiconque prononce dévotement les saints noms de Jésus et de Marie. De

[1] Ave Maria, hoc nomen non Angelus, sed devotio fidelium interposuit. De hoc Lucas : *Et nomen Virginis, Maria.* (S. Bonav., *Speculum B. M. V.*)

plus, si l'habitude de les prononcer à été constante, il y a une indulgence plénière, à l'article de la mort, en invoquant ces noms bénis, au moins de cœur, quand on ne peut le faire de bouche [1].

Afin de justifier ce respect des siècles, ma prochaine lettre te fera connaître quelques-unes des grandeurs du nom de Marie.

Tout à toi.

[1] *Raccolta*, etc., p. 52.

SEIZIÈME LETTRE

2 juillet.

Explication de la Salutation angélique. — Le nom de *Marie*. — Richesse de ce nom. — Belles paroles de saint Bonaventure. — Prix de la grâce. — Ce qu'est la grâce. — *Pleine de grâce*. — Explication de ces mots. — *Le Seigneur avec vous*. — Précision théologique de ces paroles. — Toute la Trinité avec Marie. — Question de saint Bernard. — *Vous êtes la bénie entre les femmes*. — Sens de cet éloge. — Il ne convient qu'à Marie. — Luther lui-même le reconnaît et exalte Marie.

MON CHER AMI,

Plus j'avance, plus ma tâche devient difficile. A chaque pas se présentent devant moi des mystères dont la profondeur fait tourner la tête. Ma pensée se trouble, ma bouche se ferme, l'encre remonte dans ma plume, et, tenté *de tout*

laisser là, je me dis avec saint Bernard : « Si rien ne m'est plus agréable que de parler de Marie, rien ne m'effraie davantage[1]. » Cependant comme le bégaiement d'un enfant ne déplaît point à sa mère, je continue.

Maria, Marie. En hébreu ce nom signifie *dame*, *souveraine*, *illuminatrice* : autant de qualités qui conviennent à la Reine des anges et des hommes. En latin, *Maria* est, comme tu sais, le pluriel du mot *mare*, la mer. Un grand docteur, saint Bonaventure, a pris dans ce sens le nom de Marie, et il en donne cette belle explication.

« Marie veut dire *mer*, à cause de l'abondance des grâces dont la sainte Vierge est remplie. » Tous les fleuves, dit le Saint-Esprit, entrent dans la mer, et la

[1] Non est equidem quod me magis delectet, sed nec est quod terreat magis, quam de gloria Virginis Mariæ habere sermonem. (*Ser.* IV *de Assumpt.*)

mer ne déborde pas [1]. Tous les fleuves entrent donc dans Marie. Le fleuve de la grâce des anges, entre dans Marie. Le fleuve de la grâce des patriarches entre dans Marie. Le fleuve de la grâce des prophètes entre dans Marie. Le fleuve de la grâce des apôtres entre dans Marie. Le fleuve de la grâce des martyrs entre dans Marie. Le fleuve de la grâce des confesseurs entre dans Marie. Le fleuve de la grâce des vierges entre dans Marie. Ainsi, Marie peut dire en toute vérité En moi est la grâce de tous les trésors [2].

« Faut-il s'étonner si tous les fleuves de grâce sont venus se réunir en Marie, puisque c'est d'elle qu'ils ont coulé sur nous tous ? O Marie, lui crie saint Augustin, vous êtes remplie de la grâce que vous avez trouvée dans le Seigneur, et

[1] Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat. (*Eccles.*, I, 7.)

[2] In me gratia omnis viæ et veritatis. (*Eccli*, XXIV, 25.)

cette grâce, il vous est donné de la répandre sur tout l'univers. »

Gratia plena, pleine de grâce. Un gros volume ne suffirait pas, mon cher ami, pour expliquer ces deux paroles. De tous les biens possibles et imaginables, la grâce est le plus grand. La grâce, dit saint Thomas, est le commencement de la gloire : *Gratia quædam inchoatio gloriæ*. La grâce est donc ce principe divin qui fait de l'homme l'enfant de Dieu, et l'héritier de tous ses biens. Aussi le Docteur angélique ajoute avec raison : Le moindre degré de grâce vaut mieux que tout l'univers. C'est la grâce seule qui, diversifiée en mille manières, a fait tous les saints, et qui les fera jusqu'à la fin du monde.

[1] Gratia plena es, Maria, quam apud Dominum invenisti, et hanc per totum mundum effundere meruisti. (S. Bonav., *Specul. B. M. V.*) — Saint Augustin dit aussi : Vocavit Deus congregationem aquarum *Maria*, et congregationem gratiarum *Mariam*.

Or Marie *est pleine* de grâce. Voici l'explication sommaire de cette parole. « Plus un être approche de son principe, continue le maître de la Théologie, plus abondamment il reçoit son influence. Ainsi, les anges qui sont plus près de Dieu participent à ses perfections plus abondamment que les hommes. Le Verbe incarné est le principe de la grâce. Jamais personne ne s'approcha plus près de lui que Marie, de qui il reçut la nature humaine. Plus que personne, Marie a donc reçu la grâce dans une plénitude incomparable. De là ce mot de saint Jérôme : *Oui, vraiment pleine de grâce ; car aux autres la grâce est donnée partiellement; tandis que toute la plénitude de la grâce s'est répandue dans Marie*[1]. »

Qu'il est consolant pour nous de savoir

[1] Bene gratia plena, quia cæteris per partes præstatur; Mariæ vero se tota simul infudit gratiæ plenitudo. (*Apud* S. Thom., 3 p. q. 27 art. 5, corp.)

que nous avons une mère si riche et dont la bonté égale la richesse! Quels que soient nos besoins, recourons donc à elle avec la confiance la plus filiale. Pour nous exaucer, rien ne lui manque, ni le pouvoir ni la volonté : *nec potestas illi deest, nec voluntas.*

Dominus tecum, le Seigneur avec vous Dans son adorable salutation, l'archange distingue soigneusement la grâce et l'auteur de la grâce, l'effet et la cause. Marie est pleine de grâce, il vient de le dire, mais pourquoi est-elle pleine de grâce? Il va nous l'apprendre : parce que le principe même de la grâce, le Seigneur est avec Marie, de la manière la plus intime et la plus complète. Il est avec elle, réellement, personnellement, comme l'enfant qui est dans le sein de sa mère est avec sa mère, et devient l'os de ses os, la chair de sa chair, la substance de sa substance [1].

[1] Huic Virgini Deus se conjunxit, non solum per gratiarum charismata, per illuminationem, per

Marie est donc pleine de grâce ; mais elle n'est pas la source de la grâce, elle en est le réservoir. Nos frères séparés, qui nous accusent d'adorer la sainte Vierge et d'en faire une sorte de divinité, voient que l'archange Gabriel a réfuté, il y a dix-huit cents ans, leurs tristes calomnies.

Dominus tecum, le Seigneur avec vous. Ce n'est pas seulement le Fils qui est avec la sainte Vierge ; c'est encore le Père et le Saint-Esprit. A aucun des saints on ne peut attribuer ce que l'ange, parlant de la sainte Trinité, dit à Marie : « La vertu du Très-Haut vous enveloppera de son ombre ; le Saint qui naîtra de vous sera

dilectionem, ad adhæsionem extrinsecam. Sed etiam per naturalem et realem quamdam identitatem, quia factus est aliquid ejus, eo modo quo proles est aliquid sui parentis. Etenim aliquid substantiæ Virginis Sacræ assumpsit, et hypostatice atque realiter sibi univit et habitavit in medio ejus. (Dionys. Richelius, *De Præcon. et dignit. Virg.*, lib, I, art. 21.)

appelé le Fils de Dieu, et le Saint-Esprit surviendra en vous. » C'est donc à juste titre que Marie est appelée le trône le plus parfait de la sainteté, le palais royal, la demeure du ciel, la salle de festin de toute la Trinité [1].

« Avec vous, ô Marie, dit saint Bernard, est le *Seigneur* Fils, que vous revêtez de votre chair. Avec vous le *Seigneur* Saint-Esprit, de qui vous concevez. Avec vous le *Seigneur* Père, qui a engendré celui qui s'incarne en vous. Avec vous, dis-je, est le Père, qui de son Fils fait votre fils. Avec vous le Fils, qui pour faire de vous le plus grand des mystères, entre dans vos chastes entrailles sans blesser votre virginité. Avec vous le Saint-Esprit, qui, de concert avec le Père et le Fils, sanctifie votre sein [2]. »

[1] Hinc Mariæ tronus pudoris dignissimus, aula regia, cella cœlestis, ac totius Trinitatis triclinium appellatur. (Dionys. Richelius, De præcom. et dignit. Virg. lib. I, art. 21.)

[2] Serm. III, *Super. Missus.*

Le vif esprit du même docteur s'adresse ici une question : « Qu'y a-t-il d'étonnant que Marie soit pleine de grâce, puisque le Seigneur est avec elle ? Mais comment expliquer que celui qui avait envoyé l'ange à la sainte Vierge, se soit trouvé avec elle à l'arrivée de l'ange ? Dieu a-t-il été plus prompt, que son rapide messager, à descendre sur la terre ? Sans doute ; car, pendant que le roi était sur son trône, le nard de la Vierge a répandu son parfum, qui s'est élevé jusqu'au plus haut des cieux [1]. »

Les poétiques paroles de saint Bernard signifient que dès l'instant de sa conception immaculée, Marie était pleine de grâce ; que Dieu était avec elle, non pas, il est vrai, corporellement, comme il fut au moment de l'Incarnation, mais par ses dons ineffables et par un amour dont aucune créature, même parmi les Séra-

[1] S. Bern., Serm. III, *Super. Missus.*

phins, ne fut et ne sera jamais l'objet [1].

Benedicta tu in mulieribus, vous êtes la bénie entre les femmes. La même parole fut dite à Jahel pour avoir tué Sisara, et à Judith pour avoir triomphé d'Holopherne. Mais, adressé à Marie, cet éloge est mille fois plus excellent. Par les victoires qu'elle a remportées sur le démon ; par les faveurs dont elle a été comblée ; par sa dignité de mère de Dieu, Marie brille à une hauteur infinie au-dessus de toutes les femmes et de toutes les vierges. Elle jouit surtout d'une prérogative, qu'aucune femme n'a jamais partagée et ne partagera jamais : le bonheur d'être mère sans perdre la gloire d'être vierge [2].

Vous êtes la bénie entre les femmes. « La mère de notre race, lui dit saint

[1] Voir S. Thomas, 3 p., q. 27, art. 5.

[2] Unum est in quo nec primam similem visa est, nec habere sequentem, gaudia matris habens cum virginitatis honore, Mariæ privilegium est, non dabitur alteri. (S. Bern., *Ser.* IV, *de Assumpt.*)

Augustin, fit le malheur du monde : vous, vous avez fait son bonheur. Ève nous donna la mort, vous nous avez donné la vie[1]. »

Vous êtes la bénie entre les femmes, parce que vous seule avez été exempte de la tache du péché originel et de tout péché actuel, même le plus léger. Le Dieu de toute sainteté, qui découvre des taches jusque dans les anges, n'en trouve point en vous. C'est lui-même qui vous en assure : Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.*

Croirais-tu, mon cher ami, que Luther lui-même unit sa voix à celle de toute l'Église pour proclamer Marie, la bénie entre les femmes ? « Marie, dit-il, est pleine de grâce, ce qui veut dire pure de tout péché. Cela est grand et sublime, mais

[1] Ser. XVIII, *de Sanctis.*

l'abondance de grâce qu'elle a reçue la remplit de tout bien, et l'exempte de tout mal. Tel est le sens des paroles que l'ange lui adresse : *Vous êtes la bénie entre les femmes.* On ne pourrait pas lui dire *vous êtes* bénie, si jamais elle avait été sujette à la malédiction [1]. »

O Marie ! puisque vous êtes la bénie entre les femmes, et le réservoir de toutes les bénédictions, daignez me bénir à la vie et à la mort.

Tout à toi.

[1] Maria gratia plena est, per quod omnis peccati pura cognoscitur. Atque hoc magnum quidem et sublime... Hoc sibi volunt verba illa, quæ Angelus Gabriel ad eam dicebat : *Benedicta tu inter mulieres.* Non enim ad eam dici posset Benedicta tu, si aliquando maledictioni obnoxia fuisset. (*In Postilla majori circa Evang. Annuntiat. M.* et *circa Ev. festi de Concept. Mariæ, apud* Canisium, lib. III, c. VI, p. 263.)

DIX-SEPTIÈME LETTRE

5 juillet.

Explication de la Salutation angélique. — Seconde Partie : *Et le fruit de votre sein est béni.* — Paroles de sainte Élisabeth. — A quelle occasion et en quel lieu elles furent prononcées. — Description de la maison de Zacharie. — *Le fruit de votre sein :* Explication. — *Est béni,* explication. — Pourquoi Élisabeth ne prononce pas le nom de *Jésus.* — Signification de ce nom adorable. — Respect qui lui est dû. — Paroles des conciles et des théologiens. — Inclination obligée au nom de Jésus. — Paroles de saint Paul.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Par la voix de l'ange, le ciel vient de dire à Marie : *Vous êtes la bénie entre les femmes.* Voici que par la bouche de sainte Élisabeth, la terre fait écho aux paroles du ciel, et répète : *Vous êtes la bénie entre les femmes.* Ainsi commence le concert de louanges qui, nuit et jour, célébrera

Marie, sur tous les points du globe, jusqu'à la consommation des siècles et pendant toute l'éternité. Quelle créature fut jamais l'objet de pareilles acclamations?

Veux-tu savoir à quelle occasion et dans quel lieu l'auguste Vierge reçut le magnifique éloge de sa cousine? Le Dieu de charité reposait dans le sein de Marie, et sa divine Mère ressentait les vives flammes de cette charité, que rien n'arrête. Sous le mouvement de son adorable Fils, elle accourt auprès de sainte Élisabeth, afin de lui rendre les services que sa position pouvait demander. A peine est-elle aperçue, qu'Élisabeth vient à sa rencontre, l'embrasse avec une respectueuse tendresse et, instruite par le Saint-Esprit de l'ineffable mystère accompli dans sa cousine, elle lui dit : *Vous êtes la bénie entre les femmes, et béni le fruit de votre sein.*

Je te rappelle, en passant, que Marie resta trois mois avec sa cousine, faisant

dans la maison de Zacharie, l'office de servante. Un jour son divin Fils dira : *Je suis venu, non pour être servi, mais pour servir*[1]. D'avance, Marie accomplit cette parole. La mère est digne du fils ; et à toi, comme à moi, comme à tous les chrétiens, l'un et l'autre peuvent dire : nous vous avons donné l'exemple, afin que vous assiez comme nous avons fait nous-mêmes.

Heureuse la maison qui donna l'hospitalité à la Mère de Dieu ; qui entendit la salutation de la mère de Jean-Baptiste et la magnifique réponse de Marie aux louanges de sa cousine ! Qu'est-elle devenue ? Si tu veux le savoir, écoute le récit d'un ancien voyageur. « La maison de Zacharie était située à un mille (dix minutes environ) du bourg d'Emmaüs, au pied des montagnes. A la fin du moyen âge, cette maison était

[1] Non veni ministrari, sed ministrare. (*Matth.* xx, 28.)

encore habitée, et les pèlerins avaient coutume de la visiter avec un profond respect.

« Là, naquit saint Jean-Baptiste ; là, il fut circoncis et caché dans une caverne, pour échapper au massacre des enfants de Bethléem, ordonné par Hérode. Près de la maison est la fontaine qui porte le nom de la bienheureuse Vierge ; car c'est là qu'elle venait puiser de l'eau, pendant son séjour chez Élisabeth. De la partie supérieure de la maison, on avait fait une petite église, qui est aujourd'hui complétement détruite. Elle marquait l'endroit où Zacharie, inspiré par le Saint-Esprit, prononça son chant prophétique : *Benedictus Dominus Deus Israel :* Béni soit le Seigneur Dieu d'Israel, etc. [1]. »

Venons maintenant aux paroles de sainte Élisabeth.

[1] Adrichom., *Descript. Terræ S.*, p. 55, n. 243 Voir aussi Mgr Mislin, *les Lieux saints*, t. II, p. 281 et suiv.

Vous êtes la bénie entre les femmes. Le sens de ces paroles nous est connu. Dans la bouche d'Élisabeth il est le même que dans la bouche de l'ange. O Marie, de toutes les femmes qui ont été et qui seront à jamais, vous êtes la plus heureuse ; et la plus bénie, parce que vous avez été choisie pour être la mère du Dieu rédempteur du monde ! De ce bonheur incomparable, Élisabeth donne, quoique dans des termes différents, la même raison exprimée par l'ange. Gabriel fondait ses louanges sur ces mots : le *Seigneur* est avec vous ; Élisabeth justifie les siennes, en disant : *Et béni le fruit de votre sein.*

Béni le fruit de votre sein : tout est merveilleux dans ces paroles. Élisabeth commence par proclamer l'accomplissement de la promesse divine faite à David : « Du fruit de votre sein, je placerai un Roi sur votre trône [1]. » Béni soit donc le fils

[1] De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. (Ps. CXXXI.)

de David, le Messie qui devait naître de lui et qui repose aujourd'hui dans vos entrailles.

Elle ajoute : *il est béni ;* béni non-seulement entre tous les hommes, comme vous êtes bénie entre toutes les femmes ; mais béni plus que les anges, plus que les hommes, plus que toutes les créatures, puisqu'il est le créateur et le Seigneur de toutes choses. Il est béni et digne de bénédictions incessantes, universelles et éternelles.

De votre sein : formé par le Saint-Esprit, ce Fils adorable, ce Désiré des nations, n'a point de Père sur la terre. Il est exclusivement le fruit de vos entrailles virginales.

Du plus pur de votre sang il se nourrit, de votre substance il se développe. Il est l'os de vos os, la chair de votre chair.

Là finissent les paroles de sainte Élisabeth. Pas plus que l'ange elle ne prononce le nom de ce Fils de bénédiction. Pourtant elle le connaissait ! Quelle peut

être la raison de ce nouveau silence ? Serait-il téméraire de dire qu'elle se trouve dans le respect pour ce nom au-dessus de tout nom ? Tu sais que chez les Juifs il était défendu de prononcer le *Tetragrammaton*, nom mystérieux du Tout-Puissant. Or, le nom de Jésus est plus grand encore, plus mystérieux et partant plus sacré.

Quoi qu'il en soit, ce nom divin apporté du ciel et donné à son Fils par le Père éternel, l'Église catholique a pris soin de l'insérer dans la Salutation angélique. Comme nous l'avons vu, cette insertion est due au pape Urbain IV. N'était-il pas convenable de rappeler chaque jour, et plusieurs fois le jour, à toutes les générations, le nom de Celui à qui nous devons tout ? Quel plus puissant motif de reconnaissance et de respect, en récitant la Salutation angélique ? Tu vas en juger par l'explication du nom de Jésus.

Jésus. Jésus veut dire *Sauveur*. Ce nom est le nom propre du Verbe incarné. Il dit tout à la fois sa mission, sa dignité, sa vie et sa mort. Il dit toute l'économie de l'Incarnation, dans laquelle brillent incomparablement plus qu'ailleurs, tous les attributs de Dieu, sa puissance, sa sagesse, son amour infini, et de laquelle découlent sur le genre humain tous les biens du corps et de l'âme, de la vie présente et de la vie future.

Le nom de Jésus est plus grand que le nom même de Dieu.

Dieu ou *Jéhova* signifie *Celui qui est*.

Jésus signifie non-seulement Celui qui est, mais *Celui qui sauve*, qui vivifie et qui béatifie.

Jéhova est la source, le principe de l'être.

Jésus est la source, le principe de la grâce et de la gloire.

Jéhova fut le *briseur* et le triomphateur de Pharaon et de l'Égypte.

Jésus est le *briseur* et le triomphateur de Satan et de l'enfer.

Jéhova fut le Législateur des Juifs et le Fondateur de l'ancienne alliance.

Jésus est le Législateur des chrétiens et le Fondateur de la nouvelle alliance.

Jéhova fit traverser la mer Rouge aux Hébreux, afin de les conduire dans la terre de Chanaan.

Par le Baptême, Jésus lave le monde dans son sang et le conduit au ciel.

C'est, comme tu vois, avec une profonde vérité que saint Pierre disait aux Juifs cette parole, toujours ancienne et toujours nouvelle : « Il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, pour opérer notre salut [1]. »

Tu ne seras donc pas étonné en lisant la page suivante d'un célèbre théologien.

« C'est un plus grand péché de prendre

[1] Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. (*Act.* IV, 12.)

en vain le nom de Jésus, que le nom de Dieu. Aussi la commune et louable coutume de l'Église est de plus honorer le nom de Jésus que le nom de Dieu. De là vient qu'au nom de Jésus, les vrais fidèles ou inclinent la tête, ou fléchissent les genoux : ce qu'ils ne font pas en entendant prononcer le nom de Dieu. Celui donc qui se rend coupable en déshonorant le nom de Jésus, commet un plus grand péché, que s'il déshonorait le nom de Dieu [1]. »

Un concile de Mayence ajoute : « Lorsque le lecteur rencontre le nom vénérable et terrible de Jésus, il doit se décou-

[1] Majus peccatum est accipere nomen Jesu in vanum, quam istud nomen Deus. Quia Ecclesiæ communis et laudabilis consuetudo magis honorat istud nomen Jesu, quam nomen Deus. Unde, audito nomine Jesu, devoti fideles aut caput inclinant, aut genua flectunt, quod non faciunt audito nomine Deus. Qui ergo contrà hoc offendit, dehonorando nomen Jesu, magis peccat, quam si dehonoret nomen Deus. (Abulensis (le théologien d'Avila), *apud* Cor. a Lap. *in Luc*, 1.)

vrir, s'incliner, et avec amour lever les yeux au ciel [1]. »

Dans son commentaire sur l'Épître aux Romains, un grand théologien du Concile de Trente, Catharin, rappelle un très-juste décret des souverains Pontifes, par lequel il est ordonné à tous ceux, sans distinction, qui entendent le nom de Jésus, de faire une inclination de tête [2]. »

Le concile de Lyon prescrivit la même chose [3].

De là vient encore, aujourd'hui, qu'au nom de Jésus, le prédicateur se découvre et que l'Église ordonne au prêtre,

[1] Codices oculis perlustrans, cum ad venerabile et tremendum nomen Jesu devenit, caput aperit, inclinatur et suspirans in cœlum oculos attollit, (*Conc. Mogunt.*, § 2.)

[2] Extat justissimum Pontificis decretum, quo mandatur, ut ad hoc nomen omnes inclinarent caput. (*In* C. IV.)

[3] Concilium Lugdunense antea statuit ut, cum sublime illud nomen Jesu pronunciatur, omnes illud venerentur saltem capita inclinando. (Navarrus, *Lib. de Orat.*, n. 5.)

à l'autel, de faire une inclination toutes les fois qu'il prononce ce nom adorable.

Enfin, je l'ai dit, l'Église attache vingt-cinq jours d'indulgence à la pieuse prononciation du nom de Jésus et de Marie : ce qu'elle n'a jamais fait pour le nom de Dieu. De plus, une indulgence plénière à l'article de la mort, à ceux qui pendant la vie ont souvent invoqué ces augustes noms, pourvu qu'à leur dernier moment, ils les prononcent de cœur, s'ils ne le peuvent de bouche [1].

Au reste, c'est bien le moins que non-seulement les prêtres, mais tous les chrétiens et même tous les hommes, donnent des marques extérieures de respect au nom de Jésus, puisque ce nom est au-dessus de tout nom, et qu'au nom de Jésus tout genou doit fléchir au ciel, sur la terre et dans les enfers [2].

[1] *Raccolta*, p. 52.

[2] Donavit illi nomen quod est super omne nomen,

Nous le verrons au jour du jugement : ne l'oublions pas.

Tout à toi.

ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum. (Ad *Philip.* xi, 10.)

DIX-HUITIÈME LETTRE.

8 juillet.

Explication de la Salutation angélique. — Troisième partie. — Paroles de l'Église. — Quand et pourquoi ajoutées aux paroles de Gabriel et d'Élisabeth. — *Sainte Marie, mère de Dieu* : Explication. — Concile d'Éphèse. — *Priez pour nous pécheurs*. — Origine de ces paroles. — Pourquoi ajoutées à l'*Ave Maria*. — Prévoyance de l'Église. — *Sainte Marie*. — Explication : Sainteté de Marie. — *Mère de Dieu* : Explication. — *Priez pour nous pécheurs* : Explication. — *Maintenant* : Explication. — *Et à l'heure de notre mort* : Explication. — *Ainsi soit-il* : Explication.

CHER AMI,

Si, par les organes qui les ont prononcées et par les mystères qu'elles expriment, les paroles des deux premières parties de l'Angelus sont dignes de la vénération de tous les siècles, celles qui composent la troisième partie ne sont

pas moins respectables : c'est à l'Église que nous les devons.

Parce qu'elle a donné au monde son Rédempteur, Marie est l'objet de la haine implacable du démon. Afin de la rabaisser au niveau des femmes ordinaires, il tenta, au v[e] siècle, de lui enlever son titre de Mère de Dieu.

Un malheureux archevêque de Constantinople, Nestorius, devint l'organe de ses blasphèmes. A peine entendus, l'Église d'Orient et d'Occident en fut révoltée. Attaquer Marie, c'était la frapper au cœur. Un concile général, présidé par le Saint-Père dans la personne de ses légats, s'assemble à Éphèse. Nestorius est condamné. Tout le peuple, assemblé dans les rues et sur les places de la ville, attend avec anxiété la sentence du concile.

Aussitôt qu'elle est connue, de tant de milliers de voix il ne se forme qu'une seule voix pour glorifier Marie et acclamer les Pères. On les accompagne aux

flambeaux ; la ville se remplit de parfums ; des larmes de bonheur coulent de tous les yeux : l'enthousiasme est au comble. C'est dans ce moment à jamais solennel, que, par l'organe de saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, président du concile, l'Église prononce les paroles devenues immortelles : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs* [1].

Cette circonstance explique comment, au VII[e] siècle, l'Église d'Alexandrie, ainsi que nous l'avons vu, connaissait déjà cette prière.

Tu remarqueras, mon cher Frédéric, que ces paroles sont tout ensemble une profession de foi et une prière. *Mère de Dieu :* voilà bien la profession de la foi catholique à l'égard de Marie. Vienne maintenant le grand assembleur de nuages, Satan : toutes les erreurs que,

[1] *Angelus Domini.* Monza, 1856, p. 1.

dans la suite des siècles il tentera d'accumuler autour des prérogatives de l'auguste Vierge, sont dissipées d'avance comme une vaine fumée.

Priez pour nous : voilà bien la prière. Le Saint-Esprit, à qui tout est présent, savait qu'un jour, il se rencontrerait des hommes assez aveugles pour ne voir dans l'Angelus qu'un simple salut, et non une invocation. Que fait ce divin Esprit? il inspire à l'Église son épouse de souder aux paroles évangéliques, une incontestable prière.

Telle est la force de cette soudure, que rien n'a pu la rompre. Ainsi, la nuit et le jour, sur toute l'étendue de la terre, des millions de bouches ajouteront invariablement au salut de l'Ange et d'Élisabeth, la très-filiale et très-touchante supplication : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs*[1].

[1] Provida mater Ecclesia... non sat habet Vir-

Les hommes aveugles dont il s'agit, sont nos malheureux frères, les protestants. Puissent-ils comprendre, comme toute l'Église, comme leurs pères et leurs grands-pères qu'invoquer Marie, ce n'est pas faire injure à son divin fils; c'est au contraire la réjouir et l'honorer.

Un mot maintenant sur chaque parole de la troisième partie de la Salutation Virginale. Je dis un mot seulement, afin de ne pas me répéter.

Sancta Maria : Sainte Marie. Sainte, voilà pour Marie son premier titre de gloire, pour nous le plus solide motif de notre confiance en elle.

Marie est sainte, c'est-à-dire qu'elle possède toutes les amabilités et toutes les vertus.

Marie est la plus sainte des créatures,

ginem salutare nisi illam etiam addat coronidem, quæ apertam continet precationem... quæ adeo comprobata est ut nullis hostium machinis possit aboleri. (Canisius, p. 271, édit. *ut suprà.*)

c'est-à-dire qu'elle possède toutes les amabilités et toutes les vertus, dans un degré qui ne sera jamais atteint, ni par les anges ni par les hommes. La puissance des Saints se mesure sur leur sainteté même; plus ils sont saints, plus ils sont près de Dieu et plus ils ont de pouvoir sur son cœur. Si tu ajoutes, mon cher ami, que Marie est notre sœur, tu comprendras sans effort que notre confiance en elle, proportionnée à sa puissance et à sa tendresse, doit être sans bornes.

Maria : Marie. Après celui de Jésus, ce nom, le plus doux de tous les noms, a été expliqué. J'ajoute qu'il est aussi le plus puissant. Es-tu tenté, dit saint Bernard, invoque Marie. Es-tu plongé dans les ténèbres, invoque Marie. Es-tu porté au découragement, au désespoir, invoque Marie. Es-tu livré à de cruelles perplexités, ne sachant quel parti prendre, invoque Marie. Dans toutes peines, dans

tous les dangers du corps et de l'âme, invoque Marie, nul ne l'invoque jamais en vain.

Mater Dei : Mère de Dieu. A la puissance que donne à Marie sa sainteté sans égale, s'ajoute sa qualité de mère. L'autorité qu'elle avait sur son fils pendant qu'il était sur la terre, elle la conserve dans le ciel : son titre de mère étant inaliénable, qui peut comprendre l'autorité de la meilleure des mères sur le meilleur des fils ? Aussi, nous disent les saints Pères, Marie commande, plutôt qu'elle ne demande. Elle se présente devant le trône de Dieu, non comme une servante, mais comme une Reine dont les désirs sont des ordres : *non ancilla, sed domina. Omnipotentia supplex.*

Ora : priez. L'Église vient de rappeler à Marie qu'elle est mère de Dieu et mère toute puissante et toute bonne, quoi de plus naturel qu'elle lui dise *priez?* C'est le cri du besoin. Environnée

de dangers, en butte à la persécution ; l'Église militante supplie la Reine du ciel de la couvrir de sa protection, de consoler ses douleurs et de lui donner la victoire sur ses ennemis.

Pro nobis peccatoribus : Pour nous pécheurs. Pour nous tous sans exception : Pontifes, prêtres, religieux, rois, magistrats, savants et ignorants, riches et pauvres, jeunes et vieux, hommes et femmes de toute condition et de tout pays; car nous sommes tous des mendiants qui ne vivons que de ce qu'on nous donne au jour le jour.

Pécheurs : Nous sommes les plus pauvres et les plus misérables des mendiants ; car nous sommes tous pécheurs : oui, tous, sans exception, même les plus justes. Si nous disons le contraire, nous mentons [1].

[1] Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus et veritas in nobis non est. (I *Joan.*, I, 8.)

Afin de mieux exprimer la nature et la profondeur de notre dénûment, la langue française, au mot pécheurs, ajoute le mot *pauvres*, elle a raison : nul dénûment n'est comparable à celui du pécheur. Vêtu d'habits somptueux, environné d'honneurs, riche de tous les biens de la fortune, il est plus pauvre que le mendiant sans chaussures, sans bas, sans pain et à peine couvert de haillons en lambeaux. Privé de la grâce, il est déshérité de la gloire. Se peut-il une plus grande misère?

Nunc : Maintenant. Tu sais déjà, mon cher Frédéric, quand et par qui ce mot a été introduit dans l'*Ave Maria*. Comme il y est bien placé, aujourd'hui surtout ! Maintenant que nous sommes dans les luttes de la vie; maintenant que nous voyageons sur une mer orageuses, semée d'écueils, et où il y a de nombreux naufrages et de grandes infortunes; maintenant qu'environnés d'ennemis perfides,

cruels, nuit et jour acharnés à notre perte, et dont nous pouvons, d'un instant à l'autre, devenir les victimes pour toute l'éternité. Maintenant donc, Mère toute-puissante, priez pour nous.

Et in hora mortis nostræ : Et à l'heure de notre mort. De toutes les heures qui composent notre existence, il n'y en a qu'une de décisive : c'est l'heure de la mort. Cette heure soude le temps à l'éternité, et cela pour jamais.

Notre implacable ennemi, le démon, le sait bien. Nous mourrions de frayeur, mon cher ami, si nous pouvions voir ce qui se passe autour du lit d'un moribond. Si rudes qu'ils soient, les combats de la vie ne sont pas comparables à ceux que les esprits de ténèbres livrent à l'âme, prête à se séparer du corps. S'ils ne s'en emparent, ils sentent que cette âme va leur échapper. Leur rage ne connaît plus de bornes.

Incrédulité, impatience, présomption,

défiance, remords, terreur, désespoir, ils l'assiégent de toutes les tentations à la fois. Est-il une heure où le secours de Marie nous soit si nécessaire? Disons-lui donc souvent pendant la vie : Protégez-nous à l'heure de notre mort. C'est le moyen d'obtenir son assistance dans ce moment décisif.

Amen : Ainsi soit-il. Ce mot de la langue du ciel résume toutes les louanges que nous avons données à Marie, tous les vœux que nous avons déposés à ses pieds, toutes les grâces que nous lui avons demandées en récitant la Salutation angélique. Dit avec ferveur, il peut, jusqu'à certain point, couvrir les défauts de notre prière. C'est ainsi, n'est-ce pas, que nous le prononcerons désormais?

L'Église militante est comme une fille qui ne peut se séparer de sa mère. L'amour, la confiance, le sentiment du besoin la retiennent à ses pieds. Lui avoir dit trois fois : *Priez pour nous*, ne lui

suffit pas. Aux *Ave Maria* de l'Angelus la piété catholique ajoute le verset : *Priez pour nous, sainte Mère de Dieu ;* et le répons, *afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ ;* puis, l'*oraison* que tu connais.

Ces belles demandes ne font point partie essentielle de l'Angelus. D'ailleurs, elles me paraissent suffisamment expliquées dans ce qui précède.

Je termine donc ma lettre en t'annonçant, pour demain, le *Regina Cœli.*

Tout à toi.

DIX-NEUVIÈME LETTRE.

9 Juillet.

Le *Regina cœli.* — Belle prière. — Pourquoi il se dit pendant le temps pascal. — Pourquoi il se dit debout. — Solennelle profession de foi. — Canon du Concile de Nicée. — Origine du *Regina cœli.* — Saint Grégoire le Grand et la Litanie septiforme. — Chant des anges, cessation de la peste. — Paroles de saint Grégoire ajoutées au chant des anges. — Explication du *Regina cœli.* — Verset, répons et oraison, expliqués.

MON CHER AMI,

Nous voici en face d'une nouvelle prière, non moins belle que l'Angelus, et, comme l'Angelus, destinée à célébrer les gloires de Marie. Depuis la fête de Pâques, jusqu'à la fête de la très sainte Trinité, au lieu de l'*Angelus Domini*, on récite le *Regina Cœli* [1].

[1] En voici la formule :

Regina cœli lætare, alleluia.

Tu sais cela ; mais combien l'ignorent ! De ce nombre sont la plupart des grands et petits lettrés, fils de l'ignorance acquise dans leur éducation *païennement* classique. Enfants de l'Église par le baptême, ils ont grandi loin de leur mère, dont ils ne connaissent, si même ils ne les méprisent, ni les usages, ni les lois, ni les manifestations variées d'une intelligence et d'une tendresse surhumaines. S'ils ne connaissent pas la règle que je

Quia quem meruisti portare, alleluia.
Resurrexit sicut dixit, alleluia.
Ora pro nobis Deum, alleluia.

℣. Gaude et lætare Virgo Maria, alleluia.
℟. Quia surrexit Dominus vere, alleluia.

Oremus. Deus qui per resurrectionem Filii tui Domini nostri Jesu Christi mundum lætificare dignatus es; præsta, quæsumus, ut per ejus genitricem Virginem Mariam perpetuæ capiamus gaudia vitæ. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

La récitation du *Regina* commence aux complies du Samedi saint *inclusivement*, et finit aux complies de la veille de la Trinité *exclusivement*.

viens d'indiquer, à plus forte raison ils en ignorent la cause. Dans l'intérêt de tous je vais la dire.

Que fait l'Église en remplaçant, au jour de Pâques, l'*Angelus* par le *Regina*? Dans l'enivrement de sa joie, elle chante : « Oui, le Verbe s'est véritablement fait chair; oui, Marie est vraiment la mère de Dieu ; oui, la Rédemption du monde est vraiment accomplie; oui, le grand Lazare a été tiré du tombeau : il vit, et que par son attitude même dans la prière, il montre qu'il est ressuscité. Voilà ce que prouve avec l'évidence de la lumière, la résurrection du Verbe incarné. »

Si donc l'*Angelus* annonce la Rédemption, le *Regina* en chante l'accomplissement. L'un dit : vous serez rachetés ; l'autre dit : vous l'êtes. Tous deux disent à Marie : Réjouissez-vous; vous êtes la plus bénie des femmes, la plus heureuse des mères, la plus glorieuse des Reines ; et à nous tous : Exilés dans la vallée des

larmes, consolez-vous. La vie d'ici-bas n'est pas la vie : elle est dans le ciel. Là est un père qui vous tend les bras et une mère qui veillé sur vous.

Telle est la cause mystérieuse et la consolante signification du *Regina Cœli*. Elle te donne à comprendre pourquoi on le récite debout. Dans la personne du Rédempteur, que saint Paul appelle le premier-né d'entre les morts, l'homme est ressuscité. L'attitude d'un homme ressuscité n'est plus d'être couché, mais debout. Chaque fois que, pendant le temps pascal, le chrétien récite le *Regina*, il proclame par son attitude, sa foi à la résurrection, à la grâce et à la gloire.

L'élite de l'humanité, cent millions de catholiques répandus sur toute la face de la terre, faisant trois fois par jour, au son des puissantes trompettes de l'Église militante, cette lumineuse profession de foi ; connais-tu un spectacle plus gran-

diose, plus social, plus invincible aux négations de l'incrédulité?

Par la même raison, l'Angelus aussi se récite debout le dimanche, établi pour perpétuer le souvenir de la résurrection de Notre-Seigneur. Il y a plus de quinze siècles qu'il en est ainsi. Vois, mon cher ami, comme ta mère, la sainte Église, imprime à tout ce qu'elle touche le cachet de l'immortalité. Au concile de Nicée, en 325, elle règle qu'on priera debout tous les dimanches de l'année, et sa voix a traversé quinze siècles sans s'affaiblir : quelle puissance humaine peut en dire autant[1] !

Tu me demandes maintenant quelle est l'origine du *Regina cœli* : elle n'est pas

[1] Quoniam sunt quidam in die dominica genua flectentes et in diebus Pentecostes ; ut omnia in universis locis consonanter observentur, placuit sancto Concilio, a Paschate usque ad octavas Pentecostes, stantes Domino vota persolvere, vel Deo orationes fundere. (*Can.* XXIX.)

moins divine que celle de l'Angelus. En voici l'histoire. Au mois de novembre de l'année 589, le Tibre déborda avec tant de fureur, qu'il pensa abîmer la ville de Rome. En se retirant, le fleuve laissa dans les campagnes une infection qui causa une peste violente. Le pape Pélage II en fut emporté un des premiers, et sa mort suivie d'une désolation générale : le fléau ravagea la ville entière.

Saint Grégoire le Grand, successeur de Pélage, comprit qu'il fallait apaiser la colère de Dieu par des prières, des jeûnes et les larmes de la pénitence. Il exhorta son peuple à le seconder par un changement sincère de vie. Les pieux habitants de la ville éternelle répondirent avec empressement à l'appel du Pontife. Afin de mettre de l'ordre dans les assemblées des fidèles, qui devaient se rendre en procession aux prières publiques, Grégoire partagea le clergé,

les religieux et le peuple en sept corps. De là, le mont de *Litanie septiforme*, donné à la procession de Saint-Marc, qui se fait encore aujourd'hui.

Parties, à neuf heures du matin, de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, les processions se dirigeaient en bel ordre vers la basilique du Prince des apôtres, et duraient une bonne partie de la journée. Trois jours de suite elles se renouvelèrent. Pendant ces trois jours, toutes les rues de la ville retentirent du cri du repentir: *Kyrie eleison*, *Seigneur ayez pitié*.

Le saint Pape portait, entre ses mains, l'image de la sainte Vierge, qu'on croit peinte par saint Luc et qui se voit encore à l'église de Sainte-Marie-Majeure, où elle est l'objet de la vénération séculaire, non-seulement des habitants de Rome, mais de tous les pèlerins catholiques de la ville éternelle.

Dès le premier jour, on avait vu, en

moins d'une heure, quatre-vingts personnes frappées de la peste tomber et mourir. Un si triste spectacle ne fut pas capable de décourager saint Grégoire, dont la foi obtint bientôt sa récompense. Au troisième jour, la procession arrivait au pont qui joint la ville au quartier du Vatican. Tout à coup un concert d'anges se fait entendre au-dessus de la sainte image. Ces esprits bienheureux chantaient. « Reine du ciel, réjouissez-vous, *alleluia*. Car Celui que vous avez mérité de porter, *alleluia:* est ressuscité comme il l'a dit, *alleluia.* »

Après ces paroles, les voix célestes se turent. Alors le Pontife, osant unir les supplications de la terre au chant triomphal des cieux, ajoute avec transport ces paroles : *Priez Dieu en notre faveur, alleluia ;* et l'antienne pascale se trouva ainsi composée. Grégoire levant ensuite les yeux au ciel aperçut, sur la cime du Môle d'Adrien, l'ange exterminateur, qui,

après avoir essuyé son épée ensanglantée, le remettait dans le fourreau.

En mémoire de cette apparition, le Môle d'Adrien porte depuis longtemps le nom de fort Saint-Ange ; et il est surmonté d'une statue colossale en bronze représentant l'ange exterminateur, qui abaisse son glaive et le fait rentrer dans le fourreau [1].

A l'instant même le fléau cessa.

[1] Voir Durand, *Rational. div. offic.*, lib. VI, c. LXXXIX, n. 2 ; Sigonius, *De Regno Italiæ*, lib. II ; Canisius, *De Virg. Deipar.*, lib. V, c. XXII ; Macri, *Hierolexicon*, v. *Litania* ; dom Guéranger, *Temps pascal*, p. 131, édit. in-12, 1859. — Habent veteres rituales libri ultimis Litaniis esse processum ad Basilicam apostolorum Principis Petri, atque ab eodem Gregorio sanctam imaginem Deiparæ magna veneratione delatam : fuisse autem illa traditur, quæ hactenus extat in Basilica sanctæ Mariæ ad Præsepe, et a populo honorifico cultu frequentatur; eam tunc a Sancto Gregorio in processione delatam, Ordo Romanus, quem pluribus exemplaribus Vaticana Bibliotheca custodit, affirmat. Tunc vero admirandum illud accidisse tradunt, ut cum pervenisset, procedente Gregorio, ad Molem Adriani Tiberi adjacentem, in signum

Quatre faits encore subsistants attestent ce miracle.

La procession de Saint-Marc, qui se fait chaque année dans l'église d'Occident; la statue de bronze de l'archange saint Michel, placée au-dessus du Môle d'Adrien, qui prit dès lors le nom de château Saint-Ange ; l'antienne *Regina cœli* que l'Église ne cesse de répéter depuis ce jour mémorable. Enfin, l'inscription dont je vais te parler.

Quand tu feras le voyage de Rome, tu ne manqueras pas de monter au Capitole et de visiter la très-curieuse et très-vénérable église d'*Ara cœli*, bâtie sur l'emplacement même du temple de Jupiter Capitolin. A la voûte du sanctuaire, et directement au-dessus du maître autel, tu liras, écrite en grandes lettres d'or,

reconciliationis numinis, visus fuerit Angelus nudatum gladium in vagina reponere, eoque symbolo morbum cessâsse significare voluisse. (Baron., an. 590, n. 18.)

l'inscription suivante : *Regina cœli lætare, alleluia.*

Témoignage de reconnaissance, cette inscription rappelle le miracle du château Saint-Ange. J'ajoute qu'en mémoire du même miracle les religieux franciscains d'*Ara cœli* ont seul le privilége de chanter le *Regina*, lorsque, dans les prières publiques, les processions viennent à passer devant le château Saint-Ange.

A la prière de saint Grégoire et au chant des anges, l'Église a ajouté, comme pour l'Angelus, le verset et le répons suivants : *Réjouissez-vous et tressaillez, vierge Marie, alleluia ; car le Seigneur est vraiment ressuscité, alleluia ;* puis l'oraison. Comme ils sont une partie intégrante du *Regina cœli*, nous les expliquerons plus tard. Je viens au commentaire de la miraculeuse antienne.

Regina cœli lætare, alleluia : Reine du ciel, réjouissez-vous, *alleluia* : Dans l'An-

gelus, Marie a été proclamée la plus heureuse des femmes, la Mère de Dieu et par conséquent la Reine de la terre. Mais son bonheur était plutôt dans l'avenir que dans le présent. Depuis l'Incarnation de son divin Fils jusqu'à sa passion, la vie de la sainte Vierge a été remplie de tant de souffrances, que l'Eglise l'appelle avec raison, *Reine des Martyrs*.

Aujourd'hui la même voix angélique la proclame Reine du ciel : c'est-à-dire en possession d'une puissance sans rivale et d'une félicité sans mélange et sans fin. C'est donc avec raison que les anges lui chantent et nous engagent à lui chanter avec eux, *alleluia*. Ce mot, qui se refuse à toute traduction, est un mot de langue du ciel, tombé sur la terre pour exprimer la joie, dont nous n'avons ici-bas que les prémices, mais que nous goûterons pleinement dans le ciel.

Quia quem meruisti portare, alleluia; re-surrexit sicut dixit, alleluia. Parce que celui que vous avez mérité de porter, *alleluia*, est ressuscité comme il l'a dit, *alleluia.* Le temps des épreuves est passé. Heureuse Mère, votre fils, ce fils si tendrement aimé; ce fils dont vous avez partagé toutes les souffrances; ce fils que vous avez vu naître dans une pauvre étable, couché dans une crèche, travailler comme un ouvrier à la sueur de son front pour vous aider à lui gagner le pain de chaque jour; ce fils que vous avez vu abreuvé d'outrages, foulé aux pieds comme un ver de terre et enfin expirant sur un gibet; ce fils est sorti glorieux du tombeau, vainqueur de la mort et de toutes les puissances de la terre et l'enfer; il règne avec vous, au plus haut des cieux, *alleluia* et *alleluia* éternel.

Resurrexit sicut dixit, alleluia : il est ressuscité comme il l'a dit. En annonçant sa mort et sa résurrection, Notre-

Seigneur disait aux Juifs : « Détruisez ce temple; et je le rebatirai en trois jours. » Ce temple était son corps [1]. Il a tenu parole. L'histoire du monde n'offre pas de fait aussi incontestable, que la résurrection du fils de Marie. Toutes les nations civilisées lui rendent hommage, il est la base de leur foi, le piédestal de leur civilisation, le foyer permanent de leurs lumières et le principe de leur supériorité morale sur tout ce qui n'est pas chrétien.

Ora pro nobis Deum, alleluia. Priez Dieu pour nous. Puissions-nous, mon cher ami, dire ces paroles, comme le saint Pape, qui le premier les prononça ! Pauvres, misérables, voyageurs dans la vallée des larmes, fatigués du présent, incertains de l'avenir, nous subissons, en outre, des fléaux, des maladies, des

[1] Solvite templum hoc et in tribus diebus excitabo illud... ille autem dicebat de templo corporis sui. (*Joan.*, II, 19, 21.)

peines de tout genre, juste châtiment de nos péchés. Celui qui nous les envoie, ô Marie, est votre fils. Dites-lui de nous épargner; dites-lui surtout de nous convertir. Que peut-il vous refuser?

Gaude et lætare virgo Maria, alleluia. Réjouissez-vous et tressaillez, vierge Marie. Quand on aime bien quelqu'un, on ne se lasse pas de lui rappeler ce qui peut lui être agréable. Ainsi fait l'Église; ainsi nous faisons nous-mêmes, en redisant encore à la sainte Vierge les inépuisables sujets de sa joie, de sa gloire, de sa puissance et de sa félicité.

Quia surrexit Dominus vere, alleluia. Parce que le Seigneur est vraiment ressuscité. Oui, Marie! autrefois la mère de douleurs, et aujourd'hui l'heureuse reine du ciel, votre fils est ressuscité. Vous le voyez près de vous, assis sur son trône immortel, adoré des anges, honoré sur la terre par des millions d'hommes de tout âge et de tout pays. Et

ces hommages de respect et d'amour dureront tant que le monde sera monde, tant que l'éternité sera l'éternité et même au delà : *in æternum et ultra.*

Ai-je besoin, mon cher ami, de te faire remarquer tout ce qu'il y a de vraie poésie dans la répétition si fréquente de ce mot *alleluia?* Enivrée de bonheur, l'Église ne trouve plus dans les langues de la terre, l'expression de ses sentiments. La joie l'étouffe; elle ne peut respirer qu'en laissant échapper le mystérieux *alleluia.* Chaque mot de l'admirable prière le forme dans son cœur et l'appelle sur ses lèvres.

Ah! si l'éducation païenne n'avait pas oblitéré parmi nous le sens du beau, quelles admirations nous inspireraient les plus simples pratiques de notre divine Religion!

Oremus. Deus qui per resurrectionem Filii tui : Prions, ô Dieu qui par la résurrection de votre Fils, etc. La résurrection

de Notre-Seigneur est le soleil du monde. C'est elle qui l'éclaire, qui le vivifie, qui l'embellit, qui le réjouit, car elle est le gage de la nôtre. Que par l'intercession toute-puissante de la Reine du Ciel, ce gage devienne assuré, si bien que les joies du temps se transforment pour nous en joies éternelles.

Voilà, mon cher Frédéric, les explications que tu m'as demandées. Elles sont bien imparfaites. Néanmoins, recueille tes souvenirs et dis-moi, la main sur la conscience, si tu connais rien de plus beau, de plus riche, de plus social, de plus respectable que l'*Angelus* et le *Regina cœli*? Dans les lettres suivantes, j'ai la prétention de te montrer qu'il n'y a rien de plus solennel.

Tout à toi.

VINGTIÈME LETTRE.

12 juillet.

Solennité de l'Angelus. — La cloche. — Ses mystérieuses beautés. — Une page de Chateaubriand. — Les clochettes dans l'antiquité : Chez les Juifs. — Chez les Gentils. — Usages civils. — Le marché au poisson : Anecdote. — Appel au travail, au repos, à la prière et aux bains. — Puissance que les Romains attachaient au son des clochettes. — Superstitions. — Origine de la cloche. — Saint Paulin, évêque de Nole. — Témoignages de saint Isidore et d'Honorius d'Autun. — Cloches en Occident et en Orient. — Très-répandues du temps de Charlemagne. — Trait historique.

Mon cher Frédéric,

J'ai promis de te parler de la solennité de l'Angelus. Avant tout, je dois te rappeler que l'Angelus se compose de deux parties essentielles : *La prière* et *le son de la cloche*. Nous connaissons la première ; reste à étudier la seconde.

Je commence par un fait très-connu, et pourtant très-peu remarqué. Tandis que les autres prières, publiques ou privées, se disent seules, à haute ou basse voix, l'Angelus, par un privilége unique, se récite et doit toujours se réciter au son de la cloche. Ainsi le veut l'Église; et cela sous peine de ne pas gagner les indulgences attachées à cette prière.

Or, de tous les instruments de musique le plus majestueux, c'est la cloche. Justement appelée la trompette de l'Église militante, trois fois le jour, la cloche retentit sur le monde. Sa grande voix s'unit à la voix de l'homme pour redire à tous les échos les admirables mystères dont l'Angelus perpétue le souvenir.

Puisque la cloche est l'accompagnement obligé de l'Angelus, auquel il donne une solennité exceptionnelle, il entre, comme tu vois, dans le plan de notre correspondance de t'en parler avec quelque détail. Je le fais d'autant plus

volontiers que, dans ce siècle d'ignorance en matière de religion, un trop grand nombre, même de chrétiens, ne connaissent de la cloche que le bruit qu'elle fait. Sa beauté, son origine, son histoire, sa puissance, ses fonctions, ses harmonies avec l'humanité, sont pour eux lettre close. De là vient qu'ils entendent la cloche, comme ils entendent un tambour. Autres sont les impressions de celui qui connaît la cloche.

Lis d'abord, cette page de Chateaubriand [1].

« C'est d'abord, ce nous semble, une chose assez merveilleuse d'avoir trouvé le moyen, par un seul coup de marteau, de faire naître à la même minute un même sentiment dans mille cœurs divers, et d'avoir forcé les vents et les nuages à se charger des pensées des hommes. En-

[1] Écrivant peu après la Révolution, où les cloches étaient devenues muettes, l'auteur met ses *verbes* au passé, nous les mettrons au présent.

suite, considérée comme harmonie, la cloche a indubitablement une beauté de premier ordre : celle que les artistes appellent le *Grand*... L'ouïe peut être attendrie par le son d'une lyre, mais elle ne sera pas saisie d'enthousiasme, comme lorsque la foudre des combats la réveille, ou qu'une pesante sonnerie proclame, dans la région des nuées, les triomphes du Dieu des batailles.

« Cependant ce n'est pas là le caractère le plus remarquable du son des cloches. Ce son a une foule de relations secrètes avec nous. Combien de fois, dans le calme des nuits, les tintements d'une agonie, semblables aux lentes pulsations d'un cœur expirant, n'ont-ils pas arrêté la main d'un coupable ? Combien de fois ne sont-ils pas parvenus jusqu'à l'athée qui, dans sa veille impie, osait peut-être écrire qu'il n'y a point de Dieu ! La plume échappe de sa main : il écoute avec effroi le glas de la mort, qui semble lui dire :

Est-ce qu'il n'y a point de Dieu? Étrange religion qui, au seul coup d'un airain magique, peut ébranler l'athée et faire tomber le poignard des mains de l'assassin.

« Des sentiments plus doux s'attachent aussi au bruit des cloches. Lorsqu'avec le chant de l'alouette, vers le temps de la coupe des blés, on entend, au lever de l'aurore, les petites sonneries de nos hameaux, on dirait que l'ange des moissons, pour réveiller les laboureurs, soupire sur quelque instrument des Hébreux l'histoire de Séphora ou de Noémi. Il semble que, si nous étions poëtes, nous ne dédaignerions pas cette cloche agitée par les *fantômes,* dans la vieille chapelle de la forêt; ni celle qu'une religieuse frayeur balance dans nos campagnes pour écarter le tonnerre; ni celle qu'on sonne dans la nuit, dans certains ports de mer, pour diriger le pilote à travers les écueils.

« Les carillons des cloches, au mileiu

de nos fêtes, augmentent l'allégresse publique. Dans les calamités, au contraire, ces mêmes bruits deviennent terribles. Les cheveux dressent encore sur la tête, au souvenir de ces jours de meurtre et de feu, retentissant des clameurs du tocsin. Mais, dans une société bien ordonnée, le bruit du tocsin, rappelant une idée de secours, frappe l'âme de pitié e de terreur, et fait couler ainsi les deux sources des sensations tragiques.

« Tels sont à peu près les sentiments que font naître les sonneries de nos temples : sentiments d'autant plus beaux qu'il s'y mêle un souvenir du Ciel. Si les cloches étaient attachées à tout autre monument qu'à des églises, elles perdraient leur sympathie morale avec nous. Ainsi par mille voix secrètes, une société chrétienne correspond avec la divinité, et ses institutions vont se perdre mystérieuses à la source de tout mystère [1]. »

[1] *Génie du Christ.*, IV, part. du *Du culte*, c. 1.

Curieux comme je te connais, mon cher Frédéric, je suis sûr que tu es impatient de savoir à qui le monde est redevable du plus magnifique instrument de musique dont le son ait jamais frappé l'oreille humaine. Ainsi que toutes les grandes et belles choses, c'est à l'Église que nous devons la cloche. Les Juifs et les païens connurent les clochettes, rien de plus. Dans son adorable sagesse, le Verbe incarné réservait à son épouse la gloire de trouver un instrument qui, par sa sublime beauté, fût en harmonie avec les augustes mystères de la nouvelle alliance.

Considérée en elle-même, la cloche est une véritable merveille de l'art. Elle est aussi remarquable par la pureté de ses lignes et la juste mesure de ses proportions, que par la précision de ses notes et la justesse de ses accords. Depuis la petite clochette qu'agite la main de l'enfant au pied de l'autel, jusqu'au bourdon

de Notre-Dame de Paris, quelle inépuisable variété de dimension ne peut-on pas admirer dans les cloches! Quelle différence dans les conditions du métal! quelle diversité dans les reliefs dont on sait si bien les embellir. Mais, dans toutes, la forme demeure invariablement la même, tant il est vrai que c'est en elle seule que consiste tout le merveilleux de cet instrument [1].

Que pouvaient être auprès de nos grandes cloches les instruments d'airain chez les anciens? Ces instruments s'appelaient *tintinnabula*. Comme leur nom même l'indique, ce n'étaient que des instruments légers, dont le son n'avait rien de retentissant ni de solennel.

Le *tintinnabulum* ou la clochette, qu'on peut appeler la cloche rudimentaire, est nommée pour la première fois dans le livre de l'*Exode*. « Le bas de la tunique

[1] Voir *Symbolisme des cloches*, in-8, p. 12.

d'Aaron, dit le Seigneur à Moïse, sera entouré de clochettes d'or, afin que tout le monde l'entende lorsqu'il entrera dans le sanctuaire [1]. » Au nombre de soixante-douze, ces clochettes avaient pour but de rappeler aux enfants d'Israël, que la loi leur avait été donnée au bruit des trompettes [2].

De l'Orient, les clochettes passèrent en Occident. Chez les Grecs on s'en servait pour différents usages de la vie civile, entre autres pour annoncer le marché au poisson. À ce propos, Strabon raconte la plaisante anecdote que voici : « Un jour, un musicien ambulant exerçait son art dans l'île de Milasso, voisine de la Cappadoce, lorsqu'on entendit le son d'une clochette. Aussitôt, tout le monde se sauve et se précipite vers le marché

[1] *Exode*, XXVIII, 33, 34.

[2] Cor. a Lap. in Eccli, XLV, 10. Encore aujourd'hui dans certains rites orientaux, la chasuble du prêtre est ornée de clochettes.

au poisson. Il ne resta qu'un sourd. Le musicien s'empresse de le remercier de ce que, malgré le son de la clochette, qui avait fait fuir tout le monde, il était resté seul. Est-ce que la clochette a sonné, lui demande son unique auditeur? Sur la réponse affirmative du musicien, il se lève et part comme les autres[1] »

Ailleurs on se servait de clochettes pour appeler au travail, aux repas et à la prière.

On trouve chez les Romains les mêmes usages civils et religieux. L'ouverture des bains s'annonçait au son d'une clochette. L'empereur Auguste en fit suspendre au sommet du temple de Jupiter Capitolin. Pline rapporte qu'on en avait mis au tombeau de Porsenna. Agitées par le vent ces clochettes s'entendaient d'assez loin[1].

1 Lib. XIV; Plutarch., lib. IV, *Symposiacon*, quæst. 5. — 2 Sueton, *In August.*; Plin., *Hist.*, lib. XXXVI, c. XIII.

La présence de clochettes au tombeau de Porsenna n'est pas une exception. Fondés sur une ancienne tradition, les Romains attribuaient à la clochette la vertu d'éloigner les mauvais esprits de la demeure des morts, et même du séjour des vivants. Voilà pourquoi ils les sonnaient aux funérailles et dans leurs sacrifices. Cette tradition avait un fond de vérité, que l'Église fera reparaître dans tout son éclat [1].

Ils croyaient aussi que les magiciens pouvaient, par leurs enchantements, bouleverser le cours des astres et faire tomber

[1] Antiquitus apud Ethnicos, cum quis e vita discedebat, aera, campanæve pulsabantur... campanarum sono spectra et dæmonum ludibria credebant averti. (Angelo Rocca, c. III, p. 161.)

Rursus aquam tangit, Temeseaque * concrepat
Et rogat ut textis exeat umbra suis. [aera
Cum dixit novies : Manes exite paterni,
Respicit, et pure sacra peracta putat.
(Ovid., *Fast.*, lib V.)

* Témèse, célèbre par ses mines de bronze ou d'airain, aujourd'hui Sainte-Lucide, ville de Calabre.

la lune de son char. Le moyen de la sauver d'une pareille chute était d'agiter des clochettes[1].

Suivant eux, la raison en est que les démons ont peur du bruit[2].

Tu vois, mon cher ami, que les clochettes étant connues de toute antiquité, il n'y avait qu'un pas à faire pour arriver aux cloches. Ce pas ne fut franchi ni par les Juifs, ni par les Gentils. Cette gloire était réservée à l'Église. Mais plusieurs

[1] Cantus, et e curru Lunam deducere tentat,
Et faceret, si non aera repulsa sonent.
(Tibull.)
Aera laboranti poterunt succurrere Lunæ.
(Juvenal.)

[2] Per campanarum itaque sonitum, malos infestosque spiritus repelli aut coerceri credebant Gentiles, quod Manes, ut ait Hieronymus Magius, silentium amare crederentur; unde et *Silentes* a poetis dicerentur, ut ex Ovidio constat, qui in V° *Fastor.* lib. ait :

Mox etiam Lemures animas dixere Silentum
Umbra cruenta Remi visa est assistere lecto,
Atque hæc exiguo murmure verba loqui.
(*Apud* Angelo Rocca, *ibid.*)

siècles s'écoulèrent avant qu'elle ajoutât ce nouveau fleuron à sa couronne. Durant l'époque des persécutions, les signes de ralliement pour nos pères étaient, selon toute vraisemblance, silencieux, afin de ne pas éveiller l'attention des païens.

Après Constantin, on se servit de trompettes pour appeler les chrétiens à la prière. L'Église d'Orient faisait usage de deux planches, qu'on frappait l'une contre l'autre. Cet usage dura jusqu'à la fin du IX[e] siècle, époque à laquelle les cloches furent introduites en Orient [1]. Elles disparurent avec la domination des Turcs. Depuis lors, si ce n'est par exception, on se sert de nouveau de planches, comme les Turcs eux-mêmes du haut de leurs minarets.

Quant à l'invention des cloches et à leur introduction dans l'Église d'Occi-

[1] Duranti, *De Ritib. Eccl. cath.*, lib. V, c. XXII, p. 175, édit. in-8.

dent, nous ne possédons pas sur ce point d'histoire de documents absolument certains. Il ne faut pas t'en étonner. Contents de faire des chefs-d'œuvre pour la gloire de Dieu, les chrétiens d'autrefois n'avaient garde de chercher les louanges des hommes, en livrant leur nom à la renommée. Je te l'ai dit, c'est à peine si on connaît le nom de deux ou de trois des nombreux architectes, dont le génie couvrit l'Europe de nos splendides cathédrales.

Une chose seulement est bien établie : c'est l'origine des cloches. Elles sont nées dans la Campanie, province napolitaine, et très-probablement dans la ville de Nole. Saint Isidore, archevêque de Séville, qui vivait au VIe siècle s'exprime ainsi : « La cloche *Campana* tire son nom d'une province d'Italie, où elle fut inventée [1]. »

[1] Campana, a regione Italiæ nomen accepit, ubi primum ejus usus repertus est. (*Origin.*, lib. XVI, c. XXIV.)

Au XIIe siècle, le savant Honorius, évêque d'Autun, confirme le témoignage de saint Isidore. « Les signaux, dit-il, qui se donnent maintenant par les cloches, se donnaient autrefois par des trompettes. Les cloches ont été inventées d'abord, à Nole, ville de Campanie : de là leur nom. Les plus grandes s'appellent cloches *Campanæ*, du nom de la province de Campanie. Les plus petites s'appellent Noles, *Nolæ*, du nom de la ville de Nole en Campanie [1]. »

Résumant toute la tradition, le célèbre Joseph Catalani, commentateur authentique du pontifical Romain, s'exprime en ces termes : « C'est le sentiment unanime de tous les anciens auteurs ecclésiastiques, que les cloches tirent leur

[1] Signa quæ nunc per Campanas dantur olim per Tubas dabantur. Hæc vasa primum in Nola Campaniæ sunt reperta : unde sic dicta. Majora quippe vasa dicuntur *Campanæ*, a Campaniæ regione ; minora *Nolæ*, a civitate Nola Campaniæ. (*Apud.* Duranti, *De Ritib.*, etc., lib. I, c. XXII.)

origine de la Campanie, province de notre royaume de Naples[1]. »

Mais à quelle époque remonte l'origine des cloches? Nul ne peut le dire. Si curieux que tu sois, il faut en prendre ton parti. Jamais nous ne saurons le jour où l'inventeur de la cloche, réunissant dans son chef d'œuvre l'harmonie et la puissance, imposa un silence éternel à tous les *tintinnabula* de l'antiquité, et assurait à sa découverte une riche succession de gloire dans les siècles à venir.

Avant le VIe siècle, l'usage des cloches était répandu dans l'Église latine... Nous avons là-dessus le témoignage de Benoît XIV. C'est donc une erreur d'attribuer, comme quelques-uns, l'invention des cloches au pape saint Sabinien qui vivait au VIIe siècle (604)[2].

[1] Veterum una est scriptorum omnium ecclesiasticorum sententia, suam campanas ducere originem a Campania nostri regni neapolitani provincia. *(In Pont. Rom. Comment.)*

[2] Dici potest, tintinnabula ante sæculum sextum

Les cloches étaient très-connues du temps de Charlemagne. Parlant de la sollicitude de ce grand prince pour les choses ecclésiastiques, le moine de saint Gall rapporte le fait suivant. « Du temps de Charlemagne vivait un habile fondeur, qui fit une excellente cloche. L'empereur l'ayant entendue fut saisi d'admiration. Le fondeur lui promit d'en faire une beaucoup plus belle, si, au lieu d'étain, le prince lui donnait cent livres d'argent. La somme lui fut aussitôt comptée; mais ce méchant homme mit de l'étain au lieu d'argent, et en peu de temps présenta une nouvelle cloche à Charlemagne. Elle plut au prince, qui ordonna d'y

ab Ecclesia occidentali usu recepta fuisse, quum ex vita sancti Columbani abbatis, quæ seculo sexto exarata fuit, ac postea a patre Mabillone in lucem edita, deprehendantur, ipsum sub mediam noctem pulsante campana ad templum se contulisse, cæterosque monachos somno excitatos adtemplum pariter convenisse. (*Instit. Eccl.* XX, n. 2, et *Dubium*, 6; Bona, *Rerum Liturg.*, lib. I, c. xx, p. 191.)

mettre le battant et de la monter au clocher.

« Le gardien de l'église et les autres chapelains s'efforcèrent de la sonner; mais en vain. Ce que voyant le fondeur prend la corde fixée au battant, et se met à la tirer. Mais voilà que le battant se détache, lui tombe sur la tête et le tue. On retrouve l'argent, et Charlemagne le fait distribuer aux plus pauvres de ses officiers [1]. »

Bien mal acquis ne profite pas. Vrai au temps de Charlemagne, ce proverbe ne l'est pas moins aujourd'hui.

Tout à toi.

[1] *Liber de Ecclesiastic. cura Car. Magni.*, CXXXI.

VINGT ET UNIÈME LETTRE.

16 juillet.

Histoire religieuse de la cloche. — Quatre choses à savoir. — Ce qu'est le baptême de la cloche. — Son antiquité. — A qui il appartient de bénir la cloche et de la sonner. — Respect pour la cloche. — Cérémonies et prières du baptême de la cloche. — Parrain et marraine de la cloche. — Nom imposé à la cloche : Pourquoi. — Mission qui lui est donnée.

Mon cher ami,

La cloche est née catholique : tu l'as vu dans ma dernière lettre. Aussi l'Église aime la cloche, comme la mère aime son enfant : je vais t'en donner les preuves. D'abord, elle bénit le métal dont elle est faite. Choisi avec soin, solide et sonore, ce métal contient les éléments les plus propres aux fonctions que la cloche doit remplir. Ensuite, quand elle est venue au

monde, l'Église la baptise et en fait un être sacré. Avec raison; car la cloche est destinée à chanter tout ce qu'il y a de saint et de sanctifiant sur la terre et dans le ciel. Par les prières et les cérémonies qui l'accompagnent, le baptême va lui dire sa vocation.

Avant tout, tu dois savoir quatre choses. La première, que le baptême donné à la cloche n'est pas le sacrement de baptême qui remet les péchés. Mais comme la cloche est destinée au culte divin, et à chasser les démons, il a paru convenable à nos pères dans la foi, de la purifier, de la bénir et de la consacrer par de saintes onctions, comme l'Église le fait, d'ailleurs, pour les vases sacrés et les ornements sacerdotaux [1].

[1] Non baptizantur Baptismo quo remissio peccatorum confertur; sed quia cultui divino dedicantur, necnon ad abigendos et propulsandos malignos spiritus, visum est Patribus eas lavare, benedicere et ungere, ut et vestimenta ecclesiastica et complura alia. Duranti, (De Ritib., etc., p. 177.)

Comme c'est le peuple, en général, qui donne les noms et qui les donne par ce qui le frappe davantage, ses yeux ne pouvaient s'empêcher de remarquer la grande analogie, qui se trouve entre le baptême d'un enfant et la bénédiction de la cloche. Ce fut pour lui une raison suffisante et presque une nécessité de les désigner par le même nom.

La seconde, que le baptême de la cloche n'est pas d'invention moderne, ni le fruit de la superstition, comme le prétendent les protestants. Ce rit, si plein de mystère et si facile à justifier, remonte à une haute antiquité. Ainsi, on voit au dixième siècle, en 968, le pape Jean XIII, bénir lui-même la cloche de Saint-Jean de Latran [1].

Par la richesse de son métal et par sa merveilleuse grandeur, cette cloche était digne de l'Église vénérable, qui porte au

[1] Bona, *Rerum Liturg.*, p. 197, in 4.

frontispice, écrit en grandes lettres d'or : OMNIUM ECCLESIARUM URBIS ET ORBIS, MATER ET CAPUT : de toutes les Eglises de la Ville et du monde, la mère et la Reine.

Là, cependant, n'est pas la date primitive du baptême des cloches : on le trouve déjà au temps de Charlemagne et même dans les siècles antérieurs. Le précepteur de ce grand prince, Alcuin, s'exprime ainsi : « Il ne faut pas regarder comme une nouveauté qu'on bénisse les cloches, qu'on fasse sur leur métal de mystérieuses onctions et même qu'on leur donne des noms comme à des personnes vivantes [1]. » Tu vois que le baptême des cloches jouit d'une assez belle antiquité.

La troisième, que le baptême ou la bénédiction de la cloche est une cérémonie

[1] Neque novum videri debet campanas benedicere et ungere, eisque nomen imponere. (*De divin. offic. apud* Aug. Rocca, t. I, c. V ; Menard, *In notis ad lib. sacrament.* p. 207.)

d'un ordre supérieur, réservée à l'évêque ou à son délégué.

La quatrième, que sonner les cloches était autrefois une fonction exclusivement scerdotale. Écoutons le savant cardinal Bona : « Dans l'antiquité, le droit de sonner les cloches n'appartenait qu'aux prêtres ; et la règle de Saint-Benoît le réserve même à l'abbé. Les capitulaires de Charlemagne décrètent que les prêtres seuls sonneront la cloche pour les heures canoniales. Dans l'ancienne loi, Dieu avait ordonné que les prêtres, fils d'Aaron, sonneraient de la trompette pour appeler le peuple. Le rit a passé dans le Nouveau Testament, et s'y est longtemps conservé.

Aujourd'hui sonner la cloche est l'office du *Portier*. Il convient qu'il soit revêtu d'un surplis, parce qu'en sonnant il remplit une fonction de son ordre. Ce n'est pas sans raison que nos ancêtres voulurent que les cloches fussent sonnée

par des personnes consacrées à Dieu. En effet, convoquer les fidèles aux divins offices, à la messe, à la communion, à la parole de Dieu, est une chose sacrée. De plus, la cloche elle-même, consacrée par l'évêque avec l'huile sainte, compte dans l'Église au nombre des choses sacrées [1]. »

Dans les détails qui précèdent se manifeste déjà le respect dont l'Église a toujours environné la cloche. Nous allons le voir se montrer, avec un nouvel éclat, dans les prières et les cérémonies du baptême.

Tout le peuple étant assemblé autour de la cloche, suspendue à quelques mètres au-dessus du sol, l'Évêque en

[1] Non sine ratione majores nostri decreverunt a Deo sacratis viris signa tangi ; quia et sacra res est fidelem populum ad divinum officium, ad missam, ad communionem, ad audiendum verbum Dei coadunare ; et ipsæ Campanæ episcopali benedictione sanctique olei unctione consecratæ sunt, et inter sacra Ecclesiæ vasa connumerantur. (Bona, *ibid.*, p. 196.)

habits pontificaux arrive majestueusement, accompagné du clergé et suivi du parrain et de la marraine de la cloche. Près de lui sont placés l'eau, le sel, les saintes huiles, l'encens, la myrrhe, l'encensoir allumé. Après le chant de sept magnifiques psaumes, où sont exaltées la puisssance et la bonté du Créateur, et. par un contraste touchant, confessés la faiblesse de l'homme, ses dangers et ses besoins, l'Évêque bénit l'eau.

Au nom de Dieu dont il est le ministre, il appelle sur cette merveilleuse créature la vertu du Saint-Esprit qui la rendit féconde au premier jour de la création. Certain d'être exaucé, l'évêque en arrose la cloche à laquelle il confère le pouvoir et le devoir d'éloigner de tous les lieux où elle retentira les puissances ennemies de l'homme et de ses biens : les démons, les trombes, la foudre, la grêle, les animaux malfaisants, les tempêtes et tous les esprits de bouleversement.

Telle est la mission *négative* de la cloche. Voici sa mission *positive*. Sa voix proclamera les grands mystères du christianisme; elle augmentera la dévotion des chrétiens ; ils accourront avec empressement dans le giron de leur bonne mère l'Église, pour chanter dans l'assemblée des Saints des cantiques nouveaux. Et leurs voix prenant tour à tour l'éclat de la trompette, la douceur de la lyre, l'harmonie du psalterion, la majesté de l'orgue, inviteront les anges à prendre part à leurs concerts. La cloche fera tout cela ; car c'est au nom de Celui qui possède toute puissance au ciel et sur la terre, que cette mission lui est confiée.

Les diacres achèvent de laver la cloche avec l'eau sainte, en dedans et en dehors; puis, l'ayant essuyée, ils récitent avec l'évêque six psaumes, par lesquels on invite toutes les créatures à louer le Seigneur et à le remercier de ses bienfaits.

Ce lavement de la cloche nous apprend avec quelle pureté nous devons assister au sacrifice de l'agneau sans tache, auquel la cloche ne cessera désormais de nous appeler [1].

Viennent ensuite les onctions avec les huiles consacrées. L'évêque les trace en forme de croix : sept à l'extérieur de la cloche, avec l'*Huile des infirmes* ; et quatre à l'intérieur avec le *Saint-Chrême*. Quel est le mystère de ces onctions ? La cloche est le grand prédicateur du Verbe incarné, le rédempteur du monde, dont tous les bienfaits se résument dans sa résurrection. Les sept croix, formées à l'extérieur de la cloche avec l'huile des infirmes, marquent les souffrances et la mort de l'humanité du Sauveur, enveloppe mystérieuse de sa divinité. Elles figurent aussi la mort de tous les fidèles qui sont ses membres.

[1] Suarez, lib. XI, *Contr. reg. angl.*, c. XVI.

Les croix, formées à l'intérieur avec le Saint-Chrême, marquent sa résurrection et la nôtre, opérée par la divinité, cachée sous le voile de l'humanité. Elles sont au nombre de quatre, pour indiquer les quatre qualités admirables des corps ressuscités : l'agilité, la clarté, la subtilité, l'impassibilité.

Ainsi, mon cher ami, chaque coup du battant fait retentir au loin les deux mystères de mort et de vie, *Alpha* et *Oméga*, du christianisme : mystères nécessaires pour orienter la vie de l'homme, consoler ses douleurs, et fonder ses espérances.

Toutes ces onctions, toutes ces cérémonies du baptême sont accompagnées de prières d'une efficacité certaine et d'une poésie incomparable. Les nombreuses merveilles accomplies par le Tout-Puissant, au bruit des instruments guerriers ; les prescriptions faites à Moïse et aux fils d'Aaron, sur l'usage et la

puissance des trompettes sacrées ; l'holocauste de Samuel, la harpe de David, sont rappelés dans une langue tombée du ciel. Tous ces souvenirs servent de base à la confiance de l'évêque dans le pouvoir de la cloche.

Les croix étant essuyées, le pontife met l'encens et les autres parfums dans l'encensoir qu'il place sous la cloche. Quel est le sens de cette nouvelle cérémonie? « Non contente de figurer sur la cloche la résurrection de nos corps et les glorieux priviléges que leur réserve la bonté divine, voici comme l'Église couronne admirablement son œuvre, en représentant par un dernier coup de pinceau l'éternelle félicité de nos âmes.

« Quelle autre signification donner, en effet, à ce riche mélange de parfums et d'encens, qui remplissent tout l'intérieur de la cloche d'une fumée suave et odoriférante ? N'est-ce point là l'image de ce aint enivrement des élus qui fera, selon

la parole du prophète, que la triomphante Jérusalem sera toute transportée d'allégresse, et que son peuple vivra dans un éternel ravissement[1]? »

Faut-il s'étonner si l'évêque, s'adressant à la cloche elle-même, la dédie à un saint ou à une sainte du paradis, et lui dise avec une sorte de respectueuse tendresse : « En l'honneur de saint N., paix désormais à toi, chère cloche : *in honorem sancti N. pax tibi.*»

Restent les fonctions de la cloche. Je les indiquerai, lorsque je t'aurai fait connaître les dernières cérémonies du baptême. La cloche a un parrain et une marraine. Quelle en est la raison ? Lorsqu'on apporte un enfant aux fonts sacrés, c'est le parrain et la marraine qui le nomment. Comme la cloche doit avoir un nom, il faut aussi qu'elle ait un parrain et une marraine, chargés de le lui

[1] Le card. Giraud, *Mandement sur les cloches.*

donner. Choisi d'avance, ce nom est gravé sur la cloche, au-dessous de la croix en relief, qui la marque du sceau de Notre-Seigneur et la consacre à son culte. Il est bien entendu que ce nom est toujours un nom de sainte ou de saint.

Tu veux maintenant savoir pourquoi on donne à la cloche un nom et un nom de Saint ? On lui donne un nom, afin de la distinguer des autres cloches qui peuvent se trouver dans le même clocher. On lui donne un nom de saint, parce qu'elle est une chose sacrée. Il y a une raison plus intime encore de ce vénérable usage.

Avec ce sens délicat de la piété et de la foi, qu'on n'admirera jamais assez, nos ancêtres avaient identifié la cloche avec le saint ou la sainte dont elle porte le nom. Lorsqu'elle sonnait, ce n'était pas la cloche, c'était Marie, Élisabeth, Geneviève, Adélaïde, Jean-Baptiste, qui

appelait à l'église. Dans les solennités, c'étaient toutes ces voix réunies ; et l'allégresse, et la dévotion, et le saint empressement en étaient augmentés [1]. De combien de jouissances se prive l'homme animal, *animalis homo*, qui ne comprend plus les choses divines !

La cloche est nommée : reste à lui donner sa mission. Dans ce but, le parrain et la marraine s'approchent de leur filleule, prennent le battant et la font parler. Mais c'est la voix d'un enfant. Bientôt suspendue au clocher, sa voix sera la voix d'une grande personne, qui fera retentir les airs de ses sons majestueux.

La cérémonie se termine par le chant de l'évangile, où se trouve rapportée l'entrée de Notre-Seigneur dans la maison de Marthe et de Marie. Quelle éloquente

[1] Ad pietatem magis conducere arbitrati sunt primi hujus ritus institutores, si voce alicujus sancti plebs ad ecclesiam convocari diceretur. (Bona, *ubi suprà.*)

manière de dire que la cloche a pour but d'enseigner aux chrétiens la vie active de Marthe et la vie contemplative de Marie !

Aux uns elle dit : Pourquoi donc vous tant inquiéter, et vous agiter ainsi à la poursuite des choses passagères ? O enfants des hommes, jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et vous attacherez-vous si aveuglément au mensonge !

A d'autres chrétiens elle dira ce que le Sauveur disait à Marie : « Quant à vous, pieux fidèles qui recevez avec joie les avertissements que je ne cesse de vous donner, qui accourez avec tant d'amour aux saintes assemblées que je vous annonce, persévérez fidèlement dans la poursuite de l'unique nécessaire : vous avez choisi la meilleure part qui ne vous sera point ôtée. »

Profitons de la leçon.

A demain les fonctions de la cloche.

Tout à toi.

VINGT-DEUXIÈME LETTRE.

17 juillet.

Réalité des fonctions de la cloche. — Quatre questions. — Fonctions de la cloche annoncées, par la cloche même. — Amour et haine des cloches. — Mettre en fuite les démons. — Eloigner les orages, fonctions de la cloche : Preuves. — Rapports entre la cloche et le prédicateur. — Nos pères plus savants que nous.

MON CHER AMI,

Les fonctions de la cloche ne sont pas imaginaires, mais réelles. Je veux dire par là qu'en vertu de la bénédiction qui lui est donnée, la cloche a le pouvoir d'opérer les divers effets dont nous aurons à parler. Cette croyance appartient à la foi catholique. Quatre questions, et la preuve en sera faite dans ton esprit, comme dans l'esprit de tout homme capable de lier deux idées.

Dieu a-t-il le pouvoir de bénir ? L'a-t-il exercé ? Peut-il le déléguer ? L'a-t-il délégué et à qui ?

1° Dieu a-t-il le pouvoir de bénir : c'est-à-dire d'attacher à telle ou telle créature une vertu particulière et au-dessus de ses forces naturelles, dans le but de produire certains effets, autrement impossibles ? A celui qui refuserait à Dieu un pareil pouvoir, ce serait faire trop d'honneur que de lui répondre, il suffirait de l'enfermer : sa démence serait constatée.

2° Dieu a-t-il exercé ce pouvoir ? Oui, dès l'origine du monde, et l'exercice de ce pouvoir se continue incessamment sous nos yeux. La matière est inerte. Les plantes, par exemple, sont de la matière, rien que de la matière. D'où leur vient la faculté de se reproduire ? De la bénédiction que Dieu leur donna en les créant. Il dit : « Que la terre produise de l'herbe verdoyante et faisant semence

suivant son espèce : et il fut fait ainsi [1]. »
Calcule que pourra la fécondité de cette divine bénédiction.

Combien de fois dans l'Ancien Testament nous voyons le Seigneur exercer, d'une manière encore plus sensible, ce pouvoir de bénir ! Il attache à un morceau de bois la vertu de rendre douces les eaux amères de Mora [2] ; à la verge de Moïse, la puissance de faire jaillir de l'eau d'un rocher [3] ; au serpent d'airain la faculté de guérir ceux qui le regardaient [4].

Dans le Nouveau Testament il dit à l'eau de devenir du vin, et l'eau obéit. Il bénit cinq pains et deux poissons, et cette bénédiction leur communique le miraculeux pouvoir de se multiplier, au point de suffire à la nourriture de cinq mille hommes.

[1] Gen., I, 11. — [2] *Exod.*, XV, 29, 41. — [3] *Id.*, XVII, 6. — [4] *Num.*, XXI, 8, 9.

3° Dieu peut-il déléguer ce pouvoir de bénir? et moi je demande pourquoi il ne le pourrait pas? En ce point comme en tout autre, qui a le droit de l'imiter sa toute-puissance? Poser une pareille question, c'est la résoudre.

4° Dieu a-t-il délégué ce pouvoir à l'Église? A moins de soutenir que, depuis dix-huit siècles, l'Église catholique, la plus grande autorité humaine et divine qu'il y ait sur la terre, est frappée d'aliénation mentale, la réponse n'est pas douteuse. Toujours l'Église a cru, toujours enseigné qu'elle avait ce pouvoir; toujours elle en a fait usage.

Le Fils de Dieu n'avait-il pas promis à ses apôtres de bénir leurs voix, leurs mains, leur ombre même, au point de faire produire à ces différentes choses purement naturelles des effets surnaturels : comme la guérison des malades et la résurrection des morts? Des miracles nombreux, éclatants n'ont-ils pas prouvé

la réalité de cette bénédiction? Héritière des apôtres, l'Église possède le même pouvoir; car elle a reçu la même mission, et le même Esprit vit en elle.

Il est temps de venir aux fonctions de la cloche. Si tu veux les connaître, prête l'oreille à la cloche elle-même. « Quand je parle, écoutez : je vous appelle à la prière, venez. Je convoque les vivants; je pleure les morts; je brise la foudre; je loue le vrai Dieu; j'assemble les fidèles; je réunis le clergé; je demande pitié pour les trépassés; j'éloigne les tempêtes; j'embellis les solennités [1]. »

Comme nous l'avons vu dans les prières du baptême, ces différentes fonctions, l'Église les a données à la cloche. Gravées sur ses flancs sonores, toutes s'ac-

[1] Dum trahor, audite; voco vos ad sacra, venite.
Vivos voco, mortuos plango, fulgura frango;
Laudo Deum vivum, plebem voco, congrego clerum;
Defunctos ploro, nimbum fugo, festaque honoro.

complissent lorsque la cloche est mise en branle.

De là vient un fait peu remarqué : L'amour de la cloche de la part des vrais enfants de l'Église, et la haine des cloches de la part des ennemis de Dieu et de l'Église. Une des plus douces joies de nos pères, au sortir de la révolution, fut d'entendre les cloches, demeurées muettes pendant plusieurs années. Les révolutionnaires s'étaient acharnés à la destruction des cloches. Ils les avaient volées, cassées, fondues, pour faire des canons ou des sous républicains, et défendu sous peine de mort de sonner, excepté pour leurs affreux tocsins, celles en petit nombre qu'ils avaient épargnées.

Même haine de la part des protestants. Encore aujourd'hui, dans les pays où ils dominent, défense aux catholiques de sonner les cloches. Même haine de la part des Turcs. Sauf les exceptions, sur

toute l'étendue de leur empire, la cloche est muette. Tout cela prouve que la cloche est essentiellement catholique et qu'elle a vraiment le mystérieux pouvoir d'accomplir les fonctions que l'Église lui confie.

Parmi ces nobles fonctions il y en a une dont les impies et les prétendus savants du dix-neuvième siècle, font le sujet de leurs attaques et de leurs moqueries, Je veux parler du pouvoir donné à la cloche de mettre en fuite les démons, d'éloigner la foudre et de dissiper les tempêtes. Ignorants parce qu'ils sont matérialistes, et matérialistes parce qu'ils sont ignorants, ils ne voient dans le son de la cloche qu'un son comme un autre, et dans les vibrations de la cloche, sonnée pendant l'orage, qu'un ébranlement des nuées uniquement propre, disent-ils, à attirer la foudre.

Ils ne savent pas et ils ne veulent pas savoir ce que, dans le paganisme comme

dans le christianisme, le genre humain n'a jamais ignoré, que la région de l'air dont nous sommes environnés est l'habitation des démons, nos éternels ennemis[1]. Dans leur haine implacable, ces êtres malfaisants s'interposent au-dessus de nos têtes, afin d'empêcher toute communication entre l'Église du ciel et l'Église de la terre. Qui brisera cette formidable barrière et, à travers ces légions mises en fuite, ouvrira un passage aux bons anges, afin qu'ils viennent défendre, ici-bas, leurs futurs compagnons de gloire ?

Qui nous délivrera de ces homicides dont le pouvoir sur les hommes, loin de diminuer, s'accroît sans cesse par le péché qui nous fait leurs esclaves ? Ne sera-ce

[1] Hæc omnium doctorum opinio est, quod aer iste, qui cœlum et terram medius dividens inane appellatur, plenus sit contrariis fortitudinibus. (S. Hieron., *Ad Ephes.*, c. VI. Voir vingt autres preuves dans notre *Traité du Saint-Esprit*, t. I.)

pas la sainte Eglise notre mère, qui a reçu de Dieu toute-puissance pour défendre et sauver ses enfants?

Oui, mon cher Frédéric, c'est elle-même qui se présentera comme David, n'ayant dans les mains qu'un faible instrument pour combattre ces Goliaths superbes, et délivrer le peuple de Dieu de leurs embûches et de leurs outrages.

Par ses prières et ses cérémonies, elle sanctifie une trompette plus terrible encore par les grands mystères qu'elle proclame, que par le puissant éclat de ses sons. Au signal de l'intervention du Dieu des armées et des tempêtes, en faveur des hommes, l'épouvante s'empare de ces indignes usurpateurs qui se hâtent de prendre la fuite. « Lorsque le son de cette cloche, dit le Pontifical, traversera les nuages, la main des anges protégera les fidèles : *Dum hujus vasculi sonitus transierit per nubila, Ecclesiæ tunc*

conventum manus conservet angelica [1]. »

Cette incontestable puissance de la cloche contre les démons de l'air, justifie la vertu dont elle jouit de dissiper les vents et les nuages, de balayer devant elle la grêle et la foudre, de conjurer les tempêtes et les éléments déchaînés, puisque toutes ces pernicieuses influences de l'atmosphère proviennent bien moins des causes naturelles que de la malice de ces génies malfaisants.

Dans les siècles de foi on ne voyait pas ce que nous voyons aujourd'hui, la maladie mystérieuse des végétaux, qui depuis trente ans défie toutes les ressources de la science humaine; ni ces myriades d'insectes ravageurs, inconnus jusqu'ici et venus on ne sait d'où; ni ces pestes à peu près périodiques qui couvrent la terre entière de deuil. La raison en est simple : nos religieux ancêtres ne regar-

[1] *Symbolisme des cloches*, p. 104.

daient pas comme de vaines formalités, des consécrations et les invocations de l'Église; ni comme des pratiques inutiles, l'usage de l'eau bénite et la récitation de l'Angelus.

A l'heure du danger, ces vrais chrétiens recouraient avec confiance à quelques-uns de ces divins préservatifs, et notamment au son des saintes cloches. Par elles, ils faisaient entendre au Père céleste leur premier cri d'alarme. Le Seigneur à son tour ne demeurait pas longtemps insensible à la voix de son peuple, et souvent la cessation subite des fléaux annonçait que Dieu avait encore une fois sauvé ses enfants. Qu'il serait temps de revenir à la foi *simple et naïve* de nos pères!

Nos matérialistes actuels ne savent pas, et ils ne veulent pas savoir, que, dans les orages, le son de la cloche est une prière publique et solennelle, un cri d'alarme poussé vers le maître de la foudre et de

la grêle, une supplication, enfin, qu'il a promis d'exaucer. S'ils se moquent de notre foi et de la foi de leurs pères, qu'ils se moquent aussi du Tout-Puissant lui-même, dont voici le solennel engagement.

« Si vous allez au combat contre vos ennemis, dit le Seigneur, vous ferez retentir vos trompettes, et le Seigneur votre Dieu se souviendra de vous, et il vous délivrera des mains de vos ennemis [1]. »

Voilà donc le Dieu des armées, qui est aussi le maître du tonnerre, qui met pour condition de la victoire, le retentissement des trompettes d'Israël, dont nos cloches sont la continuation. Dieu a-t-il changé? ne lui est-il plus libre d'attacher ses faveurs à telle ou telle pratique, qu'il

1 Si exieritis ad bellum de terra vestra contra hostes qui dimicant adversum vos, clangetis ululantibus tubis, et erit recordatio vestri coram Domino Deo vestro, ut eruamini de manibus inimicorum vestrorum. (*Num.*, x, 7.)

a lui-même indiquée? Les démons, les foudres, les orages ne sont-ils pas les ennemis de l'homme, comme les Chananéens l'étaient l'Israël? Les cloches sont les trompettes de l'Église militante. Consacrées par les pontifes de la loi de grâce, seraient-elles moins puissantes que les trompettes figuratives de l'ancienne loi?

Quand les matérialistes modernes auront répondu pertinemment à ces questions, ils auront droit de se moquer de la foi des siècles et de nous donner leurs théories comme le dernier mot de la science. En attendant, l'Église, qui en sait plus qu'eux, continuera de bénir ses cloches, et les pays catholiques continueront de les sonner, pour conjurer les orages et chasser les démons [1].

[1] Benedicuntur Campanæ ut sint tubæ militantis Ecclesiæ... ut procul pellantur hostiles exercitus, et omnes insidiæ inimici, fragor grandinum, procellæ turbinum, impetus tempestatum et fulgorum temperentur (*Conc. Colon.*, c. XIV, an. 15"6. Apud Hardouin, *Collect. Conc.*, t. IX, p. 2016.)

Dans le fait, mon cher ami, que peuvent ici les progrès de la science? Détruiront-ils les immortelles promesses qui ont été faites à l'Église? Lui enlèveront-ils la puissance surnaturelle qu'elle a reçue de Dieu, de vaincre les démons de l'air et de paralyser leur mauvais vouloir? N'est-ce pas ici le lieu de dire avec saint Ambroise : « La bénédiction de l'Église est plus forte que toutes les forces de la nature; puisque la nature elle-même se trouve essentiellement changée par la vertu surnaturelle de bénédiction [1]. »

D'ailleurs, relativement au danger de sonner les cloches pendant les orages, est-il bien sûr que la science ait dit son dernier mot? Écoutons sur ce point, un homme moins affirmatif que beaucoup

[1] Quantis utimur exemplis ut probemus majorem esse vim benedictionis, quam naturæ! quia benedictione et ipsa natura mutatur. (Lib. *De iis qui initiantur*, etc., c. IX.)

d'autres, parce qu'il a été plus savant, et, en outre, peu suspect d'avoir voulu favoriser par son témoignage les usages de l'Église catholique.

Après avoir réfuté l'opinion que la sonnerie des cloches attire la foudre, Arago conclut ainsi : « En résumé, dans l'état actuel de la science, il n'est pas prouvé que le son des cloches rend les coups de tonnerre plus imminents, plus dangereux ; il n'est pas prouvé qu'un grand bruit ait jamais fait tomber la foudre sur des bâtiments que, sans cela, elle n'aurait point frappés [1]. »

Afin de produire les effets certains, incontestables que l'Église leur attribue, il importe que les cloches soient régulièrement consacrées par l'évêque lui-même. Ainsi le veut la Sacrée Congrégation des Rites [2]. Ainsi le comprenait le pape Be-

[1] *Annuaire du Bureau des Longitudes*, an. 1838.
[2] Décret du 5 juillet 1614.

noît XIII de pieuse mémoire. Non-seulement dans le cours de son épiscopat, mais depuis son élévation au pontificat suprême, il trouvait son bonheur à consacrer sans cesse de nouvelles cloches, destinées aux moindres églises, pour lesquelles on ne craignait pas de réclamer de lui une si haute faveur.

Je termine par les rapports que nos anciens liturgistes avaient trouvés entre les cloches et les prédicateurs. « Nos cloches, disent-ils, d'airain sonore, ont remplacé les trompettes de la loi ancienne.

« Le bruit de celles-ci ne se faisait pas entendre au delà des frontières d'Israël ; alors Dieu n'était connu qu'en Judée, *Notus in Judæa Deus.* Nos cloches retentissent partout : depuis l'évangile, Dieu est connu dans toute l'étendue de la terre.

« Nos cloches sont plus solides et plus durables que les trompettes d'Israël. La loi nouvelle est mieux fondée et doit

durer plus longtemps que la loi de Moïse.

Les cloches sont la figure des prédicateurs. Comme la cloche, les prédicateurs doivent appeler les hommes à la foi. C'est ce que figure l'ordre donné par le Seigneur à Moïse, de faire au souverain Pontife une robe, ornée de soixante-douze clochettes, dont le son devait se faire entendre lorsqu'il entrerait dans le Saint des Saints.

« La cloche signifie donc la bouche du prédicateur, suivant le mot de saint Paul : *Je suis un airain sonnant*.

« La dureté du mal marque la force morale du prédicateur, suivant cette parole de Dieu lui-même : *Je vous ai donné un front plus dur que leurs fronts*.

« Le battant qui fait résonner alternativement les deux parois de la cloche, figure la langue du prédicateur qui, riche de science, fait parler tour à tour l'Ancien et le Nouveau Testament. Il ré-

sulte de là que le prédicateur sans science estune cloche sans battant.

« Les coups de battant indiquent au prédicateur qu'il doit d'abord se frapper la poitrine et corriger ses défauts, avant de reprendre ceux des auditeurs : de peur, comme dit l'Apôtre, qu'après avoir prêché aux autres, il ne devienne lui-même un réprouvé.

« Le lien qui attache le battant à la cloche, marque au prédicateur la modération dans les paroles.

« Le bois auquel la cloche est suspendue, figure le bois de la croix de Notre-Seigneur. C'est pour cela qu'il est souvent surmonté d'une croix, afin de rappeler que le mystère de la Croix, annoncé dès la plus haute antiquité, est la source d'où découlent sur le monde toutes les vérités religieuses et sociales.

« La corde qui sert à sonner la cloche indique le travail du prédicateur ; elle est aussi l'image de notre vie. Cette corde

qui monte et qui baisse entre les mains du sonneur, figure éloquemment notre vie qui monte et qui baisse incessamment. Cette corde est un livre, dit saint Grégoire. En montant, elle nous avertit de monter nous-mêmes vers le ciel par nos bonnes œuvres, et pour cela de tenir notre vie attachée à l'arbre de la croix, comme la corde elle-même y est suspendue. Quand elle descend, elle nous avertit de considérer dans combien de vices et de misères nous sommes encore plongés [1]. »

Quel beau livre que la cloche, et quel fécond sujet de méditation il nous présente, comme il le présentait à nos pères ! Instruits par saint Paul, ils savaient que les choses visibles et matérielles sont le reflet des choses invisibles et spirituelles. Leur foi soulevait le voile et lisait la pen-

[1] Durandus, *Rational. div. offic.*, lib. I, *De Campanis.* (Duranti, *De Ritib. Eccl. cathol.*, p. 176.)

sée sous le mot, la vérité sous l'image. Nous ne savons plus *lire;* et les hommes d'aujourd'hui qui ne voient que la matière dans la matière, comme l'âne et le bœuf, ont-ils bien lieu d'être fiers de leur science?

Je te laisse sur cette question.

Tout à toi.

VINGT-TROISIÈME LETTRE.

22 juillet.

Quelques circonstances particulières où la cloche se fait entendre. — Le matin, à midi et le soir. — Après le tintement de l'Angelus. — Au baptême. — A l'agonie. — Trait d'histoire. — A la mort. — A la fête des trépassés. — A l'élévation de la messe. — A la bénédiction du saint Sacrement.

MON CHER AMI,

Dans ma dernière lettre, la cloche nous a dit quelques-unes de ses importantes fonctions. Il y en a d'autres que je vais la prier de nous faire connaître.

Pourquoi, chère cloche, sonnez-vous l'Angelus le matin, à midi et le soir? quels mystères annonce votre voix? « Par ordre de ma mère, l'Église catholique, j'accomplis la parole du roi-prophète : *Le*

soir, le matin et le midi, je chanterai les louanges de Dieu, et Dieu exaucera ma voix[1]. Le soir, je chante le commencement de la passion du Rédempteur du monde, au jardin des Olives; le matin, sa résurrection, et à midi, son ascension[2]. Le matin, je donne le signal du réveil, de la prière et du travail. A midi, j'avertis l'homme que la moitié du jour est écoulée, et que sa vie n'est qu'un jour. Le soir, je sonne le recueillement et le repos. Je dis à l'homme : fais ton compte avec Dieu; cette nuit peut-être il te redemandera ton âme.

« En accomplissant l'ordre qui m'a été donné de faire entendre ma voix trois fois par jour, je rappelle aux chrétiens les souvenirs d'un glorieux passé, ces belliqueuses expéditions, l'honneur éternel

[1] Ps. LIV.

[2] Vespere, cum passionem suscepit; mane, cum resurrexit; meridie cum... cœlos ascendit. (S. Hier. *In psal.* LIV.)

des Papes, qui sauvèrent l'Occident de la barbarie musulmane. »

Pourquoi, en sonnant l'Angelus, ce nombre trois que vous répétez trois fois, à de légers intervalles ? « Je sonne le nombre trois, pour rappeler les trois personnes de la Trinité, auxquelles le monde est redevable de l'Incarnation. Je le sonne neuf fois, en l'honneur des neuf chœurs des anges, pour inviter les habitants de la terre à bénir avec eux leur commun bienfaiteur. Entre chaque tintement, ou mieux entre chaque soupir, je laisse un intervalle, pour que ma voix descende plus doucement dans les cœurs, et éveille plus sûrement l'esprit de prière. »

Pourquoi, après le tintement de l'Angelus, faites-vous éclater votre voix? « Je chante une double délivrance. La délivrance des vivants par le mystère de la Rédemption ; la délivrance des trépassés par l'indulgence attachée à l'Angelus. Au

Purgatoire je sonne un bonheur, et à Marie la salutation d'une âme qui entre dans le ciel. Ainsi le veut l'Église de la terre, pleine de tendresse pour sa sœur souffrante. Plusieurs ne savent pas ce que je veux dire; mais les chrétiens éclairés me comprennent, et ils répondent à mon appel par le *Requiescant in pace*, ou par le *De profundis* [1]. »

Pourquoi chantez-vous au baptême? « Je suis la trompette de l'Église militante et j'annonce avec bonheur qu'un nouvel enfant lui est donné. J'engage ses frères d'armes à se réjouir et à prier pour

[1] A Rome, où les mystères de la piété catholique sont mieux connus que partout ailleurs, on sonne une petite cloche après l'*Ave Maria*, afin d'avertir les fidèles de prier pour les âmes du Purgatoire. Multis in locis post sonitum salutationis angelicæ, præsertim vero in urbe Roma pulsatur in vespere campanula, qua excitamur et invitamur ad orandum pro defunctis. Ang. Rocca, t. I, c. XVII, p. 179. — A cette intention beaucoup disent un *Pater* et un *Ave*, et plus généralement le *De profundis*.

ce futur soldat, dans les combats de la vertu. Pendant qu'on écrit son nom sur les registres de la terre, je chante son inscription dans le livre du ciel. Pour redire sa gloire et l'infinie bonté de Dieu, pourrais-je ne pas faire entendre ma voix la plus gracieuse et la plus sonore? »

Pourquoi pleurez-vous à l'agonie? « Si vos joies sont mes joies, vos douleurs ne doivent-elles pas être mes douleurs? Pour soutenir le jeune chrétien dans les combats de la vie, j'ai demandé vos prières: comment ne pas les solliciter dans les luttes de la mort? Entre toutes, ces luttes ne sont-elles pas les plus terribles et les plus décisives? »

Nos pères l'avaient compris. Dans beaucoup d'églises était la *cloche de l'agonie*. Lorsqu'un malade approchait de sa dernière heure, elle faisait entendre sa voix, et par des tintements, répétés de loin en loin, semblables aux lentes pulsations d'un pouls qui va cesser de battre,

elle appelait tous les fidèles à la prière.

Je n'oublierai jamais ce que j'ai vu dans ma jeunesse. C'était à Besançon, autrefois ville sérieuse et gardienne fidèle des traditions catholiques. A trois heures du soir, devait avoir lieu une exécution capitale. Midi est à peine sonné, que la cloche de l'agonie commence le glas funèbre. A ce signal, la foule court aux églises et y prie avec une ferveur inaccoutumée, pour le malheureux qui, après avoir subi le jugement des hommes, allait paraître au jugement de Dieu.

Je ne sais quel sombre voile planait sur la ville entière. Le silence régnait dans les rues. On ne s'abordait que pour parler de ce qui allait avoir lieu et des dispositions du condamné. Le supplice devenait une supplication. Telle est l'impression irrésistible, produite par la cloche de l'agonie.

Que la cloche sonne à l'agonie, tu le comprends sans peine, mais tu demandes

pourquoi elle continue de sonner au trépas et aux funérailles? Écoute la réponse de nos pères dans la foi: « L'usage de sonner les cloches au trépas et aux funérailles, très-ancien dans l'Église, est dû à la piété catholique. Après avoir annoncé l'arrivée de l'homme sur la terre, la cloche annonce sa sortie de la vallée des douleurs. Il y a des larmes dans sa voix; car, au nom des défunts, elle dit: *Miseremini mei saltem vos amici mei:* ayez pitié de moi, vous du moins qui fûtes mes amis; venez prier pour moi, venez ensevelir mon corps; venez l'accompagner à l'église; puis au dortoir, où il doit reposer jusqu'à la résurrection générale [1]. »

[1] Usus pulsandi campanas pro defunctis in sancta Dei Ecclesia perantiquus est, christiana pietate institutus... pulsantur campanæ ut excitentur et præmoneantur nedum necessarii, sed cæteri cives, ad præstanda officia defunctis eorum opem implorantibus, ac si dicerent: *Miseremini mei*, etc. (Rocca, c. XX, p. 181; Duranti, lib. I, c. XXII, n. 4.)

Remarquons, mon cher ami, que cette charitable invitation de la cloche n'est pas moins utile aux vivants qu'aux défunts. D'une part, il est bon, dit l'Écriture, d'entrer dans la maison de deuil et de voir la mort de près; d'autre part, les devoirs que la cloche nous appelle à remplir comptent parmi les œuvres de miséricorde les plus agréables à Dieu. Témoin l'histoire de Tobie et des Machabées.

Au son de la cloche, se joignent dans les funérailles d'autres usages, généralement incompris et dont je saisis l'occasion de te dire un mot. « Que signifient, demande saint Chrysostôme, les chants pieux, les flambeaux, allumés, par lesquels nous honorons le départ de nos frères? avec nos flambeaux nous les accompagnons comme des athlètes sortis victorieux du combat. Par nos chants, nous rendons grâces à Dieu de ce qu'il les a couronnés, délivrés des labeurs de la

vie et placés dans sa maison, à l'abri de tout danger.

« Par nos flambeaux allumés, nous professons que leurs âmes sont vivantes, qu'ils furent des enfants de lumière et que leurs corps ressuscités deviendront lumineux comme les astres du firmament. En attendant nous honorons ces corps, qui servirent à l'âme d'instruments pour opérer le bien et triompher de ses ennemis : quoi de plus juste [1]. »

Il y dans l'année un jour, où la sonnerie pour les morts devient générale. Commencée après les Vêpres de la Tous saint, prolongée durant plusieurs heures de la nuit, reprise de grand matin, elle continue une partie du jour suivant : c'est la fête des Trépassés. Veux-tu admirer une fois de plus la mystérieuse

[1] S. Chrysost. *Homil.* IX in epist. ad Hebræos, opp., t. XII, pars prior. p. 66, n. 5, édit. Gaume; Guill. Bernard, Com. *In hæc. Verba.*

puissance de la cloche ? place-toi ce jour-là au sommet d'une montagne, d'où tu pourras découvrir dans la plaine et dans le fond des vallées, dix ou quinze villages.

De chaque clocher sort la voix de la cloche. Le clocher répond au clocher, la cloche à la cloche. Toutes ces voix ne font bientôt qu'une seul voix ; voix puissante, qui renvoyée par les échos d'alentour, remplit l'espace comme d'une mer d'harmonie ; voix infatigable, qui tour à tour précipite ou ralentit ses accents, afin de faire pénétrer plus sûrement dans les âmes la même pensée et la même prière : *Ayez pitié de nous, ayez pitié de nous, vous du moins qui fûtes nos amis.*

La cloche, ce jour-là, ressemble à une mère qui, dans sa tendre sollicitude, ne s'accorde ni paix ni trêve, pour appeler au secours de ses enfants malheureux et obtenir leur délivrance. Il serait privé de tout sentiment, celui qui, dans

cette circonstance, l'entendrait sans prier pour les morts.

Non moins solennelle est la fonction que la cloche remplit chaque dimanche. Tu n'ignores pas que nos anciennes cathédrales, élevées par le génie de la foi, sont surmontées d'une flèche, dont la base repose au milieu du transept. A cette flèche est suspendue la cloche, appelée la *cloche de l'élévation*.

Au moment où le Verbe éternel descend du ciel et vient s'incarner entre les mains du prêtre, la cloche annonce au loin l'ineffable mystère. Dans les pays et les siècles de foi, tu aurais vu les gardiens des maisons, les bergers, dans la campagne, les voyageurs sur le chemin, dociles à la voix de la cloche, se prosterner humblement, afin d'adorer et de remercier Celui qui, pour sauver l'homme, a daigné se faire homme.

Dans les Églises où ne se trouve pas la cloche de l'élévation, c'est la cloche or-

dinaire qui la remplace. Il en est de même, à Vêpres, au salut du Saint-Sacrement. Lorsque, par respect pour le Fils de Dieu présent en personne, prêtres et fidèles, tous se taisent et s'inclinent, la cloche seule fait entendre sa voix et dit aux chrétiens absents : « Le moment solonnel est arrivé. Enfants de Dieu, tombez à genoux et recevez la bénédiction de votre père céleste, bénédiction féconde qu'on ne reçoit jamais en vain. »

La piété catholique en est tellement assurée, que dans certaines églises il existe des fondations, pour faire sonner la cloche, le matin et le soir, aux heures dont je viens de parler.

Que le rôle de la cloche est admirable ! Te le faire connaître est mon bonheur. Mais aujourd'hui l'heure me presse, et je n'ai que le temps de te souhaiter un grand bonsoir.

Tout à toi.

VINGT QUATRIÈME LETTRE.

24 juillet.

Autres circonstances particulières où la cloche se fait entendre : Les processions. — Le tintement de la passion. — Le *Te Deum*. — Carillon des grandes fêtes. — Retraite. — Trait d'histoire.

MON CHER AMI,

Je reprends avec plaisir le sujet que la poste m'a forcé d'interrompre.

Les fonctions de la cloche ne sont pas finies : elle parle dans les processions. Tu sais que la procession est une des institutions les plus éloquentes de l'Église Catholique. Elle représente au vif, le voyage de l'homme sur la terre. Partie du sanctuaire, où réside le Dieu vivant, elle revient finir au sanctuaire. Ainsi, l'homme sorti de Dieu, retourne à Dieu.

Tu sais encore, et nous le savons tous, que son pèlerinage s'accomplit au milieu des esprits tentateurs, dont les multitudes innombrables remplissent les couches inférieures de l'atmosphère.

Que fait l'Église ? à peine la procession commence à s'ébranler qu'elle fait retentir ses trompettes guerrières, dont les puissantes vibrations donnent le signal du combat et sont comme la harangue qu'elle donne à son armée. En même temps que, par le son des cloches, elle inspire à ses soldats un mâle courage, elle leur montre déployé en tête de leurs colonnes et arboré au-dessus des cloches, le glorieux étendard de leur divin capitaine, signe assuré de la victoire. Quelle noble ardeur n'est pas de nature à allumer dans l'âme du vrai chrétien, ce double aiguillon de gloire !

« De même, dit un père de l'Église,

[1] C'est l'enseignement de saint Paul. (*Eph.*, VI, 12.)

que dans les combats entre des armées ennemies, c'est le son de la trompette qui entretient dans l'âme du soldat le mépris de la mort, et lui communique la soif de la bataille et l'ivresse du sang [1]; ainsi la cloche doit rendre le chrétien invincible dans sa guerre contre les démons.

« Au bruit des cloches, ajoute un de nos anciens Liturgistes, les esprits de ténèbres sont saisis de crainte, comme un tyran s'épouvante, lorsqu'il entend retentir sur ses terres, les trompettes guerrières d'un puissant monarque, son ennemi [2]. »

Si l'homme avait la foi à la puissance des cloches, avec quelle confiance, quelle

[1] S. Ambr., *In Apocalyp. ad init.*

[2] Campanæ in processionibus pulsantur; ut Dæmones timentes fugiant. Timent enim auditis tubis Ecclesiæ militantis, scilicet campanis : sicut aliquis tyrannus timet audiens in terra sua tubas alicujus regis inimici sui. (Durandus, lib. I, *De Campanis.*)

piété et quel profit se feraient nos processions, un des actes les plus religieux et les plus salutaires du christianisme !

Cloche bénie, dites-nous maintenant pourquoi cette voix plaintive que, dans les campagnes, vous faites entendre, chaque matin, pendant le temps que les fruits de la terre, espérance du laboureur, sont exposés aux orages, à la grêle et aux intempéries des saisons ?

« Je sonne la *Passion*. Tandis que le prêtre à l'autel représente au Père éternel les souffrances de son Fils bien-aimé, en lisant le drame sanglant du Calvaire, j'invite, par le glas prolongé de sa divine agonie, le cultivateur dans son champ, le vigneron dans sa vigne, à unir leur prière à ma prière, afin d'obtenir l'accroissement, la conservation, la maturité, l'abondance de leurs récoltes, et surtout la grâce d'en faire un saint usage. »

Reconnaissance à la cloche.

Mais voici qu'elle change de voix. Un

événement heureux vient de s'accomplir. C'est une grande victoire remportée dans une guerre juste; c'est la naissance d'un prince, gage de bonheur pour tout un peuple ; c'est l'entrée solennelle d'un pasteur, qui vient dévouer sa vie au salut de ses brebis ; c'est quelque autre bienfait signalé, dont le Père céleste vient de favoriser ses enfants.

L'hymne de la reconnaissance, le *Te Deum*, sort de toutes les voix humaines, auxquelles se joignent les voix angéliques. Ce concert est sublime; mais il serait imparfait si la cloche n'y faisait sa partie. Sa voix majestueuse, non-seulement ajoute à l'allégresse universelle, mais encore elle fait redire aux échos les plus lointains, la joie et la reconnaissance qui, sans elle, demeureraient étouffées entre les murailles du temple.

Si en pareilles circonstances la voix de la cloche est majestueuse, elle devient, dans nos grandes solennités, ravissante

de douceur et d'harmonie. Pour chanter dignement nos joyeux mystères, Noël, Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et d'autres encore, les cloches de toute dimension, se réunissent au nombre de quinze ou de vingt et forment un orchestre, qu'on appelle le *Carillon*. Dans tes voyages en Allemagne, en Belgique, en Italie, tu l'as entendu, et, comme moi, tu en as été charmé.

Avant l'aube du jour, les musiciennes commencent leur concert. De leurs voix argentines, elles chantent en accord les hymnes et les proses qui seront répétées dans le temple. On se réveille au bruit de l'harmonie dont les airs retentissent au loin. L'esprit, le cœur, l'imagination, les sens, tout dans l'homme se met en fête. Avec un empressement inaccoutumé, on se rend aux divins offices, et si un beau soleil vient embellir la solennité, le chrétien, pleinement satisfait, éprouve un avant-goût des joies du ciel.

Par tout ce qui précède, tu vois, mon cher Frédéric, que la journée de la cloche est bien remplie. Elle la termine par la *Retraite*. C'est un nouveau service dont nous lui sommes redevables. En hiver, dans les pays de montagnes, vers les neuf heures du soir, la cloche fait entendre sa plus grosse voix. Elle appelle le voyageur attardé ou égaré, et lui indique la route qu'il doit suivre pour arriver au lieu où il trouvera l'hospitalité. Combien ont dû leur salut à cette voix bénie !

Il y a de cela de longues années : un voyageur fut surpris par la nuit au milieu de la campagne romaine. Tu sais qu'on y rencontre souvent les ouvertures des Catacombes : y tomber serait périr sans ressource et de la mort la plus affreuse. Le voyageur dont je parle connaissait tout le danger de sa position. Bientôt il n'ose ni avancer ni reculer. Cependant un bruit lointain parvient à

son oreille. Il reconnaît la cloche d'une église de Rome. Sa voix bénie l'oriente. Avec précaution, mais avec confiance, il continue sa marche et arrive heureusement aux portes de la ville.

Pénétré de reconnaissance, il fait une fondation en vertu de laquelle on sonnera chaque soir pour avertir les voyageurs et les sauver du péril, auquel lui-même s'est trouvé exposé. La donation est religieusement accomplie. C'est une cloche argentine de Sainte-Marie-Majeure qui est chargée de l'acquitter. Tous les soirs, à neuf heures, elle se fait entendre aux différents points de la campagne romaine, et sa voix dit : venez vers moi vous qui êtes égarés, la route que je vous indique conduit au port.

Je ne puis terminer cette longue lettre sans m'écrier : quelle large place la cloche tient dans le monde ! quelle tristesse et quel morne silence régneraient sur la terre, si la cloche n'existait pas !

Comme conclusion : remercions Dieu de nous l'avoir donnée ; respectons sa voix, bénissons-la et rendons-nous dociles à ses accents.

Tout à toi.

VINGT-CINQUIEME LETTRE.

27 juillet.

Influence morale des cloches. — Respect de nos pères pour les cloches. — Miracles des cloches. — Elles sonnent d'elles-mêmes. — A la mort de saint Alexis. — A la translation du corps de saint Isidore. — La cloche du monastère de Bodken. — Autres cloches miraculeuses en Espagne. — En Italie. — Réponse à l'incrédule.

MON CHER AMI,

J'aime tant cette cloche qui sonna mon baptême et qui sonnera mon trépas; cette cloche qui pendant ma vie fut de toutes mes joies et de toutes mes dou leurs, que je ne puis la quitter sans te dire, pour justifier ma respectueuse affection, et l'heureuse influence de la cloche sur les mœurs publiques, et la profonde vénération de nos Pères pour la cloche et la bonté de Dieu qui plus d'une fois a

daigné glorifier la cloche par d'éclatants miracles.

L'influence de la cloche. Rappelons-nous que la cloche est comme le hérault de Dieu, placé entre le ciel et la terre, et que sa puissante voix n'est pas une voix profane mais une voix sacrée, dont les accents proclament au loin les plus profondes et les salutaires vérités. Par le souvenir retentissant de ces grandes vérités, plus nécessaires à l'homme que le pain matériel dont il se nourrit, quelle heureuse influence devaient exercer sur les mœurs chrétiennes, ces cloches infinies en nombre, qui autrefois ne se taisaient ni jour ni nuit !

Voix du monde surnaturel, qui résonnant sans cesse au sein des villes, au milieu des champs, dans les monastères, dans les ermitages, jusque dans les bois et les lieux déserts, partout où la piété vous avait semées avec profusion, vous importuniez le pécheur, vous réjouissiez

le juste ; portant tour à tour dans les âmes le remords, la terreur, la foi, la reconnaissance, la tristesse, l'ardeur du bien et toujours le souvenir moralisateur de nos destinées futures.

Cela seul, mon cher ami, suffit pour nous expliquer la haine implacable des méchants contre les cloches.

La vénération de nos Pères. Tout autres étaient les sentiments de nos religieux ancêtres. Témoins intelligents des bénédictions et des consécrations pratiquées par l'Église dans le baptême des cloches, et instruits des redoutables mystères gravés sur leurs flancs, les cloches leur inspiraient un profond respect et une sainte frayeur. De là vient qu'ils redoutaient infiniment plus de jurer sur une cloche consacrée que sur les évangiles mêmes[1]. Ils avaient raison ; la clo-

[1] Hoc etiam non prætereundum puto quod campanas in magna reverentia populus et clerus habere solent ; ita ut sacramenta, hoc est jura-

che consacrée est un instrument religieux, qui mérite de notre part autant de vénération et d'honneur que les vases sacrés de l'autel eux-mêmes [1].

La bonté de Dieu. C'était au v[e] siècle, vers 414. Le fils d'un des plus nobles sénateurs de Rome, saint Alexis, venait d'expirer. Sa vie, profondément cachée en Dieu, avait fait de ce saint jeune homme le modèle de l'humilité la plus héroïque. Pendant dix-sept ans, il avait sans être reconnu, Dieu le permettant ainsi, vécu comme un pauvre dans la maison de son père. Mais le Seigneur qui exalte celui qui s'humilie voulut manifester de la manière la plus miraculeuse

menta, super eas longe magis quam super evangelia et præstare revereantur et pejerare. (Sylvest. Girald., *In Topograph. hibern. dist.* III, c. XXXIII.)

[1] Campanæ episcopali benedictione sanctique olei unctione consecratæ sunt, et inter sacra Ecclesiæ vasa connumerantur. (Bona, *Rit. Liturg.*, lib. I, c. XXII).

la gloire de son serviteur. La cloche fut chargée de la proclamer.

Au moment où cette âme bienheureuse quittait la terre, toutes les cloches de Rome se mirent à sonner d'elles-mêmes. Ce fait extraordinaire mit en mouvement la ville entière, qui se rend au palais mortuaire. Le souverain Pontife lui-même y vient avec le clergé. L'humble saint est reconnu pour ce qu'il est; des larmes coulent de tous les yeux. Bientôt de la tristesse, on passe à la joie, et jamais triomphe plus brillant n'accompagna la mort d'un bienheureux [1].

Un miracle semblable eut lieu, avec le même éclat, dans la capitale de l'Espagne. Saint Isidore, patron des laboureurs, et, pendant sa vie, laboureur lui-même, était mort depuis quatre cents ans. A raison des miracles obtenus par

Bolland., 17 juillet.

son intercession, on jugea convenable de le retirer de son tombeau, afin de lui donner une sépulture plus honorable. La cérémonie de la translation allait commencer, lorsque les cloches de Madrid se mirent à sonner d'elles-mêmes. Le miracle fut si bien constaté, que le roi Philippe III le fait valoir dans sa supplique imprimée, adressée au pape Clément VIII, pour obtenir la canonisation de saint Isodore[1].

A la gloire de la cloche, le savant jésuite Delrio, rapporte un miracle d'un autre genre. Il écrit : « Au monastère de Bodken, on garde respectueusement une grande cloche d'airain, d'un très-beau son. C'est à juste titre, car toutes les fois qu'une sœur du monastère doit dans peu quitter la vie, cette cloche, sans secours humain, se met à sonner fortement[2]. »

[1] Angelo Rocca, l. I, p. 168.
[2] *Disquisit. magic.*, liv. IV, c. III, IX, II.

Angelo Rocca, le très-érudit évêque de Tagaste, écrit la même chose du couvent des Dominicains de Palerme [1].

Pour apprendre à tous les chrétiens que la cloche, bénite par l'Église, est une chose mystérieuse et sacrée, dont le son doit toujours éveiller dans notre âme une pensée religieuse, que dirai-je encore? S'il faut de nouveaux miracles, en voici quelques-uns, parmi beaucoup d'autres [2].

Au premier rang des hommes les plus respectables et les plus savants de la

[1] Comme je t'ai beaucoup parlé de la cloche, je crois devoir, pour satisfaire ta curiosité, te dire un mot du clocher. Le premier, digne de ce nom, qui ait été élevé dans tout l'univers, est l'ouvrage du pape Léon IV, en 850. — A un évêque nous devons la cloche, à un pape le clocher : Toutes les grandes et belles choses viennent de l'Église. — Leo IV, an 850, campanariam turrim extruxit, quæ omnium prima in orbe terrarum fuit. (Flav. Blondus, Lib. I, *Romæ instauratæ*, n. 56, p. 168.)

[2] On peut les voir dans Ang. Rocca, *De Campanis*, t. I, p. 166.

savante Espagne, figure l'illustre archevêque de Tarragone, dom Antoine Augustin. Dans un de ses remarquables ouvrages, le grave prélat s'exprime en ces termes : « En Espagne, au royaume d'Aragon, dans un petit hameau, situé sur les bords de l'Èbre et appelé en espagnol *Viliglia,* nous avons une cloche qui sonne toute seule, à l'approche de quelque événement important. C'est ainsi qu'elle annonça le sac de Rome, sous Clément VII, en 1527; puis la peste qui ravagea l'Espagne, en 1564 [1]. »

« Il faut ajouter, continue Angelo Rocca, que le docteur Pierre Garcias, chanoine et autrefois recteur de l'église, où se trouve cette cloche qui sonne d'elle-même, est aujourd'hui à Rome, où j'écris, en l'année du Seigneur 1609, et m'affirme par écrit et sous la foi du serment, que pendant son rectorat, c'est-à-

[1] *De numismat. Dialog.*, VI, p. 193.

dire, en 1601, cette cloche avait sonné toute seule, à différents intervalles, depuis le treize juin, jusqu'au trente du même mois; que quatre mille personnes étaient accourues pour être témoins de ce prodige; et qu'un grand nombre d'événements annoncés par la cloche miraculeuse, avaient eu lieu cette même année [1]. »

Un autre historien rapporte le même fait : « Cette cloche appelée la *cloche des Miracles, Campana miraculorum*, sonne d'elle-même, plusieurs mois d'avance, lorsque quelque grand malheur doit arriver à la république chrétienne. De mes propres yeux, j'ai lu le témoignage de ce fait, écrit par les notaires publics et revêtu de la signature d'une multitude de témoins, sans parler des lettres par lesquelles les vice-rois du royaume d'Aragon, font foi du même prodige [2]. »

[1] T. I, p. 167.

[2] Cujus rei testimonium per publicos Tabelliones, testibus plurimis adhibitis, hisce oculis

Nombre de fois l'Allemagne, la Belgique, la Flandre et l'Italie, ont été témoins des mêmes miracles. Je me contente de rapporter celui qui eut lieu, à Rome, au commencement du XVIIe siecle. Voici en quels termes, le raconte l'évêque de Tagaste, auteur contemporain et présent à Rome.

« Le dimanche vingt-quatre octobre 1610, pendant que conformément aux ordres de l'éminentissime Vicaire, un notaire public, accompagné d'autres personnes, procédait à la reconnaissance de saintes reliques dans la catacombe qui se trouve entre la basilique de Saint-Paul hors des Murs et la basilique de Saint-Sébastien, les cloches de la basilique de Saint-Paul hors des Murs se mirent à sonner d'elles-mêmes.

« Ces cloches ne sont jamais sonnées

egomet legi, præter fidem, quam de eadem re illius regni pro reges suis litteris faciunt. (Leonard. Vairus, lib. II, c. XIV, *De Fascino.*)

qu'aux fêtes solennelles, ou à l'arrivée du souverain Pontife. L'abbé était absent; mais le prieur du monastère avec quelques-uns de ses religieux; revenant de l'église de Saint-Sébastien à leur basilique de Saint-Paul, entendirent, du fond même de la catacombe, le son de ces cloches. A ce bruit inattendu, ils hâtèrent le pas, croyant que le saint Père arrivait.

« Rendus à la basilique, ils s'assurèrent que le souverain Pontife n'était pas venu et que personne n'avait mis en branle et ne sonnait les cloches. Le fait était certain. Quant à la cause, on crut pieusement que les cloches avaient été mises en mouvement par une impulsion divine, et qu'elles avaient sonné pour honorer les saintes reliques [1]. »

Si jamais, mon cher Frédéric, tu rencontres quelque incrédule, grand ou pe-

[1] Léonard Vairus, *De Campanis*, c. VII, p. 168.

tit, tu lui demanderas s'il connaît dans l'histoire beaucoup de faits mieux constatés. Quelle sera sa réponse? Je vais te le dire. Il se moquera et il niera. Là est toute sa science. Mais tu lui rappelleras que se moquer n'est pas raisonner; que nier n'est pas prouver[1]; que *niaiserie* vient de *niais*; que nier sans preuve, c'est être niais et commettre une niaiserie. C'est ainsi que tu lui régleras son compte. Mais laissons les incrédules; plaignons-les; prions pour eux et revenons à notre sujet, non pas aujourd'hui, mais demain.

Tout à toi.

[1] Plus negaret asinus, quam probaret philosophus.

VINGT-SIXIÈME LETTRE.

28 juillet.

Sentiments avec lesquels on doit réciter l'Angelus. — Joie. — Reconnaissance. — Respect. — Confiance. — Trait historique. — Invitation à dire l'Angelus.

MON CHER AMI,

Nous connaissons l'Angelus dans ses deux éléments constitutifs : La prière et le son de la cloche. Quatre choses me restent à dire. La première, *avec quels sentiments nous devons réciter l'Angelus* : la seconde, *la manière dont nos pères le récitaient* ; la troisième, *le malheur de ceux qui ne le récitent pas* ; la quatrième, *la nécessité pour le dix-neuvième siècle d'en reprendre la récitation.*

C'est ici, comme tu vois, la partie pratique de notre correspondance. A ce ti-

tre, elle est la plus importante et veut être lue avec le plus d'attention, et j'ajoute avec le plus de bonne volonté.

Avec quels sentiments devons-nous réciter l'Angelus? La joie, la reconnaissance, le respect, la confiance, sont les quatre sentiments que la cloche doit éveiller dans notre cœur, lorsqu'elle nous appelle à dire l'Angelus.

La *joie*. — En récitant l'Angelus, que faisons-nous? Nous rappelons à la sainte Vierge le moment le plus délicieux de son existence; le moment unique dans les siècles passés et futurs, où l'ambassadeur de la sainte Trinité vint lui annoncer l'Incarnation du Verbe éternel dans son sein virginal. Elle-même l'a dit à une âme sainte : « Toutes les fois que j'entends l'*Ave Maria*, je travaille d'allégresse, et suis disposée à accorder ce qu'on me demande. »

L'enfant qui aime tendrement sa mère, peut-il avoir un plus grand bonheur que

de rappeler à cette mère chérie les dates heureuses de son existence, de la féliciter des événements qui ont fait sa gloire et de s'en réjouir lui-même avec elle? Quelle sera la vivacité de sa joie, s'il sait que le bonheur et la gloire de sa mère, seront un jour son propre bonheur et sa propre gloire, et si ce bonheur et cette gloire doivent être sans mélange et sans fin, qui pourra mesurer la joie de cet enfant !

Joie pour Marie notre mère, joie pour nous, joie pour le monde entier. Tel est le premier sentiment que nous devons éprouver en recitant l'Angelus. Tu vas le comprendre encore mieux. N'est-il pas dans la nature que le prisonnier condamné à mort et soudain rendu à la liberté, se rappelle toute sa vie, avec un sentiment de joie qui ne vieillit pas, le jour où sa grâce lui fut annoncée; où il vit ses fers tomber, la porte de sa prison s'ouvrir devant lui et les souf-

frances de la captivité et l'appréhension de la mort, plus cruelle que toutes les souffrances, faire place à la sécurité et à l'espoir d'un bien-être pour toujours assuré.

Chaque homme est ce prisonnier. En récitant l'Angelus il se redit à lui-même l'heure bénie de sa délivrance. Avoir un cœur et dire l'Angelus sans un ineffable sentiment de joie est impossible.

La *reconnaissance*. — Se réjouir et jouir d'un bienfait sans reconnaissance pour le bienfaiteur, serait un odieux égoïsme : un cœur ingrat ne fut jamais un bon cœur. La reconnaissance est la marque des âmes nobles. Nulle prière plus que l'Angelus ne doit être accompagnée de ce sentiment. Il nous rappelle des bienfaits dont ni les hommes ni les anges, ne pourront jamais comprendre l'étendue : l'Incarnation du Fils de Dieu, la glorification de la nature humaine dans Marie, la Rédemption du monde.

Il redit en même temps ce que ces immenses bienfaits ont coûté aux bienfaiteurs. Pour nous, Marie, notre mère, est devenue la Reine des martyrs. Pour nous, son divin Fils, notre frère, a épuisé jusqu'à la lie le calice de douleurs. Comment réciter l'Angelus, sans être pénétré de reconnaissance?

Si, à l'égard des hommes nous manquions de gratitude pour un bienfait quelconque, notre conscience nous accuserait, et nous nous croirions deshonorés aux yeux de nos semblables. N'y aurait-il qu'à l'égard de Dieu et pour les plus grands bienfaits, que l'ingratitude cesserait d'être un vice?

Le *respect*. — En récitant l'Angelus nous devenons l'archange Gabriel. Nous faisons ce qu'il fit; nous prononçons les paroles qu'il prononça, nous sommes devant l'auguste Vierge, qu'il n'osait contempler. Quelle noble fonction ! mais avec quel respect nous devons la remplir.

L'Archange étonné de la Salutation qu'il avait ordre d'adresser à Marie, était en vénération en présence de cette Vierge incomparable. Devant ses yeux, il voyait la Mère de son Dieu, la Reine du ciel et de la terre, la corédemptrice du genre humain, le chef-d'œuvre du Tout-Puissant, une beauté, une bonté, une perfection, une gloire supérieure à toutes les perfections et à toutes les splendeurs, qu'il avait contemplées dans le ciel.

Le Prince de la cour céleste récite l'Angelus avec un incompréhensible respect, et moi, ver de terre, je le réciterais irrespectueux ou distrait. Oh non! si jamais j'ai eu le malheur de le faire, je ne le ferai plus [1].

[1] Doleo hæc sacra verba tam parum a christianis expendi adeoque a multis fœde negligi, velut ex joco vel aliud agens, dixerit Angelus, nihilque voluerit ad nos pertinere. Atqui longe secus res habet. Officium ille suum egregie præstitit, simul et nobis præstandi reliquit exemplum, quum adeo reverenter atque admiratione plenus ad hanc

La *confiance.* — La sainte Vierge est trop polie pour ne pas rendre le salut à celui qui la salue, surtout comme elle aime à être saluée. Or, le salut de Marie est toujours une grâce accordée [1].

Elle est notre mère, nous sommes ses enfants; elle est notre sœur, nous sommes ses frères; elle est riche, nous sommes pauvres; elle est heureuse, nous souffrons; elle est bonne et se contente de peu. L'Angelus fidèlement récité suffit pour toucher son cœur d'une tendre compassion. En voici une preuve.

Il y a peu d'années, je reçus une lettre timbrée de Toulon. Grande fut ma surprise, car je ne connaissais personne

ipsam salutationem accessit. (Canisius, *de Virg. Deip.*, p. 245, in-fol.)

[1] Placet hoc officium salutatæ Virgini, quæ procul dubio salutantes quodammodo resalutat, votis illorum libenter annuens, et divina munera clientibus pro materna fide procurans et impetrans. (*Id.*, p. 441.)

dans cette ville. La lettre était d'un malheureux forçat, condamné aux travaux perpétuels. Cet homme que je n'ai jamais vu, et dont je connais seulement le nom, était tombé malade. La grâce l'avait touché. Pour une raison inutile à rapporter, il me fait en huit grandes pages l'histoire de sa vie. Je puis assurer qu'elle n'était rien moins qu'édifiante.

Lui-même m'écrivait : « Depuis mon adolescence, ma vie n'a été qu'un tissu d'iniquités de tout genre. J'ai mérité douze fois la mort : c'est à quelques erreurs de la justice, que je dois de respirer encore. Dieu m'attendait à la pénitence. Comment ai-je mérité cette grâce ? quand je regarde mon passé, je n'y trouve rien, absolument rien que de condamnable.

« Une seule pratique pieuse m'était restée de mon enfance : je la tenais de ma mère. Même au milieu de mes plus grands désordres, *je n'ai pas passé un jour sans*

réciter l'Angelus. De vous dire pourquoi, je l'ignore ; mais criminel comme j'étais, vous jugerez quel pouvait être le mérite de cette prière. Voilà tout ce que je trouve, je ne dis pas de bon, mais de non coupable dans ma vie.

« Je ne puis attribuer qu'à cette pratique la grâce que Dieu m'a faite, par l'intercession de la sainte Vierge, d'être rentré en moi-même. Ma condamnation à perpétuité est trop méritée pour que je m'en plaigne. Je la regarde même comme une faveur, qui me permettra de faire pénitence. Priez pour moi. »

O Angelus, que vous êtes puissant! ô Marie, que vous êtes bonne !

Ce n'est pas seulement pour convertir quelques pécheurs isolés que Marie est bonne. Elle sauverait le monde s'il voulait avec confiance recourir à son intercession maternelle. Nos pères comprenaient instinctivement la parole de Marie à saint Dominique : « C'est par l'*Ave*

Maria que le salut a été donné au monde, c'est par l'*Ave Maria* que la paix lui sera rendue. »

De là vient, comme nous l'avons vu, que les croisades contre les Sarrasins, les victoires sur les Turcs, la paix universelle dont l'Europe jouit longtemps, furent les causes et la récompense de l'Angelus.

Catholiques, et nous en particulier Français du XIXe siècle, n'y a-t-il pas aujourd'hui, armés contre l'Église, contre notre patrie, contre la société, contre nos âmes, des ennemis plus terribles que les Sarrasins et les Turcs? Que tardons-nous d'imiter nos pères et de recourir à Marie! Hors d'elle quel appui nous reste? N'est-il pas temps de répéter avec ferveur la parole salutaire qui fut le signal de la Rédemption du monde : *Angelus Domini nuntiavit Mariæ!*

Entendez-vous cette cloche qui tinte trois fois le jour depuis des siècles! Que sont ces vibrations, pieuses comme les

soupirs d'un cœur fervent ; entrecoupées, comme la voix qui se plaint ; mélodieuses, comme la voix d'un ange ému ; doucement puissantes, comme l'appel d'une mère ! c'est l'Église en péril, c'est la patrie en détresse, c'est la Reine des cieux qui vous demande un cri de prière et d'amour.

Honte et malheur à qui refuserait de le faire entendre.

Tout à toi.

VINGT-SEPTIÈME LETTRE

6 août.

Manière dont nos pères récitaient l'Angelus. — Le diocèse de Saintes — Le pape Calixte III. — Louis XI, son ordonnance. — Saint Charles Borromée. — Saint Alphonse de Liguori. — Ménage, anecdote. — L'Espagne. La ville de Pau. — Le clergé et les ordres religieux.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Sans préambule, j'arrive au second point annoncé dans ma deuxième lettre : *La manière dont nos pères récitaient l'Angelus*.

Croire que ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, et surtout dans notre France, en matière de pratiques religieuses, se passait de même avant la renaissance du paganisme, serait une erreur grossière et très-malsaine. Grossière, elle

serait la négation du soleil en plein midi. Très-malsaine, elle tendrait à nous autoriser dans notre coupable et stupide indifférence. La vérité est qu'entre nos pères et nous, grande est la différence. Et cette différence, il faut bien le dire, est loin d'être à notre avantage. Tu vas en juger.

Déjà tu as vu dans notre correspondance que, dès le commencement du moyen âge, certaines églises, entre autres le diocèse de Saintes, récitaient fidèlement la Salutation angélique, au premier coup de la cloche du *couvre-feu*. Tu sais de plus l'extension donnée par le pape Jean XXII à cette salutaire pratique, un des éléments de notre Angelus. Prière du soir d'abord ; ensuite, prière du matin, elle finit par devenir prière du midi. Ce fut, comme je l'ai indiqué, et comme je vais le montrer de nouveau, le pape Calixte III, qui ordonna cette troisième sonnerie.

Voici ce que nous lisons dans les historiens des Papes, écrivant à Rome, et mieux à même que personne de connaître les actes des souverains Pontifes.

« C'était l'an de l'Incarnation 1455. Les Turcs venaient de s'emparer de Constantinople et de tout l'empire d'Orient, d'où ils avaient chassé les chrétiens. Les cérémonies de son couronnement à peine terminées, Callixte III réunit un consistoire, dans lequel il annonça publiquement la croisade contre les Turcs, et montra, écrit de sa main, le vœu qu'il avait formé de leur faire la guerre à outrance. Ce vœu était ainsi conçu : « Moi, Callixte, je fais vœu au Dieu Tout-Puissant et à la sainte et indivisible Trinité, de faire par tous les moyens en mon pouvoir la guerre aux Turcs, les plus cruels ennemis de nos chrétiens [1]. »

[1] Callixtus statim post suæ consecrationis solemnitatem, bellum sacrum, quod *crucialam* vocant, in publico consistorio Turcis indixit, idque

« En même temps il ordonna la sonnerie et les prières du midi, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur les armées chrétiennes. Je ne fais aucune difficulté d'attribuer à ces prières la délivrance de Bellegrade assiégée par les Turcs : magnifique fait d'armes, où les chrétiens conduits par le célèbre Hunyade et par Saint-Jean de Capistran, marchèrent au combat, précédés de l'étendard de la croix, et firent un immense carnage des ennemis[1]. »

J'ai insisté sur ce point d'histoire, afin de rendre à chacun selon ses œuvres. Il

se ante pontificatum vovisse ostendit suo chirographo his verbis scripto, quod in libro quodam extabat : « Ego Callixtus, Deo omnipotenti et sanctæ ac individuæ Trinitati voveome bello... et quibuscumque rebus potero, Turcos christiani nominis hostes sævissimos persecuturum. » (Ciacconio, *In Callixt.*, III.)

[1] Crediderim ego tunc precibus omnium christianorum ad Bellogradum contra Turcos dimicantes, duce Joanne Vaivoda, viro clarissimo, astante etiam Joanne Capistrano ordinis Minorum, cru-

n'est pas juste, comme font certains auteurs, de donner à un roi de France, la gloire qui appartient au Vicaire de Jésus-Christ. Du reste, si Louis XI n'a pas institué l'Angelus du midi, on ne peut lui refuser le très-grand mérite de l'avoir propagé dans son royaume.

Conformément aux intentions du souverain Pontife, il voulut qu'à l'Angelus du matin et du soir, qui se récitait pour la paix générale de la chrétienté, on ajoutât, pour la prospérité de la France et le succès des armes catholiques, l'Angelus du midi. L'ordonnance de ce prince nous fait remonter à mille ans, tant elle contraste avec l'esprit de notre époque.

Datée du premier mai 1474, elle est ainsi conçue : « Il est ordonné à tous Français, chevaliers, hommes d'armes, et

cemque pro vexillo hostibus inferente, eos, Bellogradum oppugnantes, ingenti clade superasse. (Platina, *In Callixt.*; Francesco Joannetto, *In eumd.*, etc.)

manants, de se mettre à deux genoux, au coup de midi, de se signer dévotement et de faire une prière à Notre Dame, pour obtenir bonne paix. »

L'ordonnance fut exécutée avec une exactitude, qui prouve à quel point la dévotion à la sainte Vierge était populaire parmi nos ancêtres. Au premier coup de l'Angelus, disent les historiens, dans les maisons, dans les rues, dans les champs et sur les chemins, il n'y avait pas un Français qui ne se mît à genoux pour prier Marie. Ce devoir rempli, les passants et les voyageurs se relevaient et poursuivaient leur route [1].

Quel beau spectacle, mon cher ami, présentait alors cette France aimée de Dieu! pourquoi faut-il qu'il ait cessé et que nos tristes yeux ne le trouvent plus que chez quelques saints personnages, dans les maisons religieuses, parmi les

[1] Monteil, *Vie privée des Français*, t. I; Ducange, *Gloss.*, V. Angelus.

prêtres et au foyer de familles catholiques, trop peu nombreuses ! C'est là et là seulement, il faut le dire à leur gloire, que se rencontrent les conservateurs fidèles des traditions catholiques.

En tête de ces intelligents conservateurs de l'Angelus, apparaît le grand archevêque de Milan, saint Charles Borromée. Lorsqu'il entendait sonner l'Angelus, écrit son historien, il se mettait aussitôt à genoux pour le réciter, quel que fût le lieu où il se trouvât, fût-ce au milieu de la boue, ainsi que je l'ai vu moi-même. S'il était à cheval, il descendait pour le dire à genoux. »

A la suite de l'illustre Cardinal, nous trouvons, deux siècles plus tard, marchant sur ses traces, un autre pontife trois fois célèbre par sa science, par sa sainteté et par sa tendre dévotion envers Marie : j'ai nommé saint Alphonse de

1 Giussano, *Vit. S. Carol.*, lib. VIII, c. II.

Liguori. Écoutons l'auteur de sa vie.

« Le matin, à midi et le soir, il ne manquait jamais de dire l'Angelus. S'il était en voyage, au premier son de la cloche, il se mettait à genoux, tout évêque qu'il était, et cela en public, à la grande édification de tous ceux qui le voyaient.

« Sur la fin de sa vie, étant devenu sourd, il voulait être averti du son de la cloche, afin de faire la même chose. Arrivait-il qu'il prît son repas, il faisait retirer la petite table qui était devant lui, se jetait à genoux, la fourchette à la main, et restait comme en extase, au point qu'on était obligé de le faire se relever, pour qu'il finît de prendre sa nourriture [1]. »

Cependant, il est vrai de le dire, la voix du souverain Pontife, jointe à celle du roi de France, fut assez longtemps écoutée. Ainsi, au dix septième siècle, en

[1] Tannoja, *Memorie*, etc., et *Vit. di S. Alfonso*. Monza. 1857.

France, en Italie, en Espagne et dans toute l'Europe catholique, l'Angelus se récitait encore généralement et publiquement : les exceptions se comptaient.

En preuve, un écrivain de cette époque rapport l'anecdote suivante : « Deux Français se cherchant l'un et l'autre, à Florence, sur la place du Vieux-Palais, sans se pouvoir trouver, à cause de la grande foule qui regardait un baladin, on vint à sonner l'Angelus; et tous les Italiens s'étant mis à genoux, les deux Français se virent seuls debout et ainsi se retrouvèrent [1]. »

A Venise, l'Angelus du soir était, il y a peu d'années, un moment solennel. Un roulement de tambour résonnait près des portes de la vieille basilique de Saint-Marc. Le poste présentait les armes : on aurait dit le passage d'un souverain ou d'une grande Reine. Puis, un religieux si-

[1] *Menagiana*, 1 part., p. 206, édit. in-12. Paris, 115.

lence se faisait dans la ville entière, sur la *piazzetta*, sur le môle, sur les quais, et chacun saluait Marie. Qui pourrait compter combien de grâces obtenues par cette prière d'un instant !

Naguère encore dans les garnisons italiennes, le clairon sonnait l'Angelus trois fois par jour. A Rome, avant l'invasion piémontaise, le canon du château Saint-Ange annonçait l'Angelus du midi. A part un petit nombre de *civilisés*, tout le monde se découvrait, même dans les rues et récitait la vénérable prière.

Aujourd'hui, les exceptions, hélas ! sont partout en sens inverse. Au son de l'Angelus, le chrétien d'autrefois se mettait à genoux et regardait le ciel ; le chrétien de nos jours reste debout et regarde sa montre. Le Turc et le Chinois en font autant.

Plus religieuse que la France, l'Espagne conserve encore, du moins dans plusieurs provinces, la pratique publique de l'Angelus. C'est un spectacle qui

frappe vivement et agréablement les étrangers. « Voyez sur la plage de Cadix, au coucher du soleil, une foule élégante et nombreuse se presser, s'agiter gaiement, en respirant l'air frais, après une journée brûlante. Mais l'Angelus sonne. Aussitôt, les femmes abaissent leurs mantilles, les hommes se découvrent la tête. Tous demeurent immobiles, jusqu'après la récitation de la Salutation angélique.

« Dès que la prière est terminée, on s'incline vers les amis ou les inconnus, auprès desquels on se trouve placé, on se dit *bonsoir* réciproquement, et on reprend le cours de sa promenade. Il y a dans cette coutume quelque chose d'aimable et de fraternel, qui rappelle l'égalité et la charité chrétienne, presque autant que le pourrait faire un long sermon sur ces vertus [1]. »

[1] Comtesse de Bradi, dans le *Dict. des connaissances usuelles*, art. *Angelus*.

Grâce, sans doute, à l'exemple de l'Espagne, nos provinces françaises, voisines des Pyrénées, se sont montrées, jusqu'à ces derniers temps, fidèles à l'ancienne tradition. L'Angelus s'y récite publiquement par tout le monde et sans ombre de respect humain. Il y a quelques années, un de nos amis se trouvait à Pau : c'était un jour de foire. Les rues et les places étaient encombrées de marchands, d'acheteurs et de curieux. Suivant l'usage des méridionaux, les offres, les refus, les conditions de vente se faisaient en criant plutôt qu'en parlant. De là un bruit à ne pas s'entendre.

« Au moment où je m'y attendais le moins, dit l'ami dont je parle, un silence absolu s'établit sur toute la foire. Les hommes retirent leurs bérets ou leurs larges chapeaux, et s'inclinent sur leurs bâtons. Les femmes se taisent et prennent, comme les hommes, l'attitude de la prière. Un spectacle si nouveau pour moi,

m'étonne, et j'en demande la raison à mon compagnon de promenade. Il est midi, me dit-il, c'est l'Angelus qui sonne.

« Des larmes me vinrent aux yeux. Je m'empressai de faire ma prière et je m'écriai : pourquoi n'en est-il pas de même partout ! Un instant après, la foire recommença avec la même animation. Mais un mouvement des cœurs s'était fait vers le ciel, un sourire de Marie en était descendu et, trop habituellement préoccupé de la terre, l'homme s'était souvenu de sa patrie. »

Connais-tu quelque chose de plus moral et de plus beau ?

Serait-il donc impossible de renouer la chaîne de cette salutaire tradition ! Parmi nous, le clergé et les ordres religieux en sont les fidèles dépositaires. Doivent-ils la garder pour eux seuls ! Dans les enfants qu'ils instruisent, dans les pères et mères de famille qu'ils dirigent, leur zèle serait-il condamné à ne

point trouver d'auxiliaires, pour le rétablissement d'une dévotion plus nécessaire aujourd'hui que jamais? Nous le montrerons dans une prochaine lettre. Assez pour aujourd'hui.

Tout à toi.

VINGT-HUITIÈME LETTRE.

9 août.

Lettre de Frédéric. — L'Angelus en Allemagne. — Beauté de l'Angelus. — Autrefois il réglait les habitudes de la vie. — Malheur et honte de ceux qui ne le disent pas. — Ce que nous faisons en disant l'Angelus. — Le dire sans respect humain. — Le dire avec amour. — Traits historiques.

MON CHER AMI,

Ta lettre m'arrive à l'instant. Les sentiments qu'elle exprime me réjouissent, sans m'étonner. Depuis longtemps, je connais la pureté de ton cœur, par conséquent ton intelligence du vrai et ton amour du bien. Bienheureux les purs de cœur, car ils verront Dieu : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt*. Il n'y a que les oiseaux de nuit qui fuient la lu-

mière. Si l'abandon de l'Angelus, par un trop grand nombre, te cause d'amers regrets, tu te consoles un peu en apprenant que la vénérable pratique est encore conservée, dans quelques coins privilégiés de la terre catholique.

A ce sujet tu m'adresses une plainte, ou même un reproche, dont je te remercie. Dans l'énumération, hélas ! trop courte des contrées, où l'Angelus est demeuré populaire, j'ai oublié plusieurs provinces de ton Allemagne. Tu réclames et tu m'apprends que, même en Prusse, nous devons compter beaucoup de frères, pour qui le son de la cloche n'est pas un son profane. Dieu en soit béni !

Tu ajoutes : « Il faut avoir, comme moi, vécu dans les pays protestants, pour sentir combien la cloche de l'Angelus donne, surtout le soir, un caractère de douce et mélancolique poésie aux contrées catholiques. C'est ainsi que nous devons à la sollicitude des souverains Pon-

tifes, aujourd'hui traités si indignement dans la personne de leur immortel successeur, la pieuse coutume qui, réunissant, trois fois le jour, tous les fidèles de la terre dans une même prière, sanctifie le matin, le midi et le soir de chaque journée. »

Tu parles d'or, mon cher Frédéric. Pour moi, je mourrais de joie, tandis que l'incrédule, comme dit Bossuet, *crèverait* de désespoir, si je savais que, trois fois le jour, les cent cinquante millions de catholiques, répandus sur tous les points du globe, tombent à genoux, et au son du plus majestueux instrument de musique, font monter vers la Reine du ciel le triple hommage de leur foi, de leur reconnaissance et de leur amour.

Hélas ! je ne mourrai pas de cette mort. Au contraire, il y a de quoi sécher sur pied, en voyant ces multitudes innombrables, qui ne récitent plus l'Angelus ; qui rougiraient de le réciter, qui même

n'en comprennent plus le sens. Comme je l'ai annoncé, c'est de leur malheur que je dois te parler dans ma lettre d'aujourd'hui.

Autrefois l'Angelus réglait les habitudes de la vie, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Nos pères se couchaient de bonne heure et se levaient matin. A Paris, les nombreux métiers, établis sur les bords de la Seine, commençaient à battre, aussitôt après l'Angelus de Notre-Dame. Dans les campagnes, le vigneron, le laboureur se levaient au son de l'Angelus. On dételait les bœufs, on descendait de la vigne, on quittait l'atelier à midi et le soir, au son de l'Angelus.

Ainsi, trois fois par jour, une pensée surnaturelle visitait l'esprit de l'homme et une bénédiction descendait sur son travail.

Que les temps sont changés! Je ne parle ni des casernes, ni des ateliers, ni des

usines, ni des manufactures, où la vénérable prière n'est pas plus connue qu'en Chine. Croirais-tu, qu'il y a aujourd'hui certaines paroisses vinicoles, où l'on ne sonne plus l'Angelus? A la place, la cloche se met en branle à dix heures et à deux heures, pour indiquer le moment des repas. N'est-ce pas là du matérialisme le plus grossier? et le matérialisme, qui dégrade l'homme au niveau de la bête, n'est-il pas un malheur?

Dans un nombre infini d'autres paroisses, la cloche bénie appelle vainement à la prière. L'indifférence, mais surtout le respect humain empêche de dire l'Angelus. C'est encore un malheur et une honte.

Un malheur. Quand on veut détruire un arbre, on le déracine. Voulez-vous perdre un peuple, une paroisse, une famille? faites-lui perdre ses traditions. Vous en faites un peuple, une paroisse, une famille qui n'a plus de racines. C'est

un navire sans lest et sans boussole ; c'est une proie préparée à tous les empiriques ; c'est une feuille desséchée qui roule au gré des vents.

La Révolution le sait bien. Pourquoi l'Europe d'aujourd'hui est-elle si différente de l'Europe chrétienne d'autrefois? Parce qu'on lui a enlevé ses traditions, en les livrant au mépris. Elle a rougi de ses pères, la malheureuse ! et s'est laissée couler dans un nouveau moule : nous voyons ce qui en est sorti.

Si, pour un peuple, l'abandon de ses traditions sociales est un grand malheur, plus malheureux encore est l'abandon de ses traditions religieuses. Parmi ces dernières une des plus vénérables, sans contredit, par sa beauté, par son antiquité, par son utilité, c'est l'Angelus. Trois fois le jour, la voix de la cloche appelait les bénédictions du ciel et la terre s'inclinait pour les recevoir. Fermer une pareille source de grâces, n'est-

ce pas un malheur? Lépreux de la tête aux pieds, le monde actuel croit-il pouvoir guérir sans le secours d'en haut?

Une honte. Rougir du mal, est une gloire. Rougir du bien est une honte et une lâcheté. C'est le renversement satanique des nobles instincts de la nature humaine. De nos jours, ce renversement étrange n'est que trop commun. Nous faisons révolutions sur révolutions pour conquérir la liberté, et nous devenons de plus en plus esclaves. Pourquoi, par exemple, tant de personnes *chrétiennes*, surtout dans les villes, n'osent-elles dire l'Angelus ? Parce qu'elles sont esclaves. De qui et de quoi? Nous allons l'examiner.

J'ai dit chrétiennes ; car pour ceux qui ne le sont plus, mes paroles sont de l'hébreu. En guerre avec leur divin Père, les malheureux ne savent pas qu'ils ont une Mère dans le Ciel. Comment la prieraient-ils?

Donc, à l'égard de l'Angelus, comme à l'égard du *Bénédicité* et des *Grâces*, du *Signe* de la *Croix*, de l'*Eau Bénite*, du *Chapelet* et autres pratiques religieuses, les hommes d'aujourd'hui se divisent en deux catégories. L'une qui dit l'Angelus, et l'autre qui ne le dit pas.

Ceux qui ne disent pas l'Angelus, sont les protestants, les incrédules, les juifs, les mahométans, les idolâtres, les sauvages, les anthropophages, auxquels il faut ajouter les ours, les chiens, les chats, les crocodiles et autres bipèdes et quadrupèdes.

Ceux qui disent l'Angelus sont les vrais catholiques de tous les temps et de tous les lieux, les plus grands génies, les âmes les plus élevées et les plus saintes, c'est-à-dire l'élite de l'humanité.

Entre les deux camps, il n'y a pas de milieu : de toute nécessité, il faut appartenir à l'un ou à l'autre. Pour tout homme d'honneur le choix ne saurait

être douteux : il ne faut jamais *s'encanailler*, dit le comte de Maistre.

D'ailleurs, qu'est-ce que l'Angelus, et voyons s'il y a de la honte à le réciter, même en public ? Par l'Angelus nous saluons la Reine du ciel et de la terre, la Mère de Dieu et la nôtre. Nous la félicitons de son bonheur, nous proclamons ses gloires, et, pour le faire plus dignement, nous empruntons les paroles d'un archange.

Depuis quand est-il honteux, pour un enfant bien né, de saluer sa mère, surtout si sa mère est la plus parfaite des mères ; de la louer et de se réjouir de son bonheur, même publiquement ? Honte plutôt, et honte éternelle au fils qui rougirait de le faire.

Par l'Angelus nous remercions Dieu de ses plus grands bienfaits, l'Incarnation de son Fils, et la Rédemption du genre humain : incomparables mystères auxquels le monde doit tout, l'abolition de

l'esclavage et des sacrifices humains, la réhabilitation de la femme et de l'enfant; la civilisation, la liberté, la sécurité, la supériorité intellectuelle et morale des nations chrétiennes sur celles qui ne le sont pas.

Manifester publiquement sa reconnaissance pour tant de bienfaits, est-ce une honte? La honte n'est-elle pas à en jouir sans lever les yeux, vers le ciel, comme l'animal qui se nourrit de glands, sans regarder la main qui les fait tomber!

Par l'Angelus nous proclamons notre dignité, en nous rappelant à nous-mêmes, et en le rappelant à ceux qui l'oublient, que la Reine des anges est notre sœur, le Créateur des mondes, notre frère; que nous sommes les héritiers de son éternel royaume; que l'homme n'est pas sur cette terre seulement pour naître, souffrir, mourir et tomber dans le néant; que la vie d'ici-bas n'est pas la vie, mais que la vie commence où elle semble finir,

car la mort est grosse de l'immortalité, *immortalitate plena est.* Où est la honte à professer ces grandes et consolantes vérités?

Par l'Angelus nous demandons à Dieu notre Père et à Marie notre mère, leur assistance pour la vie et pour la mort. Quoi de plus honorable qu'une pareille prière? elle suppose la plus rare et la plus précieuse de toutes les connaissances, la connaissance intime de nous-mêmes, de nos faiblesses, de nos besoins, des luttes terribles de la vie, et des luttes plus terribles de la mort.

Si la honte est ici, elle est pour le mendiant orgueilleux, que Dieu déteste et que les hommes méprisent[1]. Qu'il ait les mains blanches ou les mains noires, qu'il porte un habit de drap ou une veste de bure, ce mendiant orgueilleux est l'homme

[1] Odivit anima mea... Pauperem superbum. (*Eccl.*, xxv, 4.) — Odibilis coram Deo est et hominibus superbia. (*Id.*, x, 7.)

qui croyant fièrement n'avoir pas besoin de Dieu, ne prie pas ou va jusqu'à se moquer de ceux qui prient. A lui la honte. Sépulcres blanchis, nous vous connaissons, nous savons quelle pourriture vous renfermez, et, pour peu qu'on vous approche, quelle odeur infecte vous exhalez : *Sepulcra dealbata plena ossibus mortuorum.*

Par l'Angelus nous obtenons, grâce aux indulgences qui y sont attachées, le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire. Il y a toujours dans le purgatoire des âmes qui touchent à leur délivrance. Les unes n'y sont plus que pour un mois ; d'autres pour une semaine, pour un jour, pour une heure. Quelle consolation de penser que par les cent jours, et plus, d'indulgences, gagnés chaque fois que je récite l'Angelus, je délivre une ou même plusieurs de ces âmes souffrantes, et leur ouvre les portes du bonheur éternel !

Ces âmes délivrées sont peut-être celles de mes père et mère, de mes frères, de mes sœurs, de mes bienfaiteurs et de mes amis. Et je rougirais de leur rendre l'inappréciable service, qu'elles sollicitent avec une ardeur proportionnée à leurs souffrances, et qu'elles sollicitent depuis longtemps peut-être !

Comme tu vois, mon cher Frédéric, la honte est pour ceux qui, par indifférence, par respect humain ou par mépris, ne récitent pas l'Angelus, tandis que la gloire est pour ceux qui le récitent. Sachons donc être libres et non esclaves. D'ailleurs, quoi que nous fassions, nous ne pa viendrons jamais à plaire à tout le monde. Nous déplairons aux uns par le même endroit, par lequel nous aurons cru plaire aux autres.

Nous ne sommes pas plus puissants que Dieu lui-même. D'un mot, il a pu créer le ciel et la terre ; mais, descendu parmi les hommes, il n'a jamais pu,

malgré ses miracles et ses bienfaits, plaire à tous. Contentons-nous d'avoir pour nous le témoignage de notre conscience et l'approbation des gens de bien : le mépris des méchants est une gloire.

Tout à toi.

VINGT-NEUVIÈME LETTRE

12 août.

Raisons du titre de cette correspondance : *L'Angelus au dix-neuvième siècle.* — Nécessité pour le XIX[e] siècle, de reprendre la récitation de l'Angelus. — État actuel de l'Église. — De la société. — Du catholique. — Seul un miracle peut sauver le monde.

MON CHER AMI,

Tu as vu, dans ma dernière lettre, les motifs particuliers, que nous avons de réciter l'Angelus. Celle-ci a pour but de justifier le titre de notre correspondance, en te montrant l'importance sociale de l'Angelus au XIX[e] siècle.

Mettez-moi à couvert à l'ombre de vos ailes : *Sub umbra alarum tuarum protege me*[1]. Tel est le cri d'alarme qui,

[1] *Ps.* XVI, 8.

aujourd'hui, doit sortir incessamment de toutes les bouches catholiques; de la bouche de l'Église et de la société, de la bouche des familles; de la bouche des prêtres et des fidèles; de la bouche de la France surtout.

Tu me demandes pourquoi? Je te réponds sans hésiter: parce qu'un miracle seul peut sauver le monde. La preuve se trouve dans les dangers, sans précédent, qui environnent, à l'heure qu'il est, l'Église, la société, tous les catholiques. Je vais te les signaler en peu de mots.

Quelle est la situation actuelle de l'Église? — Il y avait en Galilée une petite ville appelée Béthulie. Assise au sommet d'une montagne, cette ville était abreuvée par un aqueduc, qui se prolongeait hors des murs. Un jour, Holopherne, généralissime des armées de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, vient assiéger Béthulie, à la tête d'une armée de deux cent mille hommes. En reconnaissant la

place, il voit l'aqueduc et ordonne de le couper. Bientôt l'eau manque aux assiégés ; et, sans le miracle que tu connais, Béthulie était prise, brûlée, rasée, et ses habitants ensevelis sous ses ruines.

Béthulie, c'est l'Église au dix-neuvième siècle. Holopherne c'est la Révolution, traînant à sa suite ses innombrables adeptes. Cachant son dessein sous un masque hypocrite, elle porte, il y a quelques années, la guerre en Italie, et marche de victoire en victoire ; mais rien ne la satisfait. Ce n'est ni Milan, ni Florence, ni Parme, ni Modène, ni Venise, ni Naples, ni Palerme qu'elle veut : c'est Rome. Son cri de ralliement, qui dévoile le fond intime de sa pensée, est le mot dont elle fait retentir tous les échos de l'Europe : Rome ou la mort, *Roma o morte*.

A force de lâchetés, de trahisons, d'ignominies et de monstrueuses iniquités, la Révolution s'empare de la ville des papes. Et qu'y fait-elle ? Il y a dix-huit

cents ans, Rome était païenne et la capitale de Satan. Prise par saint Pierre, elle devint chrétienne, et Satan en fut chassé. Depuis cette époque, il n'a cessé de rôder autour de ses murailles, afin de trouver une brêche pour y entrer.

Le 20 septembre 1870, cette brêche fut ouverte, et Satan rentrait en triomphe dans son ancienne capitale. Pour se venger de son expulsion, il donne libre carrière à sa fureur. Il pille, il assassine, il brise tous les signes qui rappellent sa défaite et le triomphe du christianisme.

En face du Vatican, d'où sortent les oracles de la vérité, il établit sa chaire de pestilence, d'où il inonde la ville entière de doctrines menteuses, de blasphèmes, d'impiétés et d'obscénités. Sous son inspiration, s'organisent d'ignobles et sacriléges mascarades. Là, figurent, dans les travertissements les plus honteux, les prêtres, les religieux, les cardinaux, le

Vicaire même de N.-S. Jésus-Christ.

Ces troupes de bacchantes échevelées, font retentir les rues de leurs cris sauvages et s'en viennent chanter, jusque sous les fenêtres de l'auguste vieillard : *mort au pape : mort à la religion ; avec la tête de Pie IX nous jouerons aux boules.*

N'est-ce pas là, mon cher ami, l'abomination de la désolation dans le lieu saint ! Un pareil spectacle, dont aucun siècle chrétien n'avait été témoin, Satan prétend le perpétuer. A la différence des anciens envahisseurs, dont aucun n'avait affiché la prétention de faire de Rome sa capitale, la Révolution déclare hautement un dessein contraire. Pour le réaliser, ses chefs s'installent à Rome, tiennent le pape en prison et n'attendent que sa mort, pour s'établir au Vatican. Alors tout sera consommé.

Qui expulsera la Révolution ? qui délivrera le Saint-Père? qui le rétablira dans ses droits ? qui l'entourera de nouveau

de l'amour, de la vénération filiale des nations chrétiennes ? La réponse à ces questions ne peut s'écrire qu'avec des larmes.

Promène tes regards sur l'Europe. Haine ou indifférence : voilà ce qu'ils rencontreront du nord au midi, et du levant au couchant. Filles de la papauté, toutes les nations d'aujourd'hui lui sont ouvertement hostiles, ou secrètement complices des attentats commis contre elle, ou stupidement insouciantes.

L'amère parole que le Sauveur du monde prononçait en montant au Calvaire : J'ai cherché un consolateur et je n'en ai point trouvé : *Quæsivi consolantem me et non inveni ;* du haut du Calvaire où le conduit la Révolution, Pie IX peut la répéter : j'ai cherché dans toute l'Europe un libérateur, et je n'en trouve aucun : *quæsivi consolantem me et non inveni.*

Seul, un miracle peut chasser de Rome la Révolution, délivrer le pape, sauver

l'Église et lui rendre sur le monde sa légitime autorité. Ce miracle qu'il faut solliciter avec ardeur, sera le plus grand des miracles. Récité avec foi, l'Angélus est un des plus puissants moyens de l'obtenir.

Je l'ai dit : si, trois fois par jour, les cent cinquante millions de catholiques répandus sur le globe, tombaient à genoux et aux sons des cloches, faisaient monter vers le ciel le cri d'alarme : croit-on que le père des miséricordes tiendrait longtemps à un pareil spectacle ? N'est-il pas écrit : La prière monte et la miséricorde descend : *Ascendit deprecatio et descendit Dei miseratio ?*

Quelle est la situation de la société en Europe et de la France en particulier ?

Aussi bien que personne, tu sais, mon cher ami, que le christianisme est la vie des nations. Il est la vie des nations, parce que seul il rend raison du pouvoir et du devoir. Il est la vie des nations,

parce que seul il est le foyer du vrai et la règle du juste. Il est la vie des nations, parce que seul il donne, par ses récompenses et par ses châtiments, une sanction sérieuse aux constitutions humaines.

De ces vérités capitales, la preuve évidente comme le soleil, sont les peuples qui jadis n'étaient pas chrétiens, qui ne sont pas encore chrétiens, ou qui cessent d'être chrétiens. Interminable tissu de guerres injustes, de brigandages, de tyrannies, de superstitions honteuses et cruelles, de dégradations intellectuelles et morales, de crimes sans remords et de souffrances indicibles; leur histoire, écrite avec du sang et de la boue, est l'irréfutable apologie du christianisme.

Eh bien ! le monde actuel ne veut plus du christianisme. Jugeons en, non par les exceptions, mais par l'ensemble Prêtons un oreille tant soit peu attentive à ce qui s'écrit, à ce qui se dit : Suivons

la marche des gouvernements ; observons les tendances générales de la société ; étudions les mœurs publiques ; voyons ce qui se passe, songeons à ce qui se prépare.

De tous ces faits sort une seule voix qui dit, sur tous les tons et dans toutes les langues, nuit et jour, d'un bout à l'autre de l'Europe : Nous ne voulons plus du christianisme. Son joug nous pèse, sa parole nous importune, sa vue seule nous irrite. Nous sommes assez forts pour nous passer de lui, être heureux sans lui, loin de lui, malgré lui : *Nolumus hunc regnare super nos*.

Ce cri déïcide que le monde épouvanté n'avait entendu qu'une fois, le jour du crucifiement du Fils de Dieu, quelques années avant la ruine de Jérusalem, figure de la fin du monde, nous l'entendons de nouveau. Il ne faut pas se le dissimuler : si l'Europe et la France en particulier ne reviennent pas sincèrement à Dieu, le cri

infernal aura les mêmes conséquences qu'il eut autrefois. Plus graves peut-être, puisque nous connaissons mieux que les juifs, Celui dont nous demandons la déchéance et la mort.

Qui déjà ne distingue les avant-coureurs d'un cataclysme inconnu dans l'histoire? L'Europe, chose inouïe! n'est-elle pas minée jusque dans ses fondements, par les mauvaises doctrines et par les sociétés secrètes? Tous les pays ne comptent-ils pas des milliers de blasphémateurs et de négateurs de tout ce qu'il y a de vrai, de saint, de nécessaire pour empêcher le monde de tomber dans la barbarie? Ce qu'il y a de plus grave, ces démolisseurs acharnés demeurent impunis!

Aussi, comme l'armée des sophistes est toujours suivie de l'armée des barbares, on voit sur tous les points de l'Europe apparaître des hordes sauvages, avides de sang, de pillage et d'incendie,

qui ne s'en cachent pas, et pour qui la guerre civile de Paris n'est qu'un combat d'avant-garde.

Déjà se fait sentir le contre-coup de leurs menaçants projets. Le trouble s'est emparé des nations, les royaumes surplombent : *Conturbatæ sunt gentes, inclinata sunt regna.* La vieille Europe, la France en particulier, marchent de révolutions en révolutions et sont toujours dans l'attente de quelque nouvelle catastrophe. La preuve en est que tout le monde a peur, et c'est avec raison. L'instinct de la conservation nous dit à tous, que nous ne sommes pas dans un état normal ; que nous avons déraillé et qu'il est aussi impossible d'avoir une société sans religion, que de bâtir une ville dans les airs.

L'état de la société étant tel, je n'ai pas besoin d'ajouter qu'un miracle seul peut nous sauver.

Quelle est la situation du catholique ?

La situation du catholique au XIX[e] siècle, peut être comparée à celle des enfants dans la fournaise de Babylone. Autour de lui tout est feu, tout est danger, danger pour sa foi et pour ses mœurs. Mon cher ami, dans quel milieu vivons-nous? La moitié de l'Europe hérétique ou schismatique ; l'autre moitié catholique de nom, est à peine catholique de cœur et d'esprit : immense scandale, capable d'ébranler la foi la plus robuste.

Scandale non moins grand dans les lois qui, mettant toutes les religions sur la même ligne, sont une profession publique, permanente et pratique d'athéisme.

Scandale dans ce déluge d'écrits empoisonnés, qui chaque soir sortent de toutes les capitales et même des villes moins importantes, pour tomber le lendemain comme les sauterelles ravageuses de l'Afrique centrale, sur les campagnes,

sur les hameux les plus obscurs et jusque dans les fermes les plus isolées.

Scandale dans l'épidémie des cabarets, multipliés presque à l'infini : gouffres dévorants et toujours ouverts, dans lesquels vont se perdre la foi, les mœurs, la santé, la vie de famille, le bien-être et souvent même la raison.

Scandale dans le luxe effréné, monstrueuse idolâtrie du corps, fruit de la mollesse et de la vanité; père de la corruption et grand-père de l'indigence: débordement de la vie sensuelle qui abrutit l'homme au point de ne plus connaitre d'autres réalités que les affaires et les jouissances.

Scandale, enfin, dans l'esprit d'orgueil et d'insubordination qui souffle aujourd'hui partout, et avec une violence inouïe, aussi bien dans les familles que dans la société. Du plus grand au plus petit, personne ne veut plus obéir; les enfants

eux-mêmes ne veulent plus recevoir ni réprimandes ni conseils.

Au milieu de ces scandales et en face de l'indifférence en matière de religion, de la part d'un si grand nombre d'hommes et même de femmes, comment, à moins d'un miracle, le catholique du dix-neuvième siècle pourra-t-il, jusqu'à la fin, conserver intactes ses mœurs et sa foi ?

Je te laisse sur cette question, à laquelle tu voudras bien me donner la réponse.

Tout à toi.

TRENTIÈME LETTRE.

16 octobre.

Lettre de Frédéric. — Nécessité d'un miracle pour sauver le monde. — De qui devons-nous l'attendre. — Deux voix nous le crient. — Voix du ciel et voix de l'enfer. Voix du ciel : Mouvement mystérieux qui pousse le monde catholique vers la sainte Vierge. — Huit grands faits inconnus, il y a quarante ans. — Influence du dogme de l'immaculée Conception.

MON CHER AMI,

Je m'empresse de reprendre notre correspondance, trop longtemps interrompue. Aujourd'hui seulement le facteur m'apporte ta lettre; mais pour être en retard elle n'est pas moins la bienvenue.

Tu m'écris : « A moins de se faire volontairement illusion, personne ne peut admettre, en dehors du miracle, la restauration de l'ordre dans le monde ac-

tuel, c'est-à-dire la délivrance de l'Église et le salut de la société. Je dis la même chose de la persévérance des catholiques en général. La persécution qu'ils subissent est celle de Julien.

« Or, la persécution de Julien me semble bien plus dangereuse que celle de Néron : l'une fait des martyrs ; l'autre fait des apostats. Et, comme il fallait un miracle de grâce, pour soutenir les premiers chrétiens, au milieu des tortures ; de même il en faut un, pour sauver les catholiques d'aujourd'hui, les jeunes gens surtout, au milieu des dangers inconnus qui les environnent. Mais ce miracle, de qui devons nous l'attendre? »

Ma lettre va répondre à ta question.

Le rétablissement de l'ordre dans le monde, la délivrance de l'Église, la conservation de la société, la persévérance des catholiques en général, dépendent évidemment de la défaite de la Révolution. La Révolution a pénétré jusque dans

les entrailles de l'Europe. Pour être sérieuse, sa défaite doit être universelle : défaite dans la politique, dans les constitutions et dans les lois; défaite dans les idées et dans les mœurs; défaite dans l'éducation, dans les arts, dans les sciences, dans la philosophie ; défaite dans l'esprit que la Révolution souffle partout et qui fait l'Europe à son image. Qui opérera ce changement, je ne dis pas assez, cette *refonte de l'humanité*?

Les gouvernements? mais ils sont tous plus ou moins révolutionnaires.

Les nations? mais il n'y en a pas une qui soit catholique comme nation ; au contraire, toutes sont révolutionnées, et, comme leurs gouvernements, plus ou moins révolutionnaires.

Les savants, les philosophes, les académiciens, les journalistes? Mais, à part quelques rares exceptions, tous sont les pontifes et les séides de la Révolution.

Les catholiques? il y a catholiques et

catholiques. Il y a les catholiques de nom, parmi lesquels la Révolution compte la plupart de ses coryphées; il y a les catholiques égoïstes, moux, peureux, endormeurs et endormis. Croire que ces gens-là sont de la race des hommes qui sauveront Israël, serait puéril.

Il y a les catholiques vrais et de vieille roche qui sont prêts au martyre. Quel en est le nombre? Je l'ignore. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il n'est pas grand; que ces vrais catholiques ne sont au pouvoir dans aucune nation; que leur voix se perd au milieu des clameurs des révolutionnaires; et que, dans leurs demandes les plus justes, nous les voyons insolemment éconduits.

Faut-il donc désespérer? oui, de tous les sauveurs humains. Il n'y a qu'un Sauveur du monde, il n'y en aura jamais qu'un : c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ [1].

[1] Unus est mediator Dei et hominum homo

Quelle est la conduite du monde à l'égard de son unique Sauveur ? Lui demande-t-il miséricorde, l'appelle-t-il à son secours ? Tu sais comme moi qu'il fait tout le contraire : il l'insulte, il le blasphème, il le renie, il le chasse de ses pensées et de ses affections. Il persécute ceux qui l'aiment et qui le servent.

Des châtiments et non des faveurs, voilà donc ce que le monde actuel doit attendre de ce Sauveur, trop justement irrité. Qui le fléchira ? Qui changera sa colère en miséricorde ? Par conséquent qui nous sauvera ?

Rassurons-nous, mon cher ami : une espérance nous reste. Le Tout-Puissant Dieu des vengeances, *Deus ultionum Dominus*, a une mère qui peut tout sur son cœur ; une mère qui nous aime avec tendresse ; une mère à laquelle il a remis

Christus Jesus. (I *Tim*, II, 5.) — Non est in alio aliquo salus. (*Act.*, IV, 12.)

la clef de tous ses trésors ; une mère investie de la mission spéciale d'écraser la tête de l'antique serpent, cause toujours ancienne et toujours nouvelle de tous les crimes et de tous les malheurs du monde.

Telle est la foi des siècles ; tel est l'enseignement non interrompu de tous les docteurs de l'Orient et de l'Occident. Au nom de tous écoutons saint Bernard. Pour être un des derniers, il n'est pas le moins illustre. « En montant au ciel, nous dit-il, la bienheureuse Vierge, comme son divin Fils, répandra des bienfaits sur le monde. Pourquoi non ? ni le pouvoir ni la volonté ne lui manque. Elle est la Reine des cieux ; elle est miséricordieuse ; elle est la Mère du Fils unique de Dieu. Mieux que tout le reste, cette qualité nous montre l'étendue de sa puissance et de sa bonté.

« Élevez donc vos esprits et comprenez avec quelle dévotion Dieu veut que nous

honorions Marie, en qui il a mis la plénitude de tout bien. Sachons donc que tout ce qu'il y a en nous d'espérance, de grâce et de salut nous vient de Marie. De toute la tendresse de nos cœurs, de toute la puissance de nos affections, de tous nos vœux honorons cette Marie : car telle est la volonté de Celui qui veut que nous ayons tout par Marie[1]. »

Écho fidèle de la parole infaillible, sortie de la bouche du Tout-Puissant, au commencement du monde et adressée au serpent victorieux : *une femme t'écrasera la tête*, l'Église, de siècle en siècle, la redit à Marie. Réjouissez-vous, Vierge Marie, [illegible] us seule qui avez exterminé toute [illegible] hérésies dans l'univers entier : *Gaude, virgo Maria, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo* ». Par les hérésies il faut entendre toutes les puis-

[1] Ser. 1, *De assumpt. B. M.* n. 2. — Quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam. (*De aquæductu*, n. 6 et 7.)

sances ennemies du christianisme, dont Satan est l'inspirateur et le soutien. Les vaincre, c'est lui écraser la tête : à Marie seule ce pouvoir et cette gloire.

Qu'avons-nous donc à faire, mon cher Frédéric, et, s'il veut être sauvé, avec nous, le monde actuel ? Je vais te le dire.

Au milieu du seizième siècle, le formidable empire des Turcs, enivré de ses succès en Orient, menaçait de se précipiter sur l'Europe et de la conduire à la barbarie, en passant par la destruction et le carnage. A la vue du péril, que fait le père des nations chrétiennes ? Le grand pape, saint Pie V, lève les yeux au ciel et appelle Marie au secours de la chrétienté. Sa prière est entendue ; une grande bataille est livrée, et les eaux de Lépante deviennent le tombeau de la puissance Ottomane.

Marie est toujours la, même et sa mission n'a pas changé. Chaque fois que le serpent infernal relèvera la tête, Marie,

pieusement invoquée la foulera de son pied virginal, et la victoire nous restera. Tout cela veut dire, mon cher ami, que *le nœud du problème social, d'où dépend la mort ou la vie du monde actuel, est entre les mains de la sainte Vierge.*

Deux voix nous le crient : La voix du ciel et la voix de l'enfer.

La voix du ciel. Le Saint-Esprit qui dirige l'Église, qui la protége, qui ne la quitte pas d'une seconde et qui sera avec elle jusqu'à la consommation des siècles, lui inspire, à chaque époque, ce qu'elle doit faire, ce qu'elle doit dire pour assurer le salut des nations, confiées à sa maternelle sollicitude. La preuve de ce fait, on peut la lire à toutes les pages de l'histoire. Nous devons ajouter qu'aujourd'hui elle se montre avec un éclat éblouissant.

Depuis quarante ans, un instinct mystérieux, irrésistible, pousse le monde catholique vers l'auguste Vierge. Le fait

est visible comme le soleil. Pour honorer la puissante Reine de l'univers, pour obtenir sa protection, pour la populariser, *le bon dix-neuvième siècle* a fait plus, pendant la première moitié de sa vie, que plusieurs siècles antérieurs, pendant toute la durée de leur existence. Non-seulement il a conservé les anciennes dévotions envers Marie, mais il en a trouvé de nouvelles, inconnues jusqu'à lui : quelques exemples seulement.

Le *Mois de Marie*, célébré aujourd'hui dans les cinq parties du monde, dans les villes et jusque dans les plus humbles villages.

La *Médaille miraculeuse*, suspendue sur des millions et des millions de poitrines, dans tous les lieux qu'éclaire le soleil.

Le *Rosaire vivant*, immense concert d'invocations, nuit et jour retentissant au cœur de Marie, partout où il y a des catholiques, et il y en a partout.

L'*Archiconfrérie de Notre-Dame des Vic*

toires, pour la conversion des pécheurs : véritable arbre de vie, dont le fruit a ressuscité des milliers de morts, dans l'ancien et dans le nouveau monde.

L'*Association de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui honore Marie comme la maîtresse absolue du cœur de son divin Fils et comme l'avocate des causes désespérées : manifestation nouvelle de confiance illimitée, hier encore inconnue, et aujourd'hui célèbre dans toute l'Europe.

Une *foule d'ouvrages* d'histoire, d'érudition et d'éloquence, auxquels il faut ajouter plus de *soixante Mois de Marie*, consacrés à exploiter la mine inépuisable de beauté, de bonté et de puissance, qu'on trouve dans Marie.

Des *Statues sans nombre*, érigées au pied des montagnes, sur le bord des chemins, à l'entrée des villages, et devant lesquelles la Mère de miséricorde est chaque jour invoquée des milliers de fois.

Les *anciens pèlerinages* aux sanctuaires les plus vénérés de Marie: Einsideln, Boulogne, Chartres, Verdelais, l'Hosier, Rocamadour, et beauconp d'autres, repris avec un éclat jusqu'ici sans exemple.

Comme couronnement de ces manifestations étonnantes, la proclamation solennelle du dogme de l'*Immaculée Conception*.

Depuis longtemps désirée par tous les voyants d'Israël, cette proclamation produit un double effet. D'une part, en affirmant irrévocablement le plus beau privilége de Marie, elle rend en quelque sorte la puissante Reine du ciel, l'obligée de la terre. Pour payer tant de gloire, que ne devons-nous pas attendre de sa libéralité? D'autre part, ce dogme est éminemment social, car il est au premier chef anti-révolutionnaire.

Sais-tu, mon cher ami, ce que fait le petit enfant qui dit : *Marie a été conçue sans péché?* du souffle de sa bouche innocente, il fait crouler tout l'échafaudage

de sophismes, de blasphèmes, de négations, si laborieusement élevé contre le christianisme, par l'incrédulité ancienne et moderne.

Marie a été conçue sans péché, est une formule algébrique qui signifie : la chute de l'homme ; la transmission du péché originel ; l'exemption de Marie en vue de la maternité divine ; la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; la divinité de l'Église ; l'infaillible certitude des récompenses et des châtiments futurs ; en même temps qu'elle met devant nos yeux le type de la pureté sans tache, vers lequel nous devons constamment graviter.

Marie a été conçue sans péché, est donc le remède providentiel aux deux cancers qui rongent l'Europe actuelle : le naturalisme et le sensualisme.

Je termine cette lettre déjà longue, en te promettant pour la première, quelque chose de plus étonnant que ce qui précède.

Tout à toi.

TRENTE ET UNIÈME LETTRE

18 octobre.

Encore la voix du ciel. — Les deux apparitions de la Salette et de Lourdes. — Les églises commémoratives. — Les Pèlerinages. — Signification de toutes les dévotions actuelles, envers la sainte Vierge. — L'à-propos de l'Angelus. — Voix de l'enfer. — Manifestation de cette haine. — Les blasphèmes. — L'apparition de la Salette. — La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. — Notre-Dame des Victoires. — Images de la sainte Vierge à Rome.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Je tiens ma promesse : voici les deux plus grands étonnements du XIX[e] siècle. Afin d'activer et d'étendre le mouvement mystérieux qui nous pousse vers elle, DEUX FOIS, EN MOINS DE TRENTE ANS, LA REINE DU CIEL, EN PERSONNE, EST DESCENDUE EN FRANCE.

Relis ma phrase et dis-toi : oui, il en est ainsi : deux fois, la Mère de miséri-

corde, Marie, est venue rappeler à la fille aînée de l'Église, qu'elle faisait fausse route et qu'il était temps, si elle ne voulait pas périr, de rentrer en elle-même, de se convertir et de reprendre sa mission providentielle.

Suivant la loi invariable de la Providence, l'auguste Vierge a choisi, pour manifester ses conseils, tout ce qu'il y a de plus faible sur la terre : un petit berger, et deux petites bergères de douze ans, dépourvus de toute instruction et profondément ignorés. Les Alpes et les Pyrénées ont reproduit, au XIXe siècle, le spectacle de Bethléem.

A la voix de ces trois pauvres enfants, le monde catholique s'est ému, et il l'est plus que jamais. Par l'organe de ces jeunes interprètes, Marie a demandé des sanctuaires aux lieux qu'elle avait honorés de son auguste présence. Une des cimes les plus élevées des Alpes, un des rochers les plus abrupts des Pyrénées,

où jamais habitation n'avait été vue, sont aujourd'hui couronnés de magnifiques églises. Pour les orner, l'or de l'ancien et du nouveau monde a coulé avec abondance : et ce n'est pas là le plus grand des miracles.

A la Salette, depuis vingt-cinq ans, à Lourdes, depuis douze ans, des fleuves humains se rendent incessamment. Naguère inconnus, ces lieux sont maintenant immortels. C'est par millions qu'il faut compter les pèlerins de tout pays, de tout rang et de tout âge, qui les ont visités et qui les visitent, en les arrosant de leurs larmes et de leurs prières. Jamais peut-être pareil concours ne s'était vu. Tout cela se fait à la voix de petites bergères ! et on demande des miracles ! Mais en voilà un, public, éclatant comme le soleil. Vous le voyez de vos yeux, vous le touchez de vos mains, il vous entre par les oreilles.

Quoi ! pour mettre en mouvement et

faire manœuvrer, pendant quelques mois, une armée de cent mille hommes, il faut avec la volonté souveraine d'un monarque, des centaines de généraux, de colonels, de capitaines, d'officiers de tout grade : et voilà deux petites filles, de douze à treize ans, sans talent et sans fortune, qui remuent l'ancien et le nouveau monde; qui, depuis vingt-cinq ans, font marcher sans confusion des millions d'hommes inconnus les uns aux autres ; qui soulèvent les populations et les poussent aux autels de Marie, comme les vents déchaînés soulèvent les vagues de l'Océan et les poussent au rivage. Trouvez donc ici le rapport logique entre la cause et l'effet.

Consécration de toutes les manifestations de notre siècle en faveur de la sainte Vierge, que prouve ce fait inattendu et deux fois inexplicable à la raison, par sa nature et par l'époque où il se produit? Grave question.

Tu le sais comme moi, cher Frédéric : la Providence ne tâtonne jamais. Dans les conseils de son infaillible sagesse, tout arrive à son heure. Pourquoi le fait en question et ceux que j'ai rappelés, ont-ils lieu aujourd'hui, et non pas hier ou demain ? évidemment parce qu'ils ont aujourd'hui leur raison d'être, c'est-à-dire qu'ils répondent à un besoin d'aujourd'hui.

Si, d'une part, il est vrai, comme on n'en saurait douter, que tous les grands événements de l'histoire ont été pressentis et prédits ; s'il est vrai, d'autre part, que Dieu a donné aux nations, comme aux individus, l'instinct de leur conservation : que faut-il conclure du mouvement providentiel qui pousse aujourd'hui le bon XIXe siècle, c'est-à-dire la partie intelligente de l'humanité, à se réfugier sous les ailes de la sainte Vierge ?

Sans crainte d'erreur, il faut conclure que nous marchons vers des événements,

tels, que la toute-puissante Reine du ciel et de la terre tient seule en ses mains le sort de l'avenir; et que publiquement honorée, aimée, invoquée avec une ardeur sans exemple, Marie est le dernier espoir de salut pour le monde actuel.

Ainsi, mieux que tous les discours, les circonstances où nous sommes prouvent l'importance sociale de l'Angelus et l'à-propos de notre correspondance.

Voix de l'enfer. Si, par l'entremise de Marie, le surnaturel s'affirme aujourd'hui avec un éclat éblouissant, le naturalisme révolutionnaire se manifeste avec une rage sans exemple. Nous venons d'entendre la voix du ciel, écoutons maintenant celle de l'enfer.

Le ciel nous a dit : le nœud du problème social est entre les mains de Marie. L'enfer le dit comme le ciel. Il le dit hautement ; il le dit dans un langage intelligible à tous, tout en niant qu'il le dise. La preuve en est dans cet axiome :

On ne hait que ce qu'on craint, et on ne craint que ce qu'on croit. Le néant ne fit jamais peur à personne. Eh bien, mon cher ami, examinons la conduite de la Révolution, depuis quarante ans, à l'égard de la sainte Vierge.

Comme Holopherne, ses fils cherchent par tous les moyens à couper le divin aqueduc, qui abreuve la Cité du bien, des eaux victorieuses de la grâce. Pour peu qu'on veuille y réfléchir, on découvre que leurs persévérants efforts tendent à éteindre la dévotion envers la sainte Vierge : voici quelques faits.

L'homme assez courageux pour feuilleter, d'un bout à l'autre, le vocabulaire de l'enfer, n'y trouvera pas un blasphème que, depuis ces derniers temps, les fils de la Révolution n'aient vomi contre l'auguste Mère de Dieu. Reproduire leur langage serait souiller ma plume : je m'abstiens.

Trop jeune pour avoir entendu de tes

oreilles, du moins tu as pu lire de tes yeux, les sarcasmes, les moqueries sacriléges, les négations effrontées, qu'ils opposèrent à l'apparition de la sainte Vierge aux bergers de la Salette. Pour moi, cette explosion de blasphèmes, longtemps continuée, retentit encore à mon cœur. Si elle me fait rougir pour l'humanité, en me montrant jusqu'où peut aller la haine en délire, cette explosion me prouve une fois de plus que la Révolution connaît bien la seule puissance capable de la dompter.

A la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, ce fut pis encore. Dans son orgueil, la Révolution disait : J'ai vaincu, je règne, je gouverne. Le XIXe siècle est à moi, pour toujours il m'appartient. Tout à coup elle apprend que le seul politique de notre époque, Pie IX, renouvelle solennellement l'alliance du monde catholique avec la Reine du ciel, en ajoutant le dernier fleuron à

la couronne de la femme choisie pour écraser la tête du serpent.

Aux chants de triomphe, aux tressaillements d'espérance, aux illuminations splendides, par lesquels, dans l'Europe entière, les chrétiens accueillirent le dogme salutaire, comment répondit la Révolution?

Décontenancée, ahurie, sous le coup qui venait de la frapper, elle pousse non plus des cris, mais des hurlements, le mot n'est pas trop fort. Elle écume de rage, elle essaye de ricaner; mais ses ricanements trahissent son désespoir. Elle insulte le ciel, elle menace la terre, et, pour se venger, elle tourne toute sa fureur contre Pie IX.

Saint Pontife, mieux que personne, vous savez maintenant la cause prochaine de vos souffrances. Sur Satan vous avez fait tomber le dernier éclat de la foudre, et Satan ne vous a point pardonné. Mais, consolez-vous, la victoire

finale restera à votre auguste alliée, la toute-puissante Vierge Marie.

Cependant la haine de la Révolution n'est pas éteinte. A chaque occasion elle se manifeste avec une recrudescence nouvelle. Maitres de Paris, il y a deux ans, ses suppôts profanèrent bon nombre d'églises, mais entre toutes la plus profanée, la plus pillée, la plus souillée, c'est *Notre-Dame des Victoires*.

Si le temps ne leur eût manqué, on peut croire, à la fureur sacrilége dont ils étaient animés, qu'ils l'auraient anéantie, afin de couper le puissant aqueduc, d'où tombent chaque jour sur des milliers de chrétiens et de chrétiennes, et par eux sur le monde entier, les eaux de bénédictions qui communiquent la pureté, la lumière et la force.

Ce qu'elle a fait à Paris, la révolution le fait à Rome. Voici un échantillon de sa haine contre la sainte Vierge, dont les nombreuses images ornent les rues

de la ville sainte. « Toutes les fois qu'on allume la lampe devant l'image de la très-sainte Vierge à l'*Olmo*, des coups de pierre l'éteignent, brisent le verre et fracturent tout l'appareil.

« A la place Poli, a tout à fait disparu, après avoir été insultée trois fois, l'image de Notre-Dame des Douleurs.

« La même chose est arrivée à une sainte Vierge, au numéro 39, de la place *Di Pietra*.

« Autres insultes multipliées à la Madone, de la rue de Bologne.

« Coups de pierre encore visibles à l'image de la sainte Vierge, rue des Vignes, à l'angle qui regarde le monastère de saint Silvestre, résidence actuelle de la police.

« Pour la seconde fois, outragée et enlevée, la petite statue de l'Immaculée Conception, près de l'ancienne imprimerie de la Chambre apostolique.

« Ce qui est peut-être plus grave que le reste, cette semaine ils ont abîmé le

tableau de la sainte Vierge, qui est sur le mur latéral de la Propagande, du côté de la rue des *Due Macelli*.

« Ajoutons que les indignités commises contre la sainte Vierge de la place *Pia* ont eu lieu, non pendant la nuit, mais en plein jour, à une heure après midi.

« Nous défions les journalistes de l'impiété, ainsi que leurs adhérents, de nous donner un démenti [1]. »

Il est écrit de Notre-Seigneur : *Quiconque s'attaque à cette pierre en sera écrasé.* La même chose peut se dire de son auguste Mère, dont l'honneur semble lui être plus cher que le sien. En s'attaquant surtout à la sainte Vierge, la Révolution se suicide elle-même. Ainsi soit-il.

Demain nous reviendrons en France, où nous verrons la haine révolutionnaire se manifester, à l'heure qu'il est, par des faits non moins significatifs.

Tout à toi.

[1] *La Vergine*, 1er mai 1872.

TRENTE-DEUXIÈME LETTRE

19 octobre.

Haine de la Révolution, contre les pèlerinages de la Salette et de Lourdes. — Ses actes. — Ses écrits. — Ses menaces. — Quel sera le résultat de la lutte. — Trait historique. — Conclusion.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Lorsque, sous la forme d'un point noir, l'oiseau de proie apparaît dans les hauteurs de l'horizon, la poule fait entendre le cri d'alarme et appelle ses petits sous ses ailes. Ainsi, au jour du danger, fait la sainte Vierge, en faveur de ses enfants.

Dociles à sa voix, on les voit accourir aux lieux privilégiés qu'elle daigna honorer de sa présence. Elle aime, la bonne Mère, à y manifester sa puissance par des faveurs particulières et

très-souvent par d'éclatants miracles. Nul fait dans l'histoire n'est plus ancien ni mieux établi : de là, les pèlerinages.

Ce mot m'en rappelle deux autres qui viennent d'être échangés dans une gare de chemin de fer. Un de ces hommes qui ne doutent de rien, parce qu'ils ne se doutent de rien, disait à un pèlerin de la sainte Vierge : « Pourquoi allez-vous à Lourdes? Dieu et la sainte Vierge ne sont-ils pas partout? » — « Soit, répond le pèlerin; l'eau est partout aussi. Cela n'empêche pas d'aller à Bagnères, à Vichy, à Bourbonne et ailleurs. Pourquoi Celui qui a créé çà et là des sources salutaires pour le corps, n'aurait-il pas fait en certains lieux des sources de grâces pour l'âme ? »

Appuyés sur la foi des siècles, et convaincus que le sort de l'avenir dépend de la sainte Vierge, nos catholiques de France se rendent par centaines de mille à la Salette et à Lourdes. La Révo-

lution s'en irrite : elle sent où le trait la blesse. A l'occasion du vingt-sixième anniversaire de l'apparition de Marie sur un sommet des Alpes, de nombreux pèlerins sortent de Paris et de plusieurs points de la France. Arrivés à Grenoble, les pieux voyageurs sont accueillis par des injures, des sarcasmes, des moqueries sacriléges et même des menaces qui dégénèrent en voies de fait.

A Nantes, le même scandale se renouvelle, plus grave encore, au retour des pèlerins de Notre-Dame de Lourdes. Dans sa haine implacable contre la sainte Vierge, la Révolution ne recule devant aucun acte de brutalité, si odieux qu'il soit. Oter aux catholiques le droit d'aller et de venir; les attaquer en plein jour, au sein d'une ville catholique; insulter des femmes, des enfants et des hommes inoffensifs, décidés à ne pas se défendre : tels sont ses glorieux exploits.

On a dit avec raison : c'est la pensée

des sages qui prépare les révolutions, et c'est le bras du peuple qui les exécute. Les scènes déplorables que je viens de rappeler sont un fait dont la cause doit être attribuée aux écrivains révolutionnaires. Les idées commandent les actes ; et les actes sont de la même nature que les idées.

Veux-tu connaître les idées de la Révolution sur nos deux grands pèlerinages et sur les catholiques qui vont y demander à Marie, le salut de la France? Écoute ses journaux. Je rougis de les citer. Mais, tous tant que nous sommes, il faut que nous sachions à qui nous avons affaire et ce qu'on nous prépare.

« C'est, dit l'un d'eux, avec une répugnance que nous ne chercherons pas à dissimuler, que nous sommes appelés à revenir en quelques mots sur la question des pèlerinages. Nous l'avons déjà dit, nous nous sentons quelque peu confus, comme Français, de voir cette

manie, restreinte autrefois dans une petite catégorie de pauvres ignorants, souffreteux, ou à demi barbares, s'étendre actuellement, se développer, se propager comme une épidémie.

« En voyant ces bandes de *visionnaires* sillonner la France en tous sens, se traîner à la recherche d'une *chimère*, demander la guérison de maladies incurables à une hydrothérapie de fantaisie, ressusciter l'antique *superstition* des eaux miraculeuses, des apparitions, enfin afficher l'étonnante prétention qu'ils travaillent à la régénération de la patrie, en se livrant à des pratiques *grossièrement idolâtres :* on éprouve plus de commisération encore que de dédain, et l'on se demande avec tristesse si une *partie de la nation*, effarée par tant d'événements tragiques, n'est pas tombée en pleine *décomposition morale*[1]. »

[1] *La République française*, journal de Gambetta.

Dans sa haine stupide et brutale, un autre transforme les pèlerinages en *mascarades*, et les pèlerins en *masques*. Puis, il ajoute : « Est-il permis aux masques de courir les rues, quand on n'est pas en carnaval ? Non. Il y a des règlements de police qui s'y opposent formellement. Quel était le devoir du maire de Nantes ? de faire arrêter ces masques. A-t-il fait arrêter ces masques ? Non. Il a donc manqué à son devoir. Je suis de l'avis des calottins : le maire a positivement manqué à son devoir [1]. »

Ceci n'est rien en comparaison de la déclaration suivante, adressée aux catholiques. « *Voilà ! voilà*, dites-vous, *comment les Républicains entendent la liberté ! voilà la liberté qu'ils nous réservent !*

« Ah ! quant à cela, mes bons amis, vous pouvez y compter. Vous trouvez parfois que nos théories manquent de

[1] *Le Corsaire.*

précision, de netteté. Vous nous demandez des explications sur le point qui nous occupe présentement, nous pouvons répondre de façon à ce qu'il ne soit plus nécessaire de poser la question. *Non, certes, non, la République ne tolérera pas vos pèlerinages.* Pèlerinez bien, pendant que vous y êtes ; prenez-en tout à votre soûl ; gavez-vous de pèlerinages ; car une fois en République, vous ne pèlerinerez plus.

« Est-ce clair[1] ? »

Oui, très-clair ; excepté une petite réticence demeurée dans le tuyau de la plume de l'écrivain et qu'il est bon d'en faire sortir. Pour cela une question suffit. Une fois votre république proclamée, si les pèlerins de Lourdes et de la Salette, ainsi que nous tous, catholiques de France, que vous signalez au mépris et à la haine de vos lecteurs, en nous

[1] *Le Corsaire.*

appelant *cagots*, *calotins*, *faquins*, *drôles*, *bouffons*, *poissards*, *cléricanaille*, nous voulions de nouveau *pèleriner* : que feriez-vous ?

Vous nous mettriez en prison, n'est-ce pas ? et si nous résistions, vous nous assassineriez, comme ont fait vos pères de 93 et vos frères de 71, n'est-ce pas ? dites-le donc franchement ; et que nous sachions jusqu'au bout notre sort.

Ces tristes lignes ne sont, mon cher ami, qu'un bien faible échantillon de la haine actuelle de la Révolution contre la sainte Vierge. Tous ses journaux sont montés au même diapason, et ses actes répondent à ses journaux [1]. De là sortent les conclusions suivantes :

[1] Le 22 octobre de cette année 1872, la Révolution appelait aux urnes électorales ses affidés et six députés *rouges* donnaient sa reponse aux pèlerinages. A Paris, le soir de la Toussaint, au moment où les catholiques se réunissaient dans les églises, afin de prier pour les morts, la Révolution ouvrait à deux battants les portes de ses

1° Par la haine qu'elle porte à Marie, la Révolution confesse, malgré elle, que la Reine du ciel tient en ses mains le sort de l'avenir. C'est ainsi que les démons, par la bouche des possédés de l'Évangile, proclamaient la divinité de Notre-Seigneur ;

2° Que toutes les dévotions en l'honneur de la sainte Vierge, l'Angelus comme les autres, sont plus que jamais à l'ordre du jour;

3° Que dans les grandes démonstrations qui ont lieu en ce moment, et les pèlerinages en particulier, il faut voir l'acte le plus intelligent et le plus social qui se puisse imaginer ;

4° Qu'entre l'affirmation catholique, et la négation révolutionnaire ; entre les destructeurs et les conservateurs ; entre

théâtres. Tout ce qui lui appartient de loin ou de près s'y est précipité. De l'aveu de ses journaux, jamais on n'avait vu pareille foule. Cinq théâtres seulement ont fait 33,887 fr. 10 c. de recettes. Nouvelle réponse de la Revolution.

le ciel et l'enfer, la lutte est trop vivement engagée, pour qu'on ne doive pas s'attendre à un prochain dénoûment.

Quel sera-t-il ? ou la sainte Vierge veut sauver la France, et par la France raffermir l'Europe sur ses antiques bases et ouvrir à l'Église une ère, plus ou moins longue, de paix et de prospérité ; ou elle veut, en appelant ses enfants à ses pieds, les couvrir de ses ailes maternelles, afin de sauver, dans les dernières luttes, ce qui doit être sauvé.

Dans l'un et l'autre cas, ce que nous voyons a pour but de préparer : ou DE NOBLES VAINQUEURS OU DE NOBLES VICTIMES.

Quoi qu'il en soit de l'avenir du monde, pratiquons avec ferveur la dévotion envers la sainte Vierge, dont l'Angelus est une des manifestations les plus vénérables : il faut ajouter et des mieux appropriées aux besoins de notre temps.

O vous, qui parlez sans cesse de sauver la société, de relever l'ouvrier et le

pauvre, et d'éteindre les haines sauvages qui fermentent au cœur des multitudes, vous ne ferez pas mieux que l'Angelus. Cette prière, en rappelant à l'homme l'acte le plus miséricordieux de la bonté divine, le relève en lui présentant toutes les grandeurs de son éternité.

Ces ouvriers cloués à leurs machines, ces laboureurs courbés sur leurs sillons, ces pâtres, ces pauvres femmes, qu'est-ce qui les distinguerait du bois, de la pierre ou du fer qu'ils travaillent; du bœuf attelé à leur charrue ou des troupeaux qu'ils gardent, s'ils n'avaient la certitude que le Verbe s'est fait chair pour les racheter ; que Marie, mère de Dieu, prie pour eux au ciel maintenant et priera encore à leur dernière heure ; que cette dernière heure, enfin, ne sera, s'ils le veulent, que la dernière heure de leurs souffrances et la première de leur bonheur éternel? Pour graver dans leur âme ces vérités capitales, nous vous mettons au

défi de citer un raisonnement, un discours, un livre plus éloquent que l'Angelus.

Au plus haut degré, cette prière commande le respect et inspire la confiance. Elle est *vénérable*, par son origine tant de fois séculaire; elle est *belle d'une beauté divine*, par les personnages qui l'ont composée et par les mystères qu'elle proclame; elle est *solennelle*, par la manière dont elle se dit : de toutes les prières catholiques l'Angelus est la seule qui doive, de rigueur, se réciter à genoux et au son majestueux des trompettes de l'Église militante; elle est *efficace*, tous les siècles chrétiens en ont donné la preuve ; elle est *riche*, par les faveurs spirituelles qui y sont attachées.

Laissons donc dans leur stupide indifférence, les malheureux qui n'ont plus ni esprit pour comprendre les merveilleuses magnificences de l'ordre surnaturel, ni cœur pour les sentir : pour nous

catholiques du dix-neuvième siècle, aimons l'Angelus.

Aimons-le comme l'aimaient les grands papes qui ont tant fait pour le rendre populaire. Aimons-le, comme nos pères l'aimaient, comme l'ont aimé tous les saints; comme l'aimait saint Vincent de Paul qui, en tel lieu qu'il se trouvât, même à la cour, tombait à genoux au premier son de la cloche, et toujours son exemple était suivi par l'assistance.

Aimons-le comme l'aimait sainte Germaine, la bergère de Pibrac, dont ni la neige, ni la pluie, ni la fange du chemin ne pouvaient arrêter l'ardeur, en sorte que le premier son de la cloche marquait la place d'où sa prière montait à la Reine des vierges; et si parfois la dévotion la transportait hors d'elle-même, les anges du ciel gardaient le troupeau.

Aimons l'Angelus comme l'aimait le bienheureux Oriol, si célèbre à Barcelone par sa confiance en Marie, que les

enfants le saluaient *Ave Maria*. Un jour qu'il passait une rivière, l'Angelus vint à sonner, le bienheureux se mit à genoux sur les eaux comme s'il eût été sur la terre ferme, au grand étonnement des assistants.

Aimons donc l'Angelus; aimons-le pour notre pauvre France ; aimons-le pour l'Église; aimons-le pour les pécheurs ; aimons-le pour nous-mêmes. Cet amour est une partie très-intégrante de la dévotion envers la sainte Vierge ; et la dévotion envers la sainte Vierge est pour chacun de nous une immense consolation dans le présent, et un gage assuré de bonheur pour l'avenir. En preuve de ce que j'avance, écoute, mon cher Frédéric, le trait suivant, par lequel je termine notre correspondance.

Étant à Rome, en 1842, j'ai eu le bonheur de rencontrer un vieillard octogénaire, qui avait eu le bonheur infiniment plus grand de vivre quatre ans avec

un des plus illustres saints de notre époque. Ce saint, qui fut canonisé en 1839 et que l'Église vient d'élever au rang de ses docteurs, est saint Alphonse de Liguori. Tu peux imaginer si j'étais avide d'entendre le vénérable religieux me parler du saint, de ses habitudes de vie, de son amabilité, de sa gaieté et de sa tendre dévotion envers la douce Mère de Dieu.

Jamais je n'oublierai cette parole consolante que, du reste, le saint a écrite dans ses ouvrages : *Aimer la sainte Vierge est un grand signe de prédestination, et une grâce que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il veut sauver.*

Rien n'est plus certain ; car la parole du saint docteur n'est que la traduction de la divine promesse, placée par l'Église dans la bouche de la Reine du ciel : « Ceux qui m'embellissent auront la vie éternelle : *Qui elucidant me vitam æternam habebunt.* » Quel bonheur incomparable !

embellir Marie, c'est se graver sur le front le grand signe de la Prédestination. Pour moi, mon Dieu ! je veux l'avoir à tout prix ; et avec cela je descendrai hardiment dans l'éternité.

Mais tu me demandes : qu'est-ce qu'embellir la sainte Vierge ? quel besoin a-t-elle de l'être ? Marie n'est-elle pas la plus ravissante créature, sortie des mains de Dieu ? Sans aucun doute, mon cher ami. Qu'est-ce donc qu'embellir Marie ? C'est ajouter à sa beauté ou à sa gloire extérieure et purement accessoire. De là, un embellissement moral et un embellissement matériel.

Le premier consiste à aimer la sainte Vierge ! ce mot-là dit tout ; car l'amour est actif et se traduit par des œuvres. Aimer la sainte Vierge, c'est penser à elle, célébrer ses fêtes avec joie, fréquenter ses autels, porter ses livrées, s'associer à ceux qui l'honorent ; se montrer fidèle aux douces pratiques, par lesquelles la

piété catholique lui témoigne sa confiance filiale; et, autant que la faiblesse humaine le permet, l'imiter dans son horreur du mal et de tout mal; dans son amour du bien et de tout bien; dans sa tendresse pour Notre-Seigneur son divin Fils; dans sa compassion pour les pécheurs; dans sa modestie, sa patience, son détachement des choses périssables.

Faire cela, et, si on peut, le faire faire aux autres, c'est aimer la sainte Vierge.

Le second consiste dans le zèle pour son culte extérieur. Entretenir, orner, enrichir ses autels et ses sanctuaires; ne reculer pour cela ni devant la fatigue, ni devant la dépense. Malgré l'indifférence des uns et l'hostilité des autres, persévérer dans ces dispositions, c'est embellir Marie; par conséquent se graver sur le front le sceau des élus; et avoir la consolante assurance de posséder une grâce que Dieu donne seulement à ceux qu'il veut sauver. Ceux qui m'em-

bellissent auront la vie éternelle : *Qui elucidant me vitam æternam habebunt.*

Je te laisse, mon cher ami, sur cette pensée, la dernière de notre dernière correspondance. Oui, la dernière ; car pour moi, il se fait tard, et le jour est déjà sur son déclin : *advesperascit, et inclinata est jam dies.*

Que ta fidélité à l'Angelus soit la récompense de mon travail, et le gage de ton bonheur !

Tout à toi.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CINQUIÈME LETTRE.

SIXIÈME LETTRE.

SEPTIÈME LETTRE.

HUITIÈME LETTRE.

NEUVIÈME LETTRE.

DIXIÈME LETTRE.

ONZIÈME LETTRE.

DOUZIÈME LETTRE.

TREIZIÈME LETTRE.

QUATORZIÈME LETTRE.

QUINZIÈME LETTRE.

SEIXIÈME LETTRE.

DIX-SEPTIÈME LETTRE.

DIX-HUITIÈME LETTRE.

DIX-NEUVIÈME LETTRE.

VINGTIÈME LETTRE.

VINGT ET UNIÈME LETTRE.

VINGT-DEUXIÈME LETTRE.

VINGT-TROISIÈME LETTRE.

VINGT-QUATRIÈME LETTRE.

VINGT-CINQUIÈME LETTRE.

VINGT-SIXIÈME LETTRE.

VINGT-SEPTIÈME LETTRE.

VINGT-HUITIÈME LETTRE.

5009-85. — CORBEIL. Typ. et stér. CRÉTÉ.